GROUPE BKW

Rapport de durabilité 2024

Nous réalisons des espaces où il fait bon vivre.

BKW

Notre contribution

La durabilité est dans l'ADN de notre entreprise. Nous abordons la transition énergétique dans son ensemble et apportons des solutions tout au long de la chaîne de création de valeur de l'énergie, des infrastructures et des bâtiments. Nous réalisons des espaces où il fait bon vivre.

Page de titre
Margarita Aleksieva, responsable Éolien et Solaire auprès de BKW Energy Production, dans le parc éolien de Castellaneta, dans les Pouilles (Italie). Ce parc éolien, mis en service en 2024 dans le sud de l'Italie, est le onzième de BKW.

Table des matières

4 La durabilité, élément-clé de la stratégie « Solutions 2030 »

6 Vue d'ensemble: la durabilité chez BKW

7 Informations générales
8 Bases d'établissement des déclarations
9 Gouvernance de la durabilité
12 Stratégie
24 Gestion des incidences, des risques et des opportunités

27 Informations environnementales
28 Taxinomie de l'UE – Avancement des travaux conceptuels
30 ESRS E1: Changement climatique et transition énergétique
48 ESRS E3: Utilisation de l'eau
52 ESRS E4: Biodiversité et écosystèmes
58 ESRS E5: Utilisation des ressources et économie circulaire

63 Informations sociales
64 ESRS S1: Personnel
74 ESRS S4: Clients et clientes (thème central: protection des données)

79 Informations sur la gouvernance
80 ESRS G1: Pratiques commerciales responsables

89 Aspects de durabilité spécifiques de l'entité
90 Sécurité d'approvisionnement
94 Préparation aux cas d'urgence

101 Annexe
102 Mise en oeuvre de l'unbundling chez BKW – pour une concurrence équitable
107 Bilan des déchets
108 Indice European Sustainability Reporting Standards (ESRS)
112 Indice TCFD
113 Contribution de BKW aux Objectifs de développement durable

115 Mentions légales

INTRODUCTION

La durabilité, élément-clé de la stratégie « Solutions 2030 »

BKW s'est fixé d'ambitieux objectifs de durabilité dans le cadre de sa stratégie «Solutions 2030». En nous engageant à cet égard, nous assumons notre responsabilité pour l'environnement et la société. Il en résulte aussi des possibilités de croissance à long terme, qui rendront BKW attrayante pour les investisseurs, la clientèle et l'ensemble du personnel.

Chère lectrice, cher lecteur,

Par notre nouvelle stratégie «Solutions 2030», nous consolidons les bases de la réussite future de BKW. La durabilité est un élément-clé de cette stratégie. Nous suivons quatre orientations de durabilité – climat, énergie, nature et être humain – et assurons une gouvernance forte pour atteindre nos objectifs et contribuer à dessiner un avenir plus durable.

Pour contribuer à la préservation du climat, BKW veut réduire ses émissions à zéro net à l'échelon du groupe. D'ici 2040, elle vise zéro émission nette dans les périmètres 1 et 2; et d'ici 2030, elle prévoit de réduire de moitié son intensité carbone par rapport à 2022. Pour atteindre ces buts ambitieux, nous planchons sur une sortie rapide du charbon, nous misons sur l'expansion de la production d'énergie renouvelable et nous électrifierons notre flotte de plus de 3500 véhicules d'ici 2030.

Aujourd'hui déjà, plus de 75 % de notre puissance installée proviennent de sources renouvelables: nous allons continuer à travailler dans ce sens.

Tout cela vise à protéger et à préserver plus activement les écosystèmes naturels, ainsi qu'à favoriser la biodiversité. Car nous n'oublions pas notre devise: réaliser des espaces où il fait bon vivre.

Nos objectifs ne seraient pas réalistes sans nos 12000 collaboratrices et collaborateurs. Tous contribuent à la transition énergétique tout en apportant une contribution essentielle à un environnement de travail précurseur et partenarial. La durabilité est notre aiguillon: en tant qu'employeur conscient de nos responsabilités, nous misons sur une culture valorisante, le développement continu de notre personnel, la diversité et des normes élevées dans la sécurité au travail et la santé.

Meilleures salutations,

Roger Baillod
Président du conseil d'administration

WE SUPPORT
UN GLOBAL COMPACT

Plus d'informations sur:
globalcompact.ch

« La durabilité, ce n'est pas seulement assumer nos responsabilités, c'est aussi saisir dans les nouveaux développements l'opportunité d'augmenter notre compétitivité à long terme. »

Vue d'ensemble: la durabilité chez BKW

BKW voit dans la durabilité un élément-clé de sa nouvelle stratégie. Elle s'est fixé d'ambitieux objectifs pour le climat, l'énergie, la nature et l'être humain. Une gouvernance forte est à la base de toutes les activités liées à la durabilité.

Sur le plan du climat, le groupe dans sa globalité aspire à parvenir d'ici 2040 à zéro émission nette dans les périmètres 1 et 2, et à réduire d'ici 2030 son intensité carbone de moitié par rapport au niveau de 2022. Pour cela, BKW cherche à sortir bientôt du charbon et électrifiera d'ici 2030 sa flotte de plus de 3500 véhicules.

Sur le plan de l'énergie, elle concentre ses investissements sur des infrastructures renouvelables et efficientes. Elle vise à passer d'une puissance installée issue d'énergies renouvelables de 2,7 GW en 2024 à 3,4 GW d'ici 2030.

Sur le plan de la nature, BKW s'engagera davantage encore pour des écosystèmes naturels et pour la biodiversité, notamment dans l'exploitation de ses surfaces.

Enfin, l'axe «être humain» exprime l'importance de toutes les parties intéressées. Les plus de 12000 membres de son personnel sont pour BKW son bien le plus précieux, dont la sécurité et la santé comptent avant tout. BKW investit donc dans la sécurité au travail, des possibilités d'avancement attrayantes, un encadrement valorisant, l'égalité des chances et la flexibilité.

Plus d'informations sur:
bkw.ch/durabilite

Cadre de durabilité

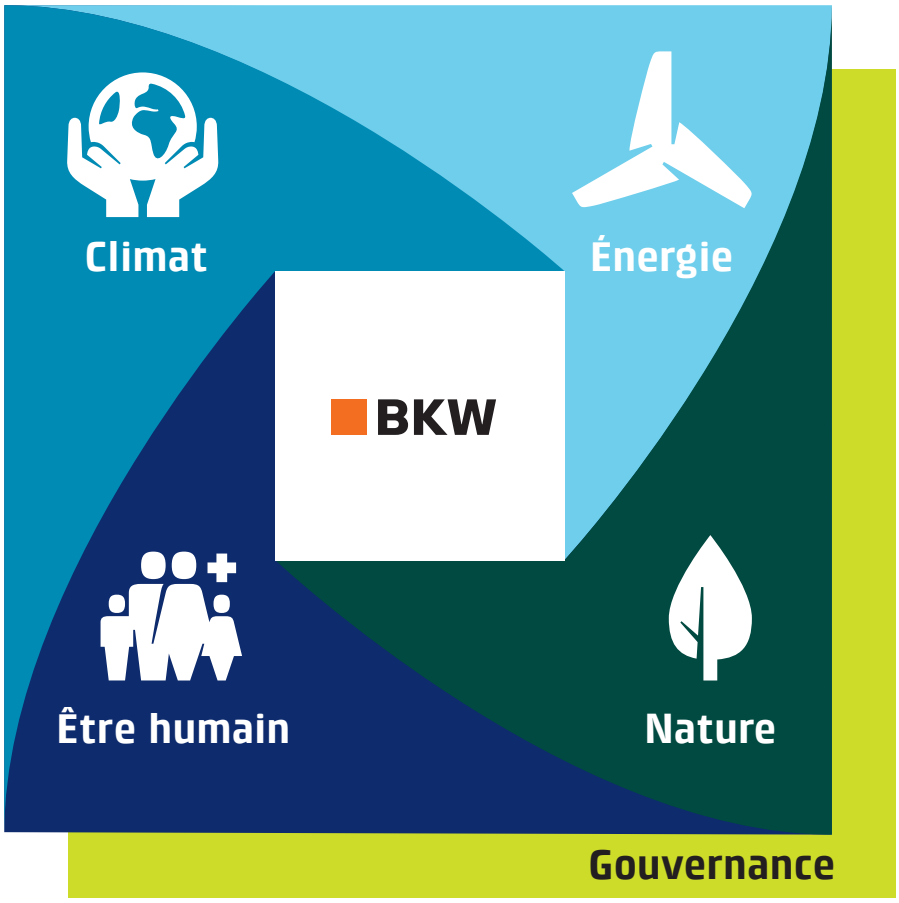

Informations générales

Immeuble en bois «Roots» à Hambourg
Fynn Rösch, chef de projet chez Assmann Beraten + Planen, BKW Engineering, en discussion avec une propriétaire d'appartement.

SOMMAIRE

8 Bases d'établissement des déclarations
9 Gouvernance de la durabilité
12 Stratégie
24 Gestion des incidences, des risques et des opportunités

Bases d'établissement des déclarations

ESRS 2 BP-1 **ESRS 2 BP-2**

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le périmètre de consolidation de ce rapport de durabilité est identique à celui du rapport financier. Sauf mention contraire, les indications et les chiffres-clés se rapportent tous à l'ensemble du groupe BKW et à la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le rapport de durabilité de BKW a été établi selon les exigences du Code suisse des obligations et de la nouvelle ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Dans son contenu et sa structure, ce rapport s'appuie déjà sur les normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS), auxquelles BKW sera soumise à l'avenir (voir diagramme ci-dessous). Pour faciliter la lecture, ce rapport renvoie aux exigences de publication d'informations des ESRS même dans les cas où celles-ci n'étaient pas encore entièrement appliquées fin 2024. On trouvera à l'annexe, à partir de la page 101, une liste complète des exigences de publication d'informations des ESRS mentionnées dans ce rapport.

Le contenu de ce rapport de durabilité se fonde sur une analyse de la «double importance» réalisée en 2024 selon les exigences des ESRS, ainsi que sur les aides à l'exécution disponibles actuellement. Toute la chaîne de valeur de BKW, ainsi qu'en amont et en aval de BKW, a été prise en compte. L'essentiel des incidences, des risques et des opportunités de cette chaîne de valeur sera précisé dans les chapitres correspondants.

Certaines indications de ce rapport sont soumises à des incertitudes considérables quant aux résultats. Il s'agit surtout des déclarations concernant l'avenir (p. ex. scénarios climatiques) et de la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces incertitudes découlent de connaissances scientifiques lacunaires sur la mesure des GES, ainsi que de la disponibilité et de la qualité limitées des données, notamment sur la chaîne de valeur en amont et en aval. BKW cherche constamment à dissiper les incertitudes dans les mesures.

Elle compte établir son rapport de gestion à l'avenir conformément aux ESRS et faire vérifier à l'externe les contenus correspondants. Cela libérera toutes les sociétés du groupe BKW situées dans des États membres de l'UE de leur obligation de déclaration individuelle.

BKW souscrit aux dix principes du Pacte mondial (Global Compact) de l'ONU, dont elle fait partie. Elle publie régulièrement son rapport annuel de progression sur le site Internet de cette initiative.

Normes ESRS appliquées par BKW et informations spécifiques de l'entité

Normes générales

ESRS 1 Exigences générales	**ESRS 2** Informations générales à publier

Normes thématiques

Environnement	Social	Gouvernance
ESRS E1 Changement climatique	**ESRS S1** Effectifs de l'entreprise	**ESRS G1** Conduite des affaires
ESRS E2 Pollution	**ESRS S2** Travailleurs de la chaîne de valeur	
ESRS E3 Ressources aquatiques et marines	**ESRS S3** Communautés touchées	
ESRS E4 Biodiversité et écosystèmes	**ESRS S4** Consommateurs et utilisateurs finals	
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire		

Informations spécifiques de l'entité

Sécurité d'approvisionnement	**Préparation aux cas d'urgence**

Couvert dans le rapport de durabilité
Non couvert dans le rapport de durabilité (non important)

Gouvernance de la durabilité

ESRS 2 GOV-1

COMMENT BKW GÈRE SA DURABILITÉ

Le conseil d'administration porte la plus haute responsabilité des incidences, risques et opportunités en matière de durabilité. Il approuve les objectifs de durabilité ainsi que le rapport de durabilité annuel.

La direction du groupe répond de l'élaboration et de la mise en œuvre des objectifs de durabilité. Elle est l'instance globale qui prend les décisions stratégiques de tout le groupe BKW liées à la gestion des incidences, des risques et des opportunités. Il incombe également aux membres de la direction du groupe, dans leurs divisions respectives, de mettre en œuvre les exigences, les objectifs et les cibles liés à la durabilité.[1]

L'unité Sustainability Management, rattachée à la fonction Groupe Corporate Development, aide l'ensemble du groupe à organiser sa gestion de la durabilité. Soumise au CEO, elle coordonne les activités de durabilité de BKW, assure leur cohérence avec la stratégie d'entreprise et accompagne de ses conseils le conseil d'administration et la direction du groupe.

Selon la thématique, la gestion des incidences, des risques et des opportunités incombe à différentes fonctions ou divisions du groupe. Celles-ci font rapport à la direction du groupe en suivant leur hiérarchie (cf. chapitre correspondant du rapport de durabilité).

1 Vous trouverez plus d'informations sur la composition, l'autonomie et les compétences du conseil d'administration et de la direction du groupe dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise, à partir de la page 173.

ESRS 2 GOV-2

THÈMES DE DURABILITÉ AU NIVEAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DU GROUPE

En 2024, le conseil d'administration et la direction du groupe se sont de nouveau penchés sur de multiples thèmes de durabilité. Les membres de la direction du groupe ont en outre suivi auprès d'un partenaire externe une formation sur la durabilité et notamment ses bases réglementaires, les évolutions prévisibles et la pertinence stratégique de sa gouvernance.

En 2024, le conseil d'administration et la direction du groupe ont traité les thèmes suivants (liste non exhaustive):

Thèmes traités dans les instances du groupe

	Conseil d'administration	Comité de contrôle financier et de gestion des risques	Direction du groupe
Rapport de durabilité 2023	●	●	●
Integrity Report 2023	●	●	●
Stratégie d'entreprise «Solutions 2030», avec objectifs de durabilité[2]	●		●
Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	●		●
Programme de conformité	●	●	●
Analyses et actions internes/externes pour la conformité	●	●	●
Concept des politiques du groupe	●		●
Politiques sur le climat, l'environnement et les droits de l'homme	●		●
Rapport sur les risques du groupe	●	●	●
Aptitude à un audit selon la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD)	●	●	
Exigences ESG		●	
Objectif de performance de l'entreprise en matière de durabilité	●		●
Mise à jour mensuelle sur la conformité			●
Mise à jour mensuelle sur la sécurité au travail			●

ESRS 2 GOV-3

PART DE LA RÉMUNÉRATION LIÉE À LA DURABILITÉ

Pendant l'exercice 2024, BKW a intégré pour la première fois dans son système d'incitations et de rémunérations une évaluation de sa progression en durabilité. L'amélioration relative de sa performance de durabilité a été comparée à celle de l'année précédente sur la base d'une évaluation externe. L'évaluation portait sur les domaines Direction d'entreprise (40%), Aspects sociaux (30%) et Environnement (30%), comparés à une mesure de base réalisée en 2023. Dans le domaine de l'environnement, des facteurs directement liés au climat et à l'énergie ont été évalués, tels que l'évolution des émissions de GES, la consommation d'énergie et les actions d'atténuation du changement climatique. Des facteurs indirects ont aussi été pris en compte dans différentes catégories d'évaluations croisées, telles que l'ancrage organisationnel, la stratégie de durabilité et les chaînes d'approvisionnement responsables.

Pour les membres de la direction du groupe, la réalisation des objectifs de durabilité compte pour 20% dans la rémunération variable à court terme (STI). L'amélioration relative visée est fixée au début de l'année par le comité du personnel et de la rémunération, puis évaluée à la fin de l'année sur la base de l'évaluation externe. Davantage d'informations sur la rémunération de la direction du groupe figurent à la page 206 du rapport de gestion (Rapport de rémunération).

2 Y compris les thèmes de durabilité importants.

La performance de durabilité influence non seulement les membres de la direction du groupe, mais aussi 25 % de la part variable de la rémunération des cadres supérieurs et 50 % de la prime de résultat des autres membres du personnel de BKW Energie SA et de BKW Management AG[3]. Plusieurs sociétés BKW du domaine d'activité Infrastructure & Buildings ont défini leurs propres objectifs de durabilité ou prévoient de le faire.

ESRS 2 GOV-4

DÉCLARATION SUR LA DILIGENCE RAISONNABLE

La direction du groupe BKW est consciente de ses responsabilités pour la sécurité et la santé de son personnel et de sa clientèle. Elle sait qu'il lui incombe de respecter les normes internationales du travail et des droits humains tout au long de sa chaîne de valeur. Dans sa sphère d'influence, BKW veille également à la sécurité des données, à la lutte contre la corruption et à la protection des ressources naturelles. Elle a établi divers systèmes de gestion et mécanismes de contrôle, par thématique et domaine d'activité, afin de respecter les obligations de diligence et les prescriptions légales.

Concernant le travail des enfants ainsi que les minerais et les métaux provenant de zones de conflit, voici comment BKW accomplit son devoir de diligence, conformément aux dispositions du Code suisse des obligations: Les obligations de diligence et de déclaration liées aux minerais et métaux de zones de conflit ne concernent pas BKW, car elle n'en importe ni n'en traite aucun. Pour le travail des enfants, il n'y a pas lieu de soupçonner des sociétés BKW d'enfreindre des prescriptions en vigueur dans leur domaine d'activité. Toutefois, dans la chaîne d'approvisionnement en amont de BKW, certaines catégories de biens peuvent contenir des matières premières présentant un risque de travail des enfants. BKW a contrôlé ce risque ainsi que d'autres risques sociaux et écologiques dans sa chaîne d'approvisionnement et a pris des renseignements auprès des fournisseurs potentiellement concernés. Elle n'en a inféré aucun soupçon fondé de travail d'enfants, même dans la chaîne d'approvisionnement. Pour de plus amples informations, voir à la page 83 à 86.

ESRS 2 GOV-5

GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En 2024, BKW a continué, au niveau de la direction du groupe, de mettre en évidence les risques et les opportunités liés à la durabilité. Depuis 2023 déjà, les risques liés à la durabilité sont explicitement mentionnés dans le rapport sur les risques remis au comité de contrôle financier et de gestion des risques (CCFGR)[4] et à la direction du groupe. Depuis 2024, le Risk Management a pour mandat d'intégrer complètement la thématique de la durabilité dans ses structures. D'autres informations sur la gestion des risques du groupe figurent à la page 189 du rapport de gestion.

Pour satisfaire aux exigences de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques, BKW a approfondi et analysé en 2024 ses risques et ses opportunités liés au changement climatique. Elle a sélectionné à cette fin un portefeuille d'actifs qu'elle a examinés à la lumière de trois scénarios climatiques. D'autres informations sur cette méthode et ses résultats figurent au chapitre Atténuation du changement climatique, à la page 32 à 36.

Les risques que peut receler la chaîne d'approvisionnement en amont sont constamment surveillés par nos Procurement Services. L'analyse des risques de la chaîne de valeur réalisée en 2023 a été affinée et étendue à d'autres groupes de marchandises. Pour plus d'informations, voir le chapitre Conduite des affaires à la page 83 à 86.

3 Y compris leurs filiales. Plus on monte dans la hiérarchie, plus la durabilité prend de l'importance, car une plus grande partie de la rémunération totale est variable.

4 Au sujet des responsabilités du CCFGR, voir la déclaration sur la gouvernance d'entreprise, à la page 183

Stratégie

ESRS 2 SBM-1

STRATÉGIE, MODÈLE ÉCONOMIQUE ET CHAÎNE DE VALEUR

BKW est une grande entreprise suisse spécialisée dans l'énergie et les infrastructures, qui emploie plus de 12 000 personnes et mène ses activités dans 12 pays[5]. Elle dispose d'un large portefeuille de produits et de services dans les domaines d'activité Energy Solutions, Power Grid et Infrastructure & Buildings. Elle dessert de nombreux groupes de clients – entre autres, ménages privés, entreprises et institutions publiques.

Le modèle économique de BKW comprend la production, la commercialisation et la distribution d'énergie ainsi que la planification, la réalisation et l'entretien d'infrastructures et de bâtiments (cf. aussi page 17 du rapport de gestion). Les activités de BKW font partie d'une chaîne de valeur qui va de l'extraction des ressources par les fournisseurs jusqu'à la clientèle, puis en dernier lieu à l'élimination ou au recyclage des produits à la fin de leur durée de vie. Par ses solutions, BKW apporte une contribution essentielle à l'approvisionnement fiable en électricité et en chaleur renouvelables. Elle aide à réaliser des bâtiments et des infrastructures durables et économes en ressources.

En 2024, BKW a actualisé sa stratégie d'entreprise et défini de nouveaux objectifs d'ici 2030. Avec la croissance et l'excellence, la durabilité constitue l'un des trois axes clés de sa nouvelle stratégie (cf. aussi informations sur la stratégie d'entreprise, à la page 16). Dans le cadre de

Modèle économique et chaîne de valeur de BKW

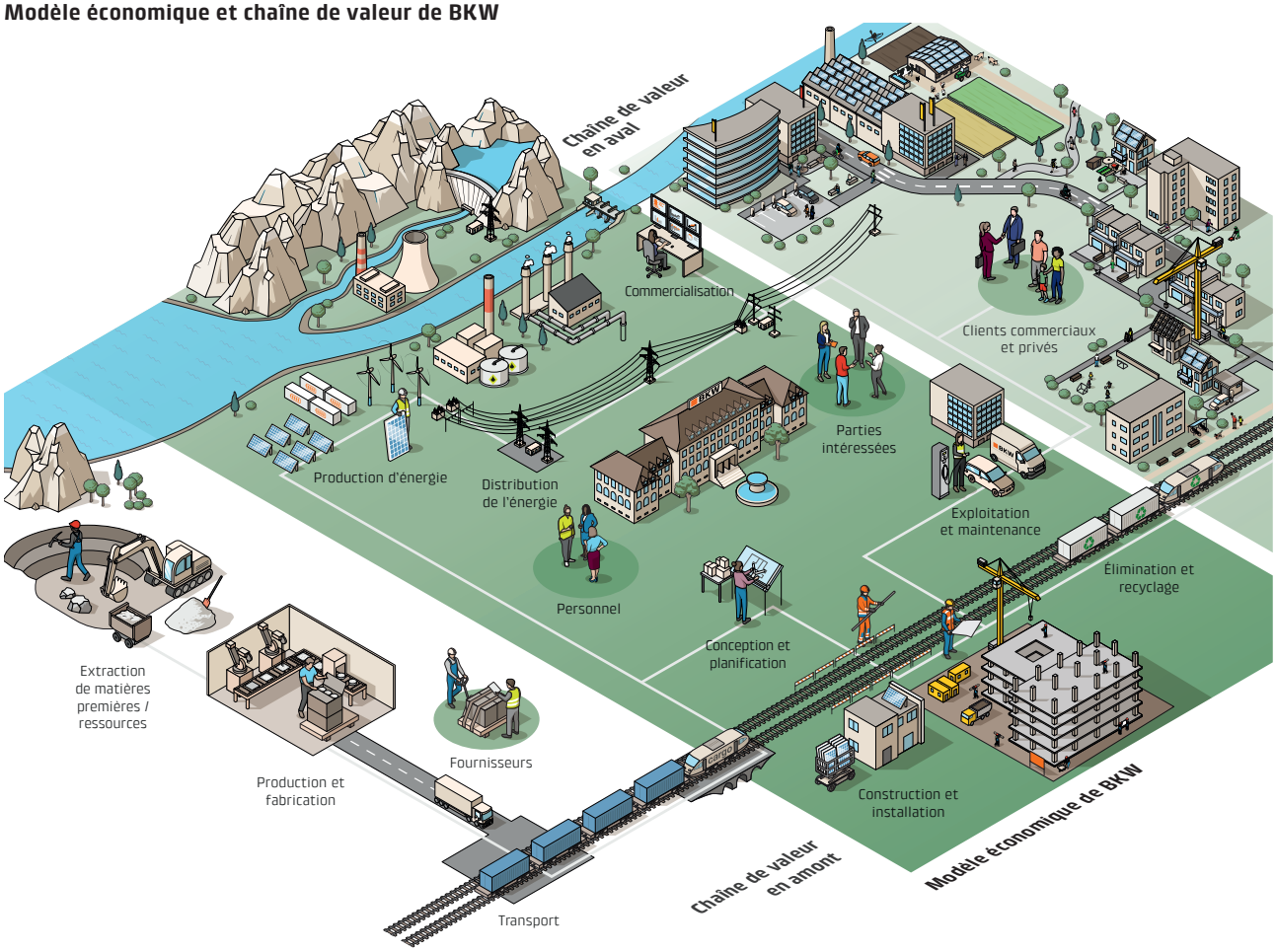

5 Suisse, Allemagne, France, Italie, Croatie, Norvège, Autriche, Roumanie, Suède, Singapour, Espagne, Vietnam

l'analyse de la double importance (cf. aussi page 24 à 25), BKW a analysé ses incidences, risques et opportunités liés à la durabilité sur toute sa chaîne de valeur. Sur cette base, elle a actualisé ses structures de durabilité. Ces structures sont axées sur quatre orientations stratégiques et tiennent compte des aspects de durabilité importants de BKW (cf. aussi page en bas). Pour ces quatre orientations, BKW a défini des objectifs stratégiques qu'elle suivra en mettant en œuvre sa nouvelle stratégie d'entreprise[6].

Une gouvernance forte est une condition de base pour atteindre les objectifs de durabilité. Par ce terme, BKW entend le respect de toutes les exigences réglementaires et prescriptions internes (conformité), des responsabilités clairement définies, ainsi qu'une gestion professionnelle des risques et des données.

En 2025, BKW insistera sur la planification et la mise en œuvre d'actions dans tous les domaines de ses structures de durabilité. Pour les thèmes couverts pour la première fois en 2024 par une analyse de l'importance au niveau du groupe, BKW commence par élaborer des bases et la planification qui s'ensuit, avec des actions, des responsabilités et en clarifiant les ressources nécessaires.

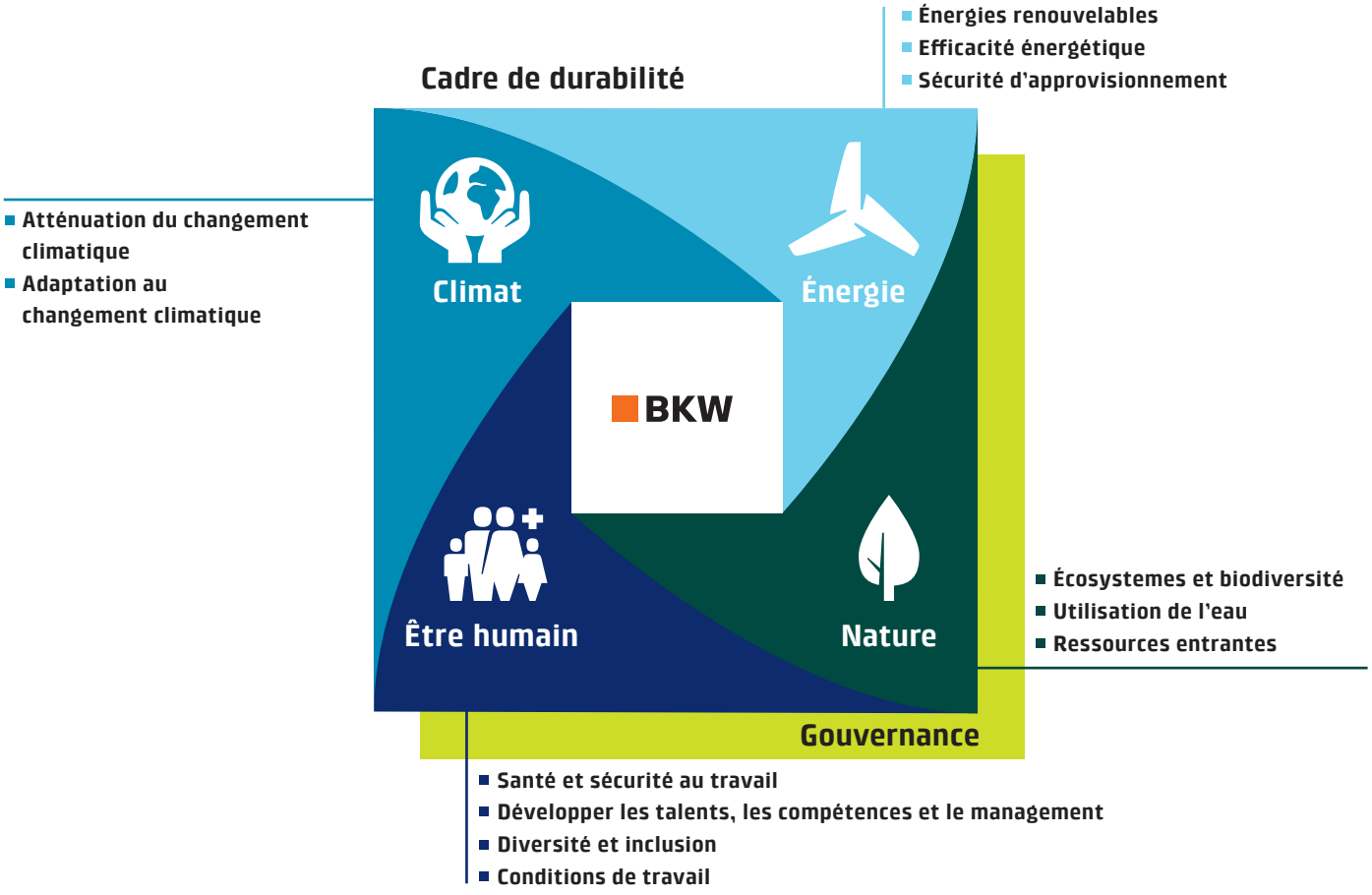

Autres thèmes:
Protection des données | Préparation aux cas d'urgence | Relations avec les fournisseurs

6 Cf. page 113 pour la contribution de ces orientations aux objectifs de développement de l'Agenda 2030 (ODD).

Aperçu de l'état d'avancement des objectifs du cadre de durabilité

Orientation stratégique	Thèmes importants	Objectifs stratégiques	État au 31.12.2024
Climat	Atténuation du changement climatique	Périmètres 1 et 2: réduction à zéro émission nette d'ici 2040; périmètre 3; d'ici 2050	Mise en œuvre en cours
		Périmètres 1 et 2: d'ici 2030, réduire d'au moins 50 % l'intensité des émissions de GES (en tCO_2/kWh) par rapport à 2022	-33 %
	Adaptation au changement climatique	Dès 2025, les risques liés au climat sont contrôlés dans tous les nouveaux projets d'importance stratégique	Début (nouvel objectif)
Énergie	Énergies renouvelables	Augmentation à une puissance de 1,5 GW d'énergie éolienne et photovoltaïque d'ici 2030	935 MW (2023 : 893 MW)
		Puissance installée visée d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien, solaire et biomasse): 3,4 GW d'ici 2030	2,7 GW (2023 : 2,6 GW)
		Augmenter la capacité des batteries de stockage à 500 MW d'ici 2030 pour accélérer l'intégration des énergies renouvelables	0 MW
	Efficacité énergétique	Augmenter l'efficacité énergétique (MWh/coll.) de 15 % au sein de BKW d'ici 2030 par rapport à 2022, hors énergie pour la production d'électricité et de chaleur	+0.2 %
	Sécurité d'approvisionnement	Dans notre réseau de distribution, garder jusqu'en 2030 le niveau de disponibilité élevé de l'année de base 2024	Mise en œuvre en cours
		D'ici 2030, investir plus d'un milliard de CHF (CAPEX) dans l'extension du réseau pour permettre la transition énergétique et l'entretien du réseau de distribution	Début (nouvel objectif)
Nature	Écosystèmes et biodiversité[7]	Dans nos propres[8] projets d'énergie et d'infrastructures, dépasser les prescriptions légales de réduction des incidences négatives pour la biodiversité; à partir de 2030, viser un «impact positif net» dans nos réalisations[9]	Début (nouvel objectif)
		Gérer les surfaces appartenant à BKW (et qu'elle influence à long terme) dans un respect accru de la nature	Début (nouvel objectif)
	Utilisation de l'eau	Rassembler des données de base sur l'utilisation et l'efficacité de l'eau sur tous les sites d'ici 2026	Début (nouvel objectif)
	Ressources entrantes	D'ici 2027, instaurer des profils environnementaux de produits (PEP)[10], critère d'acquisition pour les cinq catégories de risque définies par Procurement Services (photovoltaïque, éolien, grandes batteries, réseaux électriques et hydraulique)	Début (nouvel objectif)
		D'ici 2028, préparer une base de décision structurée pour notre Asset Management, sur la base des coûts du cycle de vie, en vue d'optimiser les durées de vie (construction, remplacement, réparation) dans le photovoltaïque, l'éolien, les grandes batteries, les réseaux électriques et l'hydraulique	Début (nouvel objectif)

7 Combiner les thèmes importants « Perte de biodiversité due à des changements dans l'exploitation des sols et de l'eau douce » et « Incidences sur l'ampleur et l'état des écosystèmes »
8 Installations de sociétés du groupe
9 L'impact positif net (IPN) est un objectif visant à équilibrer et surcompenser les incidences sur la biodiversité par des actions destinées à éviter et réduire ces incidences et à renaturer les espèces et les paysages affectés
10 Évaluation normalisée et objective des aspects environnementaux des produits

Orientation stratégique	Thèmes importants	Objectifs stratégiques	État au 31.12.2024
Être humain	Santé et sécurité au travail	Accent sur la prévention et la promotion d'une culture de sécurité au travail. Tous les cadres supérieurs ont l'obligation de participer à des formations sur le thème «Résilience et sécurité au niveau de la direction»	Mise en œuvre en cours
		Éviter des accidents du travail graves et éliminer les cas de décès liés au travail	Mise en œuvre en cours
	Développer les talents, les compétences et le management	Objectifs en élaboration	–
	Diversité et inclusion	Objectifs en élaboration	–
	Conditions de travail	Objectifs en élaboration	–
Autres thèmes importants	Protection des données	D'ici 2028, l'ensemble du groupe BKW dispose d'un Privacy Information Management System (système de gestion de la protection de la vie privée) standardisé et uniforme.	Mise en œuvre en cours
	Relations avec les fournisseurs	D'ici 2026, tous les fournisseurs du groupe (présentant des risques écologiques et sociaux potentiels) ont une notation de durabilité au moins équivalente à la moyenne de la branche.	24 % (début en 2024)
		Des pratiques d'achat responsables, incluant des procédures d'audit de la diligence, sont uniformisées dans un cadre réglementaire solide du groupe d'ici fin 2025, puis seront déployées dès 2026 dans toutes les organisations d'achat.	Début (nouvel objectif)
	Préparation aux cas d'urgence	Mettre en œuvre des formations et campagnes annuelles de cybersécurité pour tout le personnel et les développer continuellement	Mise en œuvre en cours

ESRS 2 SBM-2

GESTION DES PARTIES INTÉRESSÉES

BKW établit des relations de respect, d'estime et de confiance mutuelle avec ses parties prenantes, internes et externes. Elle mise sur des partenariats durables: BKW participe notamment au Pacte mondial des Nations Unies et est membre de l'association Verband für nachhaltiges Wirtschaften (öbu). Tous les cadres, collaborateurs et collaboratrices mettent en œuvre au quotidien le code de conduite et les valeurs qu'il contient (cf. également page 81).

En 2024, BKW a continué d'utiliser pour son personnel les canaux de dialogue existants. Dans le cadre de l'analyse de 2024 de l'importance, nous avons demandé à des membres du personnel sélectionnés dans toutes les divisions et diverses fonctions du groupe leur avis sur les incidences, les risques et les opportunités de BKW liés à divers aspects de la durabilité (cf. aussi page 24 à 25).

BKW entretient également des échanges avec des parties intéressées externes, sous différentes formes, comme le montre le tableau suivant. Beaucoup d'entre elles ont été invitées, dans le cadre de l'analyse de 2024 de l'importance, à évaluer les incidences de BKW en lien avec divers aspects de la durabilité (cf. aussi page 24 à 25).

Interactions avec les parties intéressées

Parties intéressées	Interactions principales (liste non exhaustive)	But
Personnel	Canaux de communication numériques Entretiens Brochures et magazines Manifestations et roadshows thématiques	Informations transparentes et proactives sur les activités de BKW et d'autres sujets pertinents
Clientèle	Enquêtes auprès des clients (B2C) Entretiens avec les clients (B2B) Diverses newsletters (newsletter «Flash» semestrielle, Corporate Newsletter plusieurs fois par an) Webinaires avec les clients B2B sur l'évolution du marché de l'énergie Site Internet et espace clients Réseaux sociaux	Développement et fidélisation de la clientèle Transfert de connaissances Communications obligatoires Travail d'image
Fournisseurs	Entretiens réguliers avec les fournisseurs	Relation commerciale de confiance Respect des exigences de durabilité
Actionnaires, bailleurs et bailleuses de fonds, analystes	Assemblée générale Présentations pour les analystes et les médias Capital Markets Day Roadshows Conférences d'investisseurs Entretiens avec investisseurs et analystes	Communication transparente sur les évolutions et les risques financiers, stratégiques et ESG Développement et maintien de la réputation et de la confiance Conservation et acquisition d'investisseurs Échanges et retours d'informations
Associations	Affiliations Réunions de comités Réunions de groupes de travail Exposés spécialisés Échanges lors d'événements	Échanges d'expertise Réseautage avec d'autres entreprises Formation initiale et continue Établissement de documents de branche Défense des positions de BKW sur des affaires politiques et des intérêts communs Exploitation des synergies d'intérêts
Politique et autorités	Newsletter (trimestrielle) Échanges réguliers sur des thèmes spécifiques Prises de position de groupes de travail sur les révisions de lois et d'ordonnances Échanges lors d'événements	Défense d'intérêts Échanges d'expertise Respect des obligations légales de renseigner Transmission de la compétence de BKW sur des thèmes politiques et réglementaires Entretien d'un dialogue permanent
Organisations non gouvernementales	Échanges lors d'événements et séances d'information, p. ex. pour des projets	Détection précoce des risques des projets et recherche de solutions en partenariat
Environnement local (p. ex. communes)	Échanges lors d'événements et séances d'information Manifestation des présidents de commune (annuelle) Journée des Maires dans le Jura (annuelle)	Entretien d'un dialogue permanent avec les communes Explication des positions de BKW sur les questions politiques
Grand public, médias	Relations publiques (communiqués de presse, événements médiatiques, demandes) Réseaux sociaux Présentation de l'entreprise lors d'événements Exposés spécialisés Site Internet	Information transparente et proactive des médias et du public sur les activités de BKW

ESRS 2 SBM-3

INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En 2024, BKW a renouvelé son analyse de double matérialité (rebaptisée «de double importance» selon les ESRS) (cf. méthode à la page 24 à 25). Des incidences, des risques et des opportunités ont été jugés importants dans 17 thèmes de durabilité liés à sept des dix normes thématiques ESRS (cf. matrice des importances ci-dessous)[11]. BKW applique donc ces sept normes thématiques ESRS et fait rapport sur les thèmes de durabilité importants pour elle.

Dans les tableaux suivants, les thèmes de durabilité importants sont décrits pour chaque norme thématique ESRS, avec les incidences, les risques et les opportunités correspondants. Les incidences peuvent être aussi bien positives que négatives. Les chapitres suivants présentent des informations détaillées sur la gestion de ces incidences, risques et opportunités.

Matrice des importances ESRS de BKW

11 Les thèmes de la préparation aux cas d'urgence et de la sécurité d'approvisionnement ont été ajoutés en raison de leur pertinence pour notre entreprise. Des informations à ce sujet sont fournies dans des chapitres séparés (à partir de la page 89).

ESRS E1
Changement climatique et transition énergétique

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Atténuation du changement climatique Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au rythme des objectifs climatiques suisses	– Émissions de GES par la production d'énergie issue du charbon, du gaz et du bois – Émissions de GES par les véhicules professionnels – GES s'échappant d'installations de couplage	– Prix/redevances carbone plus élevés – Coûts plus élevés des matières premières et du matériel, difficultés d'approvisionnement – Risques de réputation	– Demande croissante de produits et prestations respectueux du climat et/ou économes en énergie – Promotion d'actions d'efficacité énergétique – Besoin élevé de production d'énergie renouvelable
Adaptation au changement climatique Capacité d'adapter le modèle économique au changement climatique et aux développements ou incertitudes connexes	– Solutions dans les domaines de la protection contre les crues, de la prévoyance en cas de forte pluie et de l'architecture verte – Rénovations écologiques	– Augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes: canicules, fortes précipitations, etc. – Décalement de conditions climatiques, p. ex. fonte du permafrost	– Demande accrue de solutions climato-résilientes et efficientes dans le bâtiment – Chaîne de valeur plus résiliente
Énergies renouvelables Expansion de la production d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien, solaire, biomasse)	– Planification, exploitation et construction de centrales pour l'électricité issue d'énergies renouvelables – Décentralisation accrue de la production d'énergie renouvelable vers les clientes et clients	– Moindre diversification du mix de production d'électricité – Frais élevés pour l'extension de notre propre réseau de distribution	– Réduction de l'intensité carbone de notre propre production d'énergie – Progrès technologique dans l'extension du réseau de distribution, p. ex. Smart Grid
Efficacité énergétique Augmentation de l'efficacité énergétique dans toute l'entreprise et offre de prestations d'efficience dans le domaine du bâtiment et des infrastructures pour les tiers	– Efficience augmentée pour la clientèle (chauffage, ventilation, automatisation) – Gains d'efficience dans notre propre activité économique	– Baisse des ventes d'énergie – Frais d'énergie plus élevés pour notre propre activité économique	– Demande de prestations augmentant l'efficacité énergétique (p. ex. autoproduction, contrôle intelligent) – Moindre besoin d'énergie dans notre propre activité économique

ESRS E3
Utilisation de l'eau

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Utilisation de l'eau Utilisation d'eau retenue ou prélevée pour l'acquisition d'énergie ou le refroidissement; après utilisation, sa restitution à l'état propre dans l'environnement	– Retenue et prélèvement d'eau pour la production d'énergie dans les centrales hydroélectriques – Prélèvement d'eau pour le refroidissement des centrales thermiques	– Accès limité à l'eau (disponibilité et réglementations)	– Réputation et accès à long terme en cas d'utilisation propre et efficiente

ESRS E4
Biodiversité et écosystèmes

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Perte de biodiversité due à des changements d'affectation des terres et de l'eau douce Influence qu'exercent sur la biodiversité les activités changeant l'affectation des terres ou l'utilisation des eaux douces, p. ex. imperméabilisation des sols, fragmentation, gestion de forêts auparavant sauvages, planification et construction d'installations, de centrales etc.	– Changements d'affectation des terres par la construction de centrales et d'installations de réseau – Changements d'utilisation des eaux par la construction de centrales hydroélectriques – Besoins de terres pour la construction de nouveaux sites, tels que des dépôts – Besoins de terres pour l'acquisition et le traitement de ressources (chaîne de valeur)	– Accès de plus en plus restreint aux terres et à l'eau douce (réglementations et oppositions) – Retards de projets – Coûts supplémentaires d'utilisation des surfaces	– Bonne acceptation des projets d'énergie quand les normes protégeant la biodiversité sont élevées
Incidences sur l'ampleur et l'état des écosystèmes Influence qu'exercent sur les écosystèmes les activités qui changent l'affectation des terres, dégradent les sols, les désertifient ou les imperméabilisent	– Restauration d'habitats par la renaturation, la revitalisation, ou le démantèlement et la rénovation écologique d'infrastructures – Transformation d'habitats par la construction de centrales, d'installations de réseau et d'infrastructures – Incidences de l'extraction de matières premières chez des fournisseurs et leurs sous-traitants (chaîne de valeur)	– Retards de projets – Pénalités et atteinte à l'image si des écosystèmes dans l'entreprise même ou faisant partie de la chaîne de valeur sont dégradés	– Demande de prestations de renaturation – Gain d'image par l'application de normes de biodiversité élevées

ESRS E5
Utilisation des ressources et économie circulaire

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Ressources entrantes Achat de matières premières sous forme de marchandises, de matériaux d'exploitation et d'immobilisations corporelles nécessaires à l'activité économique	– Besoin de ressources pour la construction et l'exploitation de centrales et de réseaux électriques – Besoin de ressources dans les activités de services (p. ex. véhicules, appareils électriques, vêtements de sécurité)	– Risques juridiques et d'image si des normes écologiques, sociales et éthiques sont enfreintes dans la chaîne de valeur – Risques pour les projets en cas de retards de livraison chez les fournisseurs	– Économies de coûts par l'utilisation efficace des ressources et l'achat de matières premières secondaires, ainsi qu'en passant à des ressources moins critiques – Avantages de marché par l'instauration d'une économie circulaire

ESRS S1
Personnel

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Conditions de travail Offre d'emplois attrayants et sûrs, avec des salaires décents et des temps de travail et de repos réglementés, une protection sociale contre la perte de gain en cas d'événements de vie importants; sécurité de l'emploi.	– Conditions de travail conformes au marché et transparentes, modèles de rémunération non discriminatoires – Garantie de sécurité sociale et respect des droits du travail	– Compétitivité insuffisante en tant qu'employeur – Risques juridiques et de conformité	– Augmentation de l'attractivité en tant qu'employeur – Diminution des fluctuations – Meilleure satisfaction du personnel
Sécurité au travail et santé Mesures et pratiques visant à protéger la santé physique et psychique des travailleuses et travailleurs. Cela implique une conception du lieu de travail aussi sûre que possible et des conditions de travail propices à la santé.	– Risques pour la santé lors de travaux en hauteur, liés à l'eau et à l'électricité, ainsi qu'au contact de substances nocives – Prévention des accidents grâce à des normes et protocoles de sécurité élevés – Amélioration du bien-être et de la santé des collaboratrices et collaborateurs – Intégration professionnelle	– Coûts élevés des défaillances et coûts d'assurance augmentés – Perte de réputation – Diminution de la productivité humaine (mesures de protection insuffisantes ou exagérées)	– Productivité élevée – Réduction de coûts de santé et des défaillances – Meilleure résilience et meilleure santé du personnel – Fidélisation du personnel
Diversité et inclusion Culture d'entreprise inclusive pour favoriser la diversité dans le personnel, compatibilité entre travail et vie privée, avec modèles de travail flexibles, et garantie de l'égalité des chances et d'un environnement de travail exempt de discrimination	– Formations pour les dirigeants et le personnel sur des thèmes de diversité et d'inclusion – Canaux personnels et anonymes pour les cas de discrimination potentielle, politique de tolérance zéro – Processus transparents et non discriminatoires dans les ressources humaines – Modèles de travail flexibles pour une meilleure compatibilité entre vie professionnelle et vie privée	– Productivité et engagement faibles – Dégâts d'image et de réputation – Compétitivité altérée	– Productivité et efficience accrues – Satisfaction du personnel augmentée – Participation accrue sur le marché du travail

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Développer les talents, les compétences et le management Initiatives de BKW pour améliorer les aptitudes et les connaissances de son personnel et lui ouvrir des perspectives professionnelles.	– Entretiens de développement réguliers – Soutien aux possibilités de formation initiale et continue – Programme de mobilité interne – Développement ciblé des dirigeants – Mise en place d'une culture d'apprentissage	– Moindres qualifications des membres du personnel – Réduction de la productivité et de la capacité d'innover – Réduction de la compétitivité	– Attractivité accrue en tant qu'employeur – Capacité d'adaptation et pérennité accrues – Fidélisation du personnel
Protection des données du personnel Protection des données personnelles que BKW saisit, enregistre, traite ou transmet sur ses collaborateurs.	– Incidences sur l'autodétermination informationnelle – Incidences sociales, financières et de santé si la protection des données est insuffisante	– Dégât d'image, rapports négatifs et perte de confiance auprès des membres du personnel – Enquêtes pénales, ordonnances des autorités de surveillance et amendes – Responsabilité vis-à-vis des membres du personnel	– Loyauté du personnel

ESRS S4

Clientèle (thème central : protection des données)

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Protection des données de la clientèle Protection des données personnelles que BKW saisit, enregistre, traite ou transmet sur ses clientes et clients.	– Incidences sur l'autodétermination informationnelle – Incidences sociales, financières et de santé si la protection des données est insuffisante	– Dégâts d'image, rapports négatifs et perte de confiance auprès de la clientèle – Enquêtes pénales, ordonnances des autorités de surveillance et amendes – Responsabilité envers la clientèle, les personnes concernées ou les actionnaires	– Confiance accrue de la clientèle et gain de réputation par l'instauration de mesures strictes de protection de la vie privée

ESRS G1

Conduite des affaires

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Relations avec les fournisseurs Organisation proactive de la durabilité avec les fournisseurs pour des partenariats de confiance à long terme	– Association potentielle de BKW à des incidences négatives sur l'être humain et l'environnement en raison de relations avec des fournisseurs – Relation de partenariat de BKW avec ses fournisseurs pour réaliser des objectifs de durabilité	– Risques accrus liés à la réglementation et à la réputation, notamment dans le domaine de la diligence raisonnable – Disponibilité restreinte des fournisseurs en raison d'exigences de durabilité coûteuses	– Attractivité accrue dans l'acquisition de clients (la durabilité est un argument de vente) – Résilience accrue dans les projets d'achat en raison d'exigences claires et de relations fortes avec les fournisseurs

Aspects de durabilité spécifiques de l'entité

Thème	Incidences	Risques	Opportunités
Sécurité d'approvisionnement Contribution pour assurer à tout moment un approvisionnement en électricité stable, même pendant les pics de charge ou les arrêts de production, prévus ou imprévus, sur tout le réseau et dans toutes les centrales de BKW	– Extension, exploitation et maintenance du réseau de distribution en Suisse – Extension, exploitation et maintenance des centrales – Stratégie de maintenance préventive pour les infrastructures critiques	– Perturbations du réseau et de la conduite du réseau – Pannes d'installations de production – Dégâts d'image en cas de panne d'approvisionnement – Réglementation accrue des décisions de l'entreprise et excès de contrôle – Coûts d'investissement et d'entretien élevés pour maintenir la sécurité d'approvisionnement	– Confiance forte et license to operate incontestée grâce à un niveau élevé de disponibilité et à une planification prospective – Opportunité de croissance que présentent la transition énergétique et l'extension du réseau de distribution
Préparation aux cas d'urgence (y compris cybersécurité) Protection préventive, planification des cas d'urgence et des catastrophes pour garantir le fonctionnement des structures (critiques) d'approvisionnement en énergie, notamment infrastructures informatiques et opérationnelles, sécurité des données et cybersécurité	– Bonne organisation des cas d'urgence et des crises – Redondances entre structures IT et OT (technologies informatiques et opérationnelles) – Sensibilisation du personnel à la sécurité	– Coûts élevés et perte de confiance en cas d'arrêt d'infrastructures d'approvisionnement critiques – Capacité de réaction insuffisante – Coûts d'erreurs d'investissement liées à de nouvelles technologies – Pertes de clientèle si des produits numériques ne sont pas sûrs	– Potentiel économique qu'apporte la confiance des partenaires et de la clientèle – Préparation adéquate aux cas d'urgence en situation de crise

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS 2 IRO-1

MÉTHODE D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES THÈMES IMPORTANTS

En 2024, l'analyse de la double importance visant à identifier et évaluer les incidences, risques et opportunités importants a été réalisée selon les exigences des ESRS. Des compétences méthodologiques externes ont accompagné cette analyse, qui se fonde sur les apports de nombreuses parties intéressées, internes et externes.

L'analyse de la double importance est basée sur l'analyse de la chaîne de valeur (cf. page 12). Les aspects qualitatifs des incidences, risques, opportunités et dépendances, potentiels et effectifs, au sein de notre propre activité économique ainsi que dans la chaîne de valeur en amont et en aval, ont été décrits à l'aide d'une expertise interne, des résultats de l'analyse de matérialité de 2022 ainsi que d'une analyse de pairs externe. En outre, les parties intéressées touchées ont été identifiées. Cette analyse a recouru à l'expertise de toutes les divisions de BKW et de toutes les fonctions touchées du groupe[12].

Sur toute la chaîne de valeur, 56 aspects de durabilité ont été identifiés comme pouvant présenter soit des incidences pertinentes, soit des risques et des opportunités pour BKW. BKW a évalué ces aspects de durabilité sur les deux axes d'importance (importance des incidences et importance financière). Elle a procédé de la façon suivante.

Importance des incidences
Pour évaluer l'importance des incidences, BKW a procédé à une vaste enquête auprès de ses parties intéressées. Outre à des experts internes, elle s'est adressée à des parties intéressées des six catégories suivantes, mises en évidence dans l'analyse de la chaîne de valeur:

- Clientèle
- Fournisseurs
- Investisseurs et investisseuses, actionnaires
- Travailleurs et travailleuses de la chaîne de valeur
- Communautés touchées/environnement local (p. ex. communes)
- Organisations environnementales

BKW a pu identifier des personnes appropriées représentant toutes les catégories de parties intéressées. Sur 192 parties intéressées contactées, 34 % ont participé à l'analyse de l'importance. Les évaluations de 28 parties intéressées internes et de 38 parties intéressées externes ont ainsi alimenté l'évaluation des importances.

Pour les incidences et pour les 56 aspects de la durabilité, toutes les parties intéressées ont reçu la possibilité d'évaluer dans un questionnaire en ligne l'intensité des incidences. Cette évaluation s'est composée à parts égales des dimensions prescrites par les ESRS (ampleur, répartition, réversibilité), qui ont chaque fois été évaluées sur une échelle à quatre niveaux. Pour simplifier l'enquête, nous avons renoncé à évaluer la probabilité de survenance des incidences et avons supposé, selon le principe de précaution, une probabilité de 100 %.

Les évaluations des parties intéressées externes ont été moyennées par catégorie, puis agrégées dans un rapport de 1/1 avec l'évaluation des parties intéressées internes pour obtenir une valeur globale.

D'entente avec la direction du groupe, le Sustainability Management a fixé le seuil d'importance de manière à démarquer les aspects de la durabilité qui ont des incidences plutôt élevées à très élevées pour BKW.

Importance financière
Pour l'évaluation de l'importance financière, des experts internes issus des fonctions du groupe et de toutes les divisions ont été sollicités. Pour des raisons de complexité, nous avons renoncé à interroger des parties intéressées externes sur cet axe d'importance. Les parties intéressées internes ont été priées de donner via un questionnaire en ligne, chaque fois sur une échelle à quatre niveaux, leur évaluation qualitative de la probabilité de survenance (en années) et du montant des incidences financières (en millions

12 Corporate Development, y c. Sustainability Management, Group Finance y c. Risk Management, Human Resources, Sécurité au travail, Group Communications, Group Compliance, Legal Services, Procurement Services et Group Security

de CHF) concernant les 56 aspects de la durabilité. Une moyenne en a été tirée pour chaque aspect.

Le Sustainability Management, en faisant appel au Risk Management, a fixé le seuil d'importance de manière à démarquer les aspects de la durabilité qui ont des incidences plutôt élevées à très élevées pour BKW.

Examen des parties intéressées et du management

L'analyse de l'importance a permis d'identifier en tout 15 aspects de durabilité importants, dont quatre (atténuation du changement climatique, production d'énergie renouvelable, sécurité au travail et santé, préparation aux cas d'urgence) sont importants sur les deux axes. Les résultats ont été présentés à différentes fonctions du groupe, notamment Risk Management, Procurement Services et Human Resources, pour qu'elles les valident au regard de leurs priorités stratégiques. En raison de leur pertinence stratégique, les deux thèmes suivants ont encore été jugés importants lors de cette étape de validation: diversité et inclusion, et développement des talents, des compétences et du management.

Le résultat final, avec 17 aspects importants, a été approuvé par la direction du groupe et le conseil d'administration.

Informations environnementales

Installation solaire pilote, Schattenhalb
Patrick Nussbaum au travail pour la construction et le montage d'un panneau solaire pour BKW Energy Production

SOMMAIRE

28 Taxinomie de l'UE – Avancement des travaux conceptuels
30 Changement climatique et transition énergétique
48 Utilisation de l'eau
52 Biodiversité et écosystèmes
58 Utilisation des ressources et économie circulaire

Taxinomie de l'UE – Avancement des travaux conceptuels

En 2024, BKW a intensifié ses travaux sur la présentation de ses activités économiques durables sur le plan environnemental (alignement sur la taxinomie de l'UE). Elle prévoit d'appliquer pour la première fois dans son rapport de gestion 2025 le règlement délégué de l'UE sur la taxinomie [règlement (UE) 2020/852]. Ce système de classification fait une distinction entre les activités économiques «éligibles à la taxinomie» et «alignées sur la taxinomie»: sont éligibles les activités qui, par principe, peuvent être rattachées à l'une des activités économiques définies comme durables sur le plan environnemental, et sont alignées celles parmi elles qui satisfont à certains critères (cf. ci-dessous).

À l'avenir, BKW présentera, pour chaque activité économique pertinente, la part éligible et la part alignée des indicateurs taxinomiques suivants: chiffre d'affaires, dépenses d'exploitation et investissements. En 2024, elle a identifié pour cela ses activités économiques éligibles à la taxinomie et introduit des procédures et analyses pour examiner la conformité à la taxinomie.

Au total, BKW exerce 21 activités économiques éligibles à la taxinomie au sens des actes délégués de l'UE. Le processus d'identification étant continu, certaines activités pourront y être ajoutées ou en être retirées dans les prochaines années. Pour les activités économiques identifiées, BKW a commencé des analyses détaillées de l'alignement sur la taxinomie, et mis en place des processus d'évaluation continue, avec contrôle des critères, dans les différentes divisions. À son article 3, le règlement (UE) 2020/852 définit les critères que doit remplir une activité économique pour être réputée alignée sur la taxinomie:

- Elle doit contribuer substantiellement à au moins un parmi six objectifs environnementaux: atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable des ressources aquatiques, transition vers une économie circulaire, prévention de la pollution, protection des écosystèmes et de la biodiversité.
- En même temps, l'activité économique ne doit causer de préjudice important à aucun de ces objectifs environnementaux («Do no significant harm»).
- L'activité économique doit être exercée dans le respect de garanties minimales («Minimum Safeguards»)

BKW poursuivra ces analyses en 2025, en mettant l'accent sur les analyses de scénarios climatiques (audit «Do no significant harm») et les garanties minimales. Elle déploiera dans tout le groupe le processus de consolidation des indicateurs de taxinomie pour satisfaire dès l'exercice 2025 aux obligations de rapport qui lui incombent.

Activités économiques du groupe BKW éligibles à la taxinomie

Objectif environnemental	Numéro d'activité	Activité selon taxinomie de l'UE
OE1 Atténuation du changement climatique	3.1.	Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
OE1 Atténuation du changement climatique	3.20.	Fabrication, installation et entretien d'équipements électriques à haute, à moyenne et à basse tension destinés au transport et à la distribution d'électricité qui entraînent ou permettent une contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique
OE1 Atténuation du changement climatique	4.1.	Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque
OE1 Atténuation du changement climatique	4.3.	Production d'électricité à partir d'énergie éolienne
OE1 Atténuation du changement climatique	4.5.	Production d'électricité par une centrale hydroélectrique
OE1 Atténuation du changement climatique	4.9.	Transport et distribution d'électricité
OE1 Atténuation du changement climatique	4.10.	Stockage de l'électricité
OE1 Atténuation du changement climatique	4.15.	Réseaux de chaleur/de froid
OE1 Atténuation du changement climatique	4.16.	Installation et exploitation de pompes à chaleur électriques
OE1 Atténuation du changement climatique	4.28.	Production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire dans des installations existantes
OE1 Atténuation du changement climatique	4.29.	Production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux
OE1 Atténuation du changement climatique	6.5.	Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers
OE1 Atténuation du changement climatique	6.14.	Infrastructures de transport ferroviaire
OE1 Atténuation du changement climatique	7.3.	Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique
OE1 Atténuation du changement climatique	7.4.	Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)
OE1 Atténuation du changement climatique	7.5.	Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments
OE1 Atténuation du changement climatique	7.7.	Acquisition et propriété de bâtiments
OE1 Atténuation du changement climatique	8.1.	Traitement de données, hébergement et activités connexes
OE2 Adaptation au changement climatique	6.15.	Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics
OE2 Adaptation au changement climatique	8.2.	Programmation, conseil et autres activités informatiques
OE2 Adaptation au changement climatique	14.2.	Infrastructures de prévention des risques d'inondation et de protection contre les inondations

ESRS E1

Changement climatique et transition énergétique

En tant que prestataire de services énergétiques et d'infrastructures, BKW contribue à la transition énergétique ainsi qu'à la lutte sérieuse contre le changement climatique et ses effets. BKW encourage l'expansion des énergies renouvelables et cherche à sortir rapidement de la production d'électricité issue du charbon. Par ailleurs, dans son domaine d'activité Infrastructure & Buildings, elle propose de nombreux produits et services durables et économes en énergie. En augmentant aussi sa propre efficacité énergétique, en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre et en s'adaptant aux conséquences du changement climatique, BKW assume sa responsabilité. En 2024, elle a aiguisé ses ambitions dans ces domaines, montrant qu'elle est prête à changer elle-même dans le sens d'une contribution à une société climatiquement neutre.

Stratégie

ESRS E1-1

PLAN DE TRANSITION POUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2024, en développant sa stratégie «Solutions 2030», BKW a renforcé son engagement pour le zéro émission nette et adopté un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique. Elle réduit ainsi ses risques et saisit les opportunités qui naissent de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

À l'échelle du groupe, BKW diminuera ses propres émissions dans les périmètres 1 et 2 à zéro net d'ici 2040. Pour cela, elle réduira l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport à 2022 d'ici 2030, et de 93 % d'ici 2040. S'agissant des émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (périmètre 3), BKW atteindra le zéro net d'ici 2050. Elle satisfait ainsi à l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques, qui demande un plan de transition comparable aux objectifs climatiques de la Suisse. Dans les prochaines années, BKW cherchera à faire certifier (p. ex. par la SBTi) la cohérence de sa trajectoire de réduction avec une limitation du réchauffement planétaire à 1,5 degré, conformément à l'Accord de Paris. Mais d'abord, nous devons nous occuper des objectifs déjà fixés et améliorer l'état actuel des mesures dans les émissions du périmètre 3.

Pour réduire l'intensité des gaz à effet de serre dans les périmètres 1 et 2, BKW mise sur ses sources d'émissions les plus intenses. Sur les 884 kilotonnes d'émissions des périmètres 1 et 2, 97 % provenaient en 2024 de participations dans des centrales qui brûlent des combustibles fossiles en Allemagne et en Italie. Le recours aux combustibles et carburants fossiles dans nos propres véhicules et immeubles représente aussi une source d'émissions importantes. C'est pourquoi BKW a défini les trois mesures suivantes:

- Étendre la production d'électricité renouvelable à environ 3,4 GW d'ici 2030
- Chercher à sortir rapidement du charbon, avant l'échéance de sortie que l'Allemagne s'est fixée (2038)
- Électrifier toute la flotte de véhicules de toutes les sociétés de BKW d'ici 2030

Le plan de transition pour l'atténuation du changement climatique a été validé en automne 2024 par la direction du groupe et le conseil d'administration de BKW. Il est un élément essentiel de la nouvelle stratégie d'entreprise «Solutions 2030». D'autres informations sur les risques, opportunités, actions et objectifs qui font partie de ce plan figurent aux pages 32 à 41.

ESRS 2 SBM-3

RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le changement climatique recèle des risques, mais aussi des opportunités pour la stratégie et le modèle économique de BKW. Pour cette raison, BKW a procédé en 2024 à une analyse de scénarios climatiques pour mieux comprendre les incidences potentielles du changement sur ses installations et les risques associés. Cette première analyse s'est surtout concentrée sur les risques physiques, comme les phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et les changements des régimes de précipitations, que peuvent courir le réseau de distribution et les installations de production d'électricité[13]. Les calculs sur lesquels l'analyse se fonde sont naturellement sujets à des incertitudes considérables. L'état des données de mesure sera affiné en 2025 par le secteur Risk Management et les divisions concernées, qui comptent par la suite arriver à des résultats plus précis, prendre les mesures d'adaptation nécessaires et examiner d'autres incidences potentielles. Nous présentons ci-dessous les principaux résultats des trois scénarios examinés. Les résultats en termes de risques physiques qu'implique l'analyse de scénarios climatiques par technologie sont présentés dans le tableau à droite.

Principaux résultats de l'analyse des scénarios climatiques

Scénario d'émissions basses (RCP 2.6): décarbonisation immédiate et en profondeur (0,9 à 2,3 °C)

Dans un scénario d'émissions basses basé sur une réduction stricte dans le monde entier, BKW est avant tout touchée par des risques de transition. Ceux-ci naissent par exemple quand l'économie et la société doivent mettre en œuvre des exigences politiques pour atteindre les objectifs climatiques de la Suisse et de l'UE.

Dans ce scénario, la demande de sources d'énergie respectueuses du climat augmente fortement: une opportunité pour BKW d'élargir rapidement son portefeuille d'énergies renouvelables. Se concentrer davantage sur des technologies à faibles émissions augmente par ailleurs les investissements dans des innovations telles que les réseaux intelligents et les systèmes d'accumulation.

Une évaluation d'une sélection de risques de transition et d'opportunités liées au climat est donnée dans les tableaux de la page 34.

Scénario d'émissions moyennes (RCP 4.5): les émissions atteignent leur pic en 2040, puis reculent (1,7 à 3,2 °C)

Dans un scénario d'émissions moyennes, les émissions de gaz à effet de serre ne se stabilisent qu'au milieu du siècle. Les exigences politiques de réduction des émissions sont respectées avec retard. Bien que des risques de transition subsistent, ils sont moins marqués que dans un scénario d'émissions basses. Simultanément, les incidences physiques du changement climatique augmentent, ce qui signifie une exposition plus forte à des phénomènes météorologiques extrêmes et un risque accru pour les biens de BKW.

Des réglementations tardives, notamment une tarification du carbone par étapes, font augmenter continuellement la demande d'énergies renouvelables. Cela offre à BKW l'opportunité d'élargir son propre portefeuille par étapes et de privilégier ses investissements stratégiques dans des énergies renouvelables. L'importance croissante de technologies comme le stockage d'énergie et les réseaux intelligents permettent de planifier à long terme les investissements nécessaires.

Scénario d'émissions élevées (RCP 8.5): les émissions continuent d'augmenter constamment au XXIe siècle (3,2 à 5,4 °C)

Le scénario d'émissions élevées suppose une augmentation toujours forte des émissions de gaz à effet de serre. Il faut alors s'attendre à de fortes incidences physiques du changement climatique, accompagnées de moindres risques de transition.

La demande en énergie renouvelable reste limitée. Il faut alors compter avec des risques physiques élevés pour les biens de BKW, notamment dus à des météorologies extrêmes et à des changements à long terme de ces phénomènes.

13 La méthode et les sources de données utilisées pour l'analyse des scénarios climatiques sont décrites à la page 35 à 36.

Analyse de scénarios climatiques: risques physiques pour les installations de production d'électricité et le réseau de distribution de BKW

Technologie	Risques climatiques	Résultats	Mesures
Énergie éolienne	Modification des régimes de vents (risque chronique) Pannes et dégâts d'installations dus à des rafales de vent (risque aigu)	Sur les sites analysés, les régimes de vents ne semblent pas changer énormément d'ici 2050 par rapport à aujourd'hui. Cependant, la violence des rafales tend à augmenter. Le risque potentiel de panne ou de dégâts physiques sur les installations augmente, mais reste modéré même dans le scénario d'émissions élevées.	Souscription d'assurances. L'éolien est une technologie autoadaptative, c'est-à-dire que de nouvelles installations mieux adaptées aux changements du climat et des conditions d'exploitation viennent remplacer les anciennes (repowering).
Centrales thermiques	Changement du rendement des installations (risque chronique) Phénomènes extrêmes avec inondations et sécheresses (risque aigu)	La hausse des températures de l'eau et de l'air conduit à une diminution de rendement dans toutes les installations à refroidissement par l'eau ou par l'air. C'est auprès des centrales nucléaires en production constante (profil de base) qu'il faut s'attendre aux incidences les plus fortes. Pour les centrales à gaz et à charbon, par contre, les effets anticipés sont nettement moindres, car la diminution du rendement est surtout marquée en été et ces centrales produisent de toute façon moins à cette saison. Les centrales nucléaires sont prévues pour résister à des phénomènes météorologiques rares (un événement tous les 10 000 ans)[14]. Dans les scénarios climatiques examinés et pour les deux centrales nucléaires où BKW détient des participations, les restrictions d'exploitation attendues à la suite d'inondations et de sécheresses restent minimes. Pour les centrales à gaz et à charbon non plus, on n'attend pas de pannes significatives dues à des météorologies extrêmes.	Par exemple, digues de protection contre les inondations côtières pour la centrale à charbon de Wilhelmshaven. Les sites sont peu exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes.
Force hydraulique	Fonte des glaciers (risque chronique) Pannes dues à de fortes précipitations (risque aigu)	Les incidences attendues de la fonte des glaciers sont plutôt minimes pour les centrales flexibles de pompage-turbinage, mais la tendance est plus lourde pour les centrales à accumulation, dont la flexibilité est réduite. Une augmentation des précipitations extrêmes peut conduire à une pollution de l'eau et à davantage d'arrêts de production pour prévenir des dégâts sur les turbines.	Par exemple, mesures de protection des constructions sises sous des versants exposés, stabilisation des pentes, mesures contre les glissements, dépôts et sédiments (lavages, dragages), renforcement sismique, nouvelles petites centrales hydroélectriques dimensionnées à HQ 300 (crues tricentennales) avec franc-bord d'adaptation aux météorologies extrêmes.
Réseau de distribution	Phénomènes météorologiques extrêmes (risque aigu): p. ex. avalanches, inondations, glissements de terrains et éboulements	Les zones de danger où nous avons des biens vont probablement fortement augmenter d'ici 2050.	Par exemple, puits perdus, murs protecteurs sur les versants escarpés, plus grande hauteur d'installation des sous-stations.

14 WENRA Guidance on Extreme Weather Conditions

Risques de transition dans le cadre du changement climatique

Risque lié au climat	Évaluation	Survenance dans le temps[15]
Marchés	Coûts plus élevés des matières premières et du matériel en raison d'exigences (normes) plus élevées pour une infrastructure économe en énergie. En conséquence, réticence potentielle de la clientèle à entreprendre des actions de renouvellement, d'extension ou de maintenance; possibles incidences sur le chiffre d'affaires.	À court terme
	La décentralisation des infrastructures énergétiques suppose une extension significative de l'infrastructure de réseau, dont la faisabilité est sujette à de nombreux impondérables.	À moyen et long terme
Politique et législation	La rentabilité des participations de BKW dans des centrales à énergies fossiles peut baisser en raison de dispositions plus strictes sur les émissions et de hausses des prix du CO_2.	À moyen et long terme
	L'augmentation de la taxe sur le CO_2 sur les combustibles et carburants fossiles peut conduire à de nouveaux coûts dans les activités opérationnelles, p. ex. pour les véhicules à carburants fossiles.	À court et moyen terme
Réputation	Dégât d'image possible en cas de non-respect d'exigences légales strictes et de non-conformité aux attentes de la clientèle et des investisseurs.	À court, moyen et long terme

Opportunités de transition dans le cadre du changement climatique

Opportunité liée au climat	Évaluation	Survenance dans le temps[15]
Efficacité des ressources	Augmentation du chiffre d'affaires en raison d'un besoin croissant de solutions intégrées en matière d'énergie et d'architecture afin d'assurer une alimentation efficace et adaptée en électricité, en chaleur et en froid.	À court terme
Marchés	Hausse du chiffre d'affaires parce que la clientèle a besoin que BKW fournisse davantage de produits et prestations respectueux du climat et économes en énergie. Conduit à une croissance dans de nouveaux domaines d'activités rentables comme l'e-mobilité et les batteries.	À court et moyen terme
Politique et législation	Nouveaux potentiels de marché en raison de mesures incitatives des pouvoirs publics dans les domaines de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'eau.	À court et moyen terme
Systèmes énergétiques	Hausse du chiffre d'affaires et opportunités de croissance liées à la nécessité d'étendre et de transformer le réseau de distribution pour décentraliser l'approvisionnement en énergie.	À moyen et long terme

15 Court terme: 1 à 4 ans, moyen terme: 5 à 10 ans, long terme: > 10 ans

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS 2 IRO-1

PROCESSUS PERMETTANT D'IDENTIFIER ET D'ÉVALUER LES INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour identifier et évaluer les incidences liées au climat, BKW établit chaque année un bilan des gaz à effet de serre. Elle se base pour cela sur le Protocole sur les gaz à effet de serre. Voir aux pages 45 à 47 pour plus d'informations à ce sujet.

Pour identifier et évaluer les risques et opportunités liés au climat, BKW a procédé en 2024 à une analyse prospective de scénarios climatiques. Cette analyse, dont l'horizon temporel se situe en 2030 et 2050, s'est concentrée sur le réseau de distribution, ainsi que sur les installations de production d'électricité du portefeuille de BKW qu'y prédestinaient leur chiffre d'affaires, leur production et leurs risques[16]. BKW a suivi les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et remplit ainsi les exigences de l'ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques.

L'analyse des scénarios climatiques considère différentes catégories de risques. Elle renvoie à des risques physiques aussi bien chroniques qu'aigus. Parmi les risques chroniques, on compte les changements climatiques à long terme, tels que les régimes de vents différents ou la fonte des glaciers, qui peuvent influencer la production d'énergie. Les risques aigus comprennent les phénomènes météorologiques extrêmes, qui peuvent entraîner des perturbations du réseau et des dégâts physiques sur les infrastructures.

Des risques de transition sont également pris en considération. Des facteurs de risques pertinents ont ainsi été intégrés dans des modèles existants, selon leur évolution potentielle dans l'exposition aux différents scénarios. Par exemple, les modèles de prévision tarifaire ont été élargis pour intégrer les prix potentiels des certificats carbone dans différents scénarios. D'autres facteurs seront pris en considération et ont déjà été intégrés dans le portefeuille de gestion des risques du groupe lorsqu'ils entraînent des risques de transition importants, par exemple liés à des décisions politiques sur les technologies d'énergies fossiles.

Les opportunités qui résultent du changement climatique sont continuellement analysées dans la perspective des unités commerciales et de leurs processus stratégiques.

Pour évaluer les incidences, trois scénarios d'émissions ont été modélisés sur la base des trajectoires représentatives de concentration (Representative Concentration Pathways, ou RCP) appliquées par le Conseil mondial du climat (GIEC). Ces scénarios nous aident à évaluer différents développements des émissions de gaz à effet de serre et leurs conséquences potentielles sur l'infrastructure énergétique.

Scénarios d'émissions de gaz à effet de serre étudiés

Scénario d'émissions basses (RCP 2.6)	Scénario d'émissions modérées (RCP 4.5)	Scénario d'émissions élevées (RCP 8.5)
Le scénario d'émissions basses se caractérise par des actions intensives d'atténuation du changement climatique et par des émissions basses. Il vise à limiter le réchauffement terrestre à moins de 2 °C, dans l'idéal à 1,5 °C.	Le scénario d'émissions modérées prévoit une stabilisation des émissions d'ici le milieu du siècle et un lent recul des émissions ensuite. La température du globe augmente modérément et le réchauffement atteint environ 2 °C à 3 °C d'ici 2100.	Dans le scénario d'émissions élevées, il n'y a pas d'actions importantes d'atténuation du changement climatique. Le réchauffement global pourrait dépasser 4 °C d'ici 2100.

16 Plus de 50 % de la production d'énergie couverts, année de référence: 2023

Dans le cadre de notre analyse de scénarios, nous avons examiné différentes incidences sur BKW, notamment des dégâts possibles sur les infrastructures, des temps d'arrêt, des changements des capacités de production ainsi que des perturbations du réseau. BKW a commencé à intégrer ces paramètres directement dans ses modèles pour pouvoir estimer à l'avenir les incidences financières potentielles sur ses biens et ses activités, telles que les incidences des changements de température sur l'efficience des centrales thermiques.

Des informations internes, mais aussi des sources de données externes ont été utilisées pour cette analyse – notamment des données climatiques de Correntics pour la Suisse et l'Europe, des études scientifiques et des indicateurs climatiques pertinents. Cette combinaison garantit que les prédictions et les évaluations reposent sur une base solide.

En 2025, le Risk Management du groupe continuera d'affiner la méthode utilisée ainsi que de tirer des enseignements de l'analyse de scénarios. Cela permettra, dans les années qui suivront, de représenter les incidences financières potentielles avec autant de précision que possible. Il s'agira en outre de tenir compte des risques et des opportunités liés au climat dans les décisions d'investissement ou l'élaboration des stratégies. L'analyse du risque climatique sera étendue à d'autres sites et activités économiques et couvrira à l'avenir les trois domaines d'activité de BKW.

ESRS E1-2

POLITIQUES ET ORGANISATION LIÉES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le code de conduite du groupe BKW constitue le cadre de référence centralisé pour s'assurer que la direction et le personnel respectent leur engagement et assument leur responsabilité envers l'environnement et le climat. BKW a fixé dans sa politique environnementale et climatique ses exigences pour la gestion des incidences, des risques et des opportunités dans les domaines de l'atténuation du changement climatique, de l'adaptation au changement climatique, de la production d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. BKW s'aligne sur le principe de précaution en prenant des mesures préventives pour éviter, ou au moins diminuer autant que possible, les nuisances environnementales et climatiques. Elle agit pour développer et utiliser des énergies renouvelables et concevra ses activités économiques dans un respect croissant de l'environnement et du climat. Adoptée par le conseil d'administration, la politique environnementale et climatique est contraignante pour toutes les sociétés du groupe BKW.

Le plan de transition et les objectifs d'atténuation du changement climatique, d'adaptation au changement climatique, de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ont été établis par la direction du groupe et adoptés par le conseil d'administration. Il incombe aux membres de la direction du groupe, dans leurs divisions respectives, de mettre en œuvre ces objectifs et ces cibles. L'unité Sustainability Management les soutient en cela au niveau du groupe.

ESRS E1-3

ACTIONS LIÉES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BKW compte renforcer sérieusement son engagement d'atténuation du changement climatique dans ses activités et sa chaîne de valeur. Les actions cruciales suivantes interviennent directement ou indirectement sur les sujets importants dans ce domaine.

Examen des possibilités de sortir rapidement du charbon
D'ici 2040, BKW veut réduire nettement les émissions que dégage sa production d'électricité d'origine fossile et contribuer ainsi à l'atténuation du changement climatique (cf. également pages 40 et 41). Elle cherche pour cela actuellement à sortir de la centrale à charbon de Wilhelmshaven avant l'échéance légale fixée en Allemagne (2038).

Outre dans cette centrale, BKW détient des participations dans deux centrales combinées à gaz en Italie. Ces centrales, dont l'utilisation est flexible, restent pour le moment un élément important de l'approvisionnement européen en électricité. Pour la production de ces centrales combinées à gaz, contrairement à celles à charbon, BKW estime que des solutions aptes à être financées permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre, par exemple en substituant aux combustibles fossiles des combustibles alternatifs (p. ex. «gaz verts»), et peut-être en neutralisant les émissions résiduelles, c'est-à-dire en séparant et stockant le CO_2 à long terme après le processus de combustion («capture et stockage du carbone»). BKW étudie constamment de nouvelles possibilités et technologies.

Expansion de la production d'énergie renouvelable
BKW poursuit avec détermination le développement des énergies renouvelables.

En 2024, les centrales suivantes étaient en cours de planification ou de construction:

Photovoltaïque:
- Deux centrales solaires à Genzano di Lucania et Tuscania, Italie (en développement)
- Installation solaire sur terrain libre Belpmoos-Solar, canton de Berne (en planification)
- Deux projets solaires alpins, canton de Berne (en planification)

Éolien:
- Deux parcs éoliens à Cerignola, Italie (en planification)
- Parc éolien de Tramelan, canton de Berne (autorisation accordée)
- Parc éolien de Jeanbrenin, canton de Berne (procédure d'opposition en cours)

Force hydraulique:
- Mini-centrale hydroélectrique de Sousbach, canton de Berne (en construction)
- Mini-centrale hydroélectrique de Turbach, canton de Berne (autorisation de concession et de construction accordée)
- Centrale de Trift, canton de Berne (Kraftwerke Oberhasli) (en planification)
- Agrandissement du lac de Grimsel, canton de Berne (Kraftwerke Oberhasli) (en planification)
- Centrale Handeck 4, canton de Berne (Kraftwerke Oberhasli) (en planification)
- Centrale de pompage-turbinage du Grimsel 4, canton de Berne (Kraftwerke Oberhasli) (en planification)

Thermoréseaux:
- Thermoréseau de Kehrsatz, canton de Berne (en construction)
- Thermoréseau de Niederscherli, canton de Berne (en construction)
- Thermoréseau de Bienne-Centre, canton de Berne (en construction)
- Thermoréseau de Biberist-Industrie, canton de Soleure (en construction)
- Thermoréseau de Bettlach, canton de Soleure (avant demande d'autorisation)
- Thermoréseau de Bützberg, canton de Berne (avant demande d'autorisation)

– Thermoréseau d'Oensingen-Industrie, canton de Soleure (avant demande d'autorisation)
– Thermoréseau d'Ostermundigen, canton de Berne (avant demande d'autorisation)
– Thermoréseau de Gerlafingen, canton de Soleure (avant demande d'autorisation)

Électrification du parc automobile de l'entreprise
Dès 2023, BKW a décidé d'électrifier entièrement son parc automobile d'ici 2030. Ses 3 500 voitures et véhicules utilitaires légers représentent un puissant levier pour progresser dans l'atténuation du changement climatique jusque dans les divisions de services de BKW. L'entreprise a donc adopté de nouveaux principes d'achat de véhicules. Elle prévoit d'engager d'ici 2026 environ 3,5 millions de francs suisses supplémentaires dans ces achats et d'étendre son infrastructure de recharge. Au moins 500 véhicules devraient être électrifiés d'ici fin 2026. Fin 2024, 214 véhicules électriques étaient en service, et 85 autres étaient déjà commandés.

L'électrification de la flotte de véhicules professionnels contribue aussi directement à augmenter l'efficacité énergétique de BKW, car la propulsion de véhicules électriques demande moins d'énergie que celle des véhicules à hydrocarbures. BKW s'est également fixé de nouveaux objectifs pour augmenter sa propre efficacité énergétique (cf. également page 41).

Sensibilisation et formation
Nos cadres supérieurs sont régulièrement informés et sensibilisés sur des thèmes liés à l'énergie et aux émissions lors d'événements internes. Des formations ont également été introduites en 2024 pour les expertes et les experts de BKW, en vue d'une communication crédible, sans greenwashing.

Cibles et métriques

ESRS E1-4

CIBLES LIÉES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Atténuation du changement climatique
En 2024, BKW a étendu son engagement pour l'atténuation du changement climatique et son objectif de zéro émission nette. Dans les activités énergétiques, l'objectif du zéro net pour 2040, fixé l'année précédente, est généralisé à toute l'entreprise pour les périmètres 1 et 2. Les objectifs climatiques fixés valent donc à présent aussi pour les divisions de services de BKW. De plus, sa trajectoire de réduction dans les périmètres 1 et 2 est précisée et se traduit par les sous-objectifs suivants pour 2040, liés au zéro net:

- D'ici 2030, BKW réduira l'intensité de ses gaz à effet de serre de 50 % par rapport à 2022, à 63 g CO_2e/kWh.
- D'ici 2040, BKW réduira l'intensité de ses gaz à effet de serre de 93 % par rapport à 2022, à 9 g CO_2e/kWh.
- Dès 2040, BKW neutralisera ses émissions résiduelles de 9 g CO_2e/kWh

Pour le calcul de l'intensité des gaz à effet de serre, les émissions des périmètres 1 et 2 sont confrontées à l'énergie produite. Ces objectifs en termes d'intensité des gaz à effet de serre pour l'atténuation du changement climatique sont courants pour les entreprises énergétiques. L'année 2022 sert de base pour l'évaluation du recul relatif de cette intensité. Cette année de base en donne une valeur de référence bien représentative, car l'intensité de ses émissions correspond à la moyenne des années 2021 à 2023.

La réduction de la production d'électricité fossile, l'augmentation de la production d'électricité renouvelable et l'électrification du parc automobile interne permettront d'atteindre l'objectif du zéro net pour 2040 (cf. également pages 38 et 39). Les contributions de ces différentes initiatives à la réalisation des objectifs sont présentées dans le tableau ci-après.

Contributions aux objectifs attendues des actions des périmètres 1 et 2[17]

Mesure	2022	2024	2030	2040
Examen des possibilités de sortir rapidement du charbon			10-20 %	10-20 %
Expansion de la production d'électricité renouvelable			Jusqu'à 30 %	Pas de prévision
Électrification du parc automobile de l'entreprise			2-5 %	2-5 %
Intensité des gaz à effet de serre (g CO_2e/kWh)	126	84 (-33 %)	63 (-50 %)	9 (-93 %)

Pour BKW, la priorité réside dans la réduction et la substitution de ses émissions de gaz à effet de serre. Les émissions résiduelles inévitables, c'est-à-dire celles qui ne peuvent ni être réduites, ni faire l'objet d'une substitution, devront être neutralisées dès 2040 pour les périmètres 1 et 2. Neutraliser signifie extraire de l'atmosphère, sous forme de CO_2, un équivalent des émissions résiduelles et le stocker à long terme, par exemple dans des réservoirs souterrains spécialement adaptés. Dans les prochaines années, BKW fera un premier état des lieux stratégique pour mettre en place son propre portefeuille de neutralisation.

En parallèle, BKW se fixe également un objectif de zéro émission nette pour le reste de la chaîne de valeur (périmètre 3) et compte l'atteindre d'ici 2050 au plus tard. Actuellement, BKW n'a pas encore pu recueillir assez de données pour tracer un itinéraire de réduction avec des objectifs intermédiaires concrets. Rassembler des données reste un défi, notamment dans les émissions survenant auprès des fournisseurs de BKW ainsi que

17 Toutes les valeurs pour 2030 et 2040 sont prévues et peuvent évoluer constamment, par exemple, en raison de changements sur le marché ou dans la structure de l'entreprise.

dans celles des produits et services vendus. Dans les prochaines années, nous comblerons les lacunes de données et paverons la voie vers le zéro net pour 2050.

Méthode de calcul des objectifs:
Les chiffres des gaz à effet de serre (GES) englobent tous les GES visés dans le protocole de Kyoto[18]. La limite organisationnelle et opérationnelle du système de calcul des objectifs cadre £avec celle de l'inventaire des GES (cf. page 47). Pour le calcul des objectifs, les émissions du périmètre 2 ont été prises en compte selon la méthode «market-based».

Expansion de la production d'énergie renouvelable
BKW a déjà atteint tôt en 2024 l'objectif qu'elle avait communiqué auparavant d'augmenter sa puissance installée de nouvelles énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, petite hydraulique et biomasse) à 1 000 mégawatts (MW) d'ici 2026: fin 2024, cette puissance installée se situait à 1009 MW. BKW s'est donc fixé en 2024 de nouveaux objectifs d'expansion et veut faire passer sa capacité de production pour l'énergie renouvelable (eau, éolien, solaire, biomasse) des 2,7 GW actuels à 3,4 GW d'ici 2030. Cette expansion permettra de remplacer en partie la production d'énergie fossile, ce qui contribuera directement à l'atténuation du changement climatique.

Augmentation de l'efficacité énergétique
Dans sa propre efficacité énergétique également, BKW veut progresser. En remaniant pour cela ses objectifs de durabilité, elle a affirmé son ambition d'atteindre d'ici 2030 une hausse de 15 % de son efficacité dans sa consommation interne d'énergie par rapport à 2022. L'efficacité énergétique est mesurée en MWh par membre du personnel, sans l'électricité consommée pour les installations de production d'électricité et de chaleur. Chez BKW, les leviers principaux pour augmenter l'efficacité énergétique résident dans l'électrification systématique des véhicules et le remplacement des chauffages, ainsi que dans une isolation optimisée des bâtiments d'exploitation et d'habitation appartenant à BKW.

Adaptation au changement climatique
Dans son orientation stratégique, BKW attache une grande importance à l'analyse des risques physiques et de transition ainsi que des opportunités que recèle le changement climatique. Ces connaissances sont décisives pour déceler à temps des difficultés potentielles et prendre les mesures d'adaptation correspondantes dans toutes les divisions. À partir de 2025, l'ensemble des risques liés au climat seront étudiés dans tous les nouveaux projets d'importance stratégique. En outre, BKW travaille pour établir un portefeuille de prestations ciblant une adaptation effective au changement climatique.

Pour plus d'informations sur les investissements dans la production d'énergie, voir:
www.bkw.ch/solutions2030

18 Dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), hydrofluorocarbures halogénés (HFCH), hydrofluorocarbures (HFC) et hexafluorure de soufre (SF_6).

ESRS E1-5

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Production d'énergie

Au cours de l'année, BKW a produit 10 628 GWh d'électricité. Ce volume est issu des centrales consolidées, des participations, des droits de souscription et des participations financières non gérées. Une part de 64 % du volume d'électricité (6 841 GWh) provient de sources d'énergie renouvelables (force hydraulique, énergie éolienne, énergie photovoltaïque et biomasse), soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Le volume d'électricité produit dépend d'une part de la puissance installée, et d'autre part de la disponibilité des centrales, des conditions météorologiques et de la demande sur le marché de l'électricité. La hausse de la production d'énergie renouvelable en 2024 s'explique principalement par des conditions hydrologiques nettement meilleures que les années précédentes, mais aussi par l'augmentation des participations dans la production éolienne. La production d'électricité totale de BKW est visible dans le tableau ci-contre.

Production d'électricité de BKW en 2024

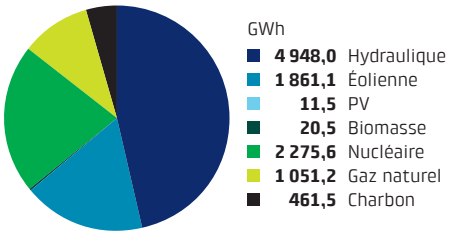

BKW gère en outre 42 réseaux de chaleur à distance ou contrats d'installations individuelles. Durant l'exercice sous revue, elle a produit elle-même 146 GWh de chaleur, dont 92 % à partir de sources d'énergie renouvelables (plaquettes de bois de forêt, bois usagé, pellets et pompes à chaleur). Outre sa production propre, BKW exploite les rejets de chaleur d'usines d'incinération des ordures ménagères, ce qui lui permis de fournir 45 GWh d'énergie thermique à sa clientèle.

Consommation d'énergie

En 2024, la consommation d'énergie au sein de BKW s'est élevée à quelque 152 GWh. Au cours des trois dernières années, BKW a diminué sa consommation totale d'énergie, en particulier, grâce à la baisse des quantités de carburants et de la consommation d'électricité pour l'énergie de pompage. La consommation d'énergie de l'entreprise (hors courant de pompage) a ainsi reculé de 9,95 MWh à 9,54 MWh par membre du personnel par rapport à l'exercice précédent. Le tableau de la page 44 montre la ventilation détaillée des consommations énergétiques, y compris les parts attribuables aux sources d'énergie renouvelables.

Consommation d'énergie de BKW

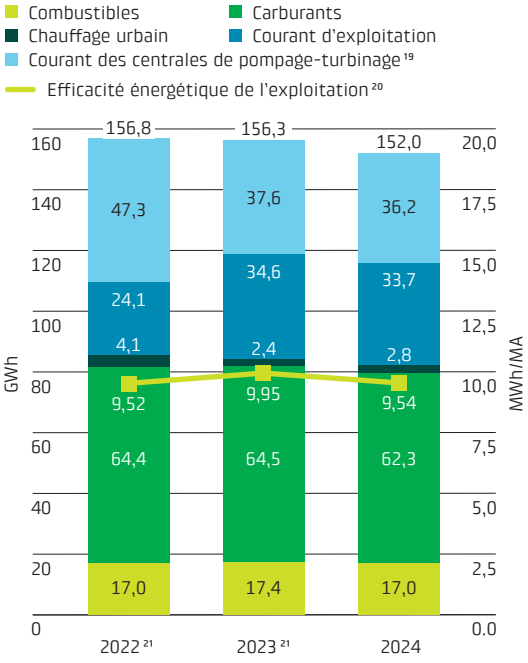

19 Pertes de courant de pompage. Conformément à l'art. 9 LEne, une perte de 17 % du courant de pompage doit être déclarée et couverte par des garanties d'origine. BKW utilise à cette fin des garanties d'origine provenant de l'énergie nucléaire.
20 Consommation d'énergie hors courant de pompage, calculée par membre du personnel (headcount).
21 Les chiffres des exercices précédents ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base de nouvelles connaissances et/ou de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.

Production d'électricité de BKW

	Puissance installée, part de BKW[22] MW			Volume d'énergie de BKW GWh		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Centrales consolidées[23]						
Fil de l'eau	242	242	242	872.2	995.9	1201.4
Petites hydrauliques	58	67	67	164.3	238.5	316.2
Éoliennes on-shore	601	726	785	1080.2	1289.0	1448.4
PV	13	14	14	13.9	12.8	11.5
Biomasse	3	3	3	15.4	10.0	20.5
Gaz naturel	62	62	62	72.8	34.4	44.8
Total	**979**	**1114**	**1173**	**2218.9**	**2580.6**	**3042.8**
Accords conjoints et sociétés associées[24]						
Fil de l'eau	30	30	30	117.4	132.4	162.7
Centrales à accumulation	221	223	223	419.4	553.1	695.4
Stockage par pompage (production brute)	1145	1150	1150	1720.5	2071.6	2559.6
Éoliennes on-shore	19	34	17	105.5	206.2	93.9
Nucléaire	333	332	333	2124.7	2135.5	2274.6
Gaz naturel	192	192	192	1010.7	1131.2	1006.4
Charbon	235	235	235	1014.7	372.3	461.5
Total	**2175**	**2196**	**2179**	**6512.8**	**6602.3**	**7254.1**
Énergie non exploitée issue de participations financières[25]						
Petites hydrauliques	3	4	4	10.2	10.8	12.7
Éoliennes on-shore	134	119	119	398.9	340.6	318.8
Total	**137**	**123**	**123**	**409.1**	**351.4**	**331.5**
Résultat global	**3291**	**3433**	**3475**	**9140.8**	**9534.4**	**10628.4**
% d'énergies renouvelables	75 %	76 %	76 %	54 %	61 %	64 %
% d'énergies non renouvelables	25 %	24 %	24 %	46 %	39 %	36 %

Production de chaleur de BKW

	GWh		
	2022[26]	2023[26]	2024
Production propre	127.5	139.9	146.5
% de production propre d'énergies renouvelables[27]	91 %	90 %	92 %
% de production propre d'énergies non renouvelables	9 %	10 %	8 %
Rejets thermiques utilisés[28]	38.0	40.7	44.9
Chaleur fournie	165.4	180.5	191.4

22 Date de référence: 31 décembre 2024.
23 Centrales contrôlées par BKW (sociétés du groupe). Les chiffres indiquent 100 % de la puissance installée et des quantités produites.
24 Les chiffres indiquent la répartition de la puissance installée et les quantités produites selon le degré d'influence opérationnelle, qui résulte de la part de l'électricité prélevée et commercialisée par BKW et correspond en général au pourcentage de participation.
25 Les chiffres indiquent la répartition de la puissance installée et les quantités produites par les centrales sur lesquelles BKW n'exerce aucune influence opérationnelle (pas de conduite de l'exploitation ni de prélèvement ou de commercialisation de l'électricité).
26 Les chiffres des exercices précédents ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base de nouvelles connaissances et/ou de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.
27 Plaquettes de bois de forêt, bois usagé, pellets et pompes à chaleur.
28 À partir d'usines d'incinération des ordures ménagères.

Consommation d'énergie au sein de BKW

GWh

	2022[29]	2023[29]	2024
Combustibles			
Consommation de combustibles de sources fossiles	16.4	16.6	15.9
% de sources fossiles	96 %	96 %	94 %
Mazout	9.5	10.0	8.6
Gaz naturel	6.9	6.6	7.4
Consommation de combustibles de sources renouvelables	0.7	0.8	1.1
% de sources renouvelables	4 %	4 %	6 %
Bois	0.6	0.6	0.7
Biogaz	0.1	0.2	0.4
Consommation totale de combustibles	**17.0**	**17.4**	**17.0**
Carburants			
Consommation de carburants de sources fossiles	64.4	64.5	62.3
% de sources fossiles	100 %	100 %	100 %
Gazole	55.3	54.5	54.1
Essence	9.1	9.9	8.2
CNG/gaz naturel	0.0	0.0	0.1
Consommation de carburants de sources renouvelables	0.0	0.0	0.0
% de sources renouvelables	0 %	0 %	0 %
Consommation totale de carburants	**64.4**	**64.5**	**62.3**
Chauffage urbain[30]			
Consommation de chauffage urbain de sources fossiles	1.6	1.2	1.4
% de sources fossiles	40 %	52 %	52 %
Consommation de chauffage urbain de sources renouvelables	2.5	1.1	1.3
% de sources renouvelables	60 %	48 %	48 %
Consommation totale de chauffage urbain	**4.1**	**2.4**	**2.8**
Électricité			
Consommation d'électricité de l'entreprise issue du mix énergétique[31]	15.5	17.0	14.5
Consommation d'électricité de l'entreprise issue de sources 100 % renouvelables	8.6	17.5	19.2
Consommation totale d'électricité de l'entreprise	**24.1**	**34.6**	**33.7**
dont électricité utilisée comme carburant	0.1	0.3	0.6
dont électricité utilisée dans les immeubles	24.0	34.2	33.1
Consommation d'électricité des centrales de pompage-turbinage[32]	47.2	37.6	36.2
Consommation totale d'électricité	**71.3**	**72.1**	**69.9**
% de sources 100 % renouvelables	12 %	24 %	27 %
% d'origine nucléaire[33]	67 %	53 %	52 %
Consommation totale d'énergie	**156.8**	**156.3**	**152.0**

29 Les chiffres des exercices précédents ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base de nouvelles connaissances et/ou de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.

30 La part renouvelable dans l'acquisition de chauffage urbain est calculée sur la base d'un facteur moyen par pays. (CH: 75 %, DE: 23 %, AT: 21 %)

31 Le mix énergétique contient également des sources d'énergie renouvelables.

32 Pertes de courant de pompage. Conformément à l'art. 9 LEne, une perte de 17 % du courant de pompage doit être déclarée et couverte par des garanties d'origine. BKW utilise à cette fin des garanties d'origine provenant de l'énergie nucléaire.

33 La part de la consommation d'électricité d'origine nucléaire dans l'acquisition du mix énergétique est calculée sur la base d'un facteur moyen par pays. (CH: 33 %, DE: 2 %, AT: 0 %, IT: 0 %).

ESRS E1-6

ÉMISSIONS BRUTES DE GES DE PÉRIMÈTRES 1, 2 OU 3 ET ÉMISSIONS TOTALES DE GES

Au total, 1 314 kilotonnes de CO_2e ont été émises en 2024. Par rapport à l'exercice précédent, les émissions totales de BKW ont donc légèrement augmenté. Cette hausse est principalement imputable à l'utilisation accrue de la centrale au charbon de Wilhelmshaven, dans laquelle BKW détient une participation et qui est utilisée en fonction des besoins en électricité, des capacités disponibles sur le marché et des besoins de stabilité du réseau. L'utilisation supérieure de cette centrale est notamment visible dans les émissions du périmètre 1, mais aussi dans celles du périmètre 3 (périmètre 3.3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie). L'évolution des émissions du périmètre 3 tient toutefois principalement à un nouvel élargissement de la couverture des données (cf. Évolution à la page suivante). Malgré l'augmentation absolue, les émissions de GES continuent en effet de reculer au regard de la production d'électricité, ce qui s'explique par une plus forte production d'énergie renouvelable (cf. également page 42). Une ventilation détaillée des émissions de GES figure à la page 47.

Émissions de gaz à effet de serre de BKW dans les périmètres 1 et 2

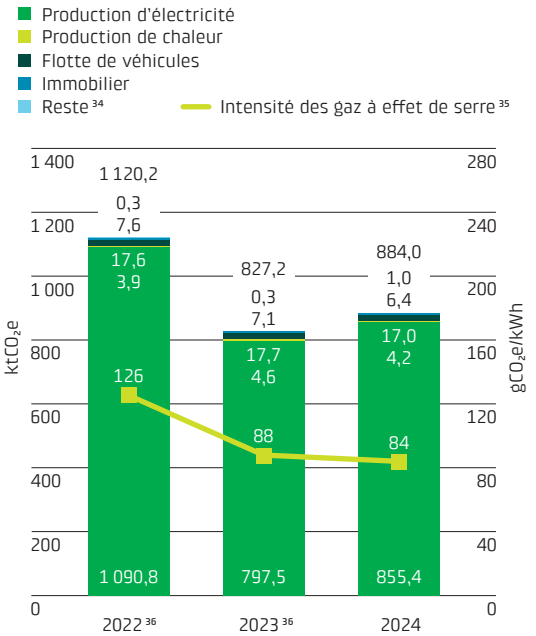

Émissions de gaz à effet de serre de BKW dans le périmètre 3

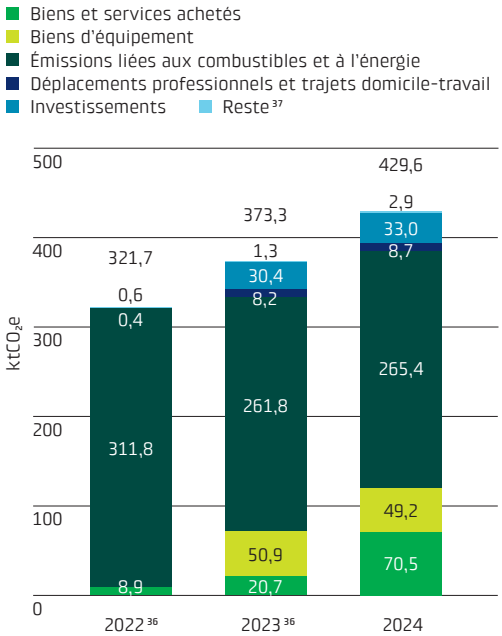

Intensité des gaz à effet de serre

	2022 [36]	2023 [36]	2024
	g CO_2e/prélèvement		
Intensité des GES des périmètres 1 et 2 (en g CO_2e/kWh d'énergie produite, market-based) [38]	125.9	88.3	84.3
Intensité des GES des périmètres 1 à 3 (en g CO_2e/CHF de chiffre d'affaires, location-based)	278.9	262.5	276.7
Intensité des GES des périmètres 1 à 3 (en g CO_2e/CHF de chiffre d'affaires, market-based)	277.4	261.1	275.3

34 Émissions causées par les fluides caloporteurs et les gaz liquides, notamment le SF_6.
35 Émissions de gaz à effet de serre des périmètres 1 et 2 par énergie produite, hors production d'électricité provenant des participations financières.
36 Les chiffres des exercices précédents ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base des nouvelles connaissances et/ou de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.
37 Émissions causées par l'élimination des déchets et les transports en amont.
38 Hors production d'électricité provenant de l'énergie non exploitée issue de participations financières.

Évolution de la comptabilité des gaz à effet de serre

Lors de l'élaboration de l'inventaire des gaz à effet de serre de 2024, BKW a réalisé des progrès en termes de qualité des données et d'efficacité du recensement. En particulier, elle s'est rapprochée de l'exhaustivité dans le périmètre 3. De nouvelles catégories de marchandises ont été analysées et les émissions de GES en résultant ont été calculées, notamment, parmi les biens et services achetés. Les principales émissions de GES des biens et services achetés sont par conséquent intégrées dans le bilan pour les domaines d'achat de la production d'électricité et de l'exploitation du réseau. Pour 2024, 87 % du volume des achats sont couverts, contre 17 % l'année précédente. Cette nette progression provient de la précision méthodologique accrue dans la saisie sur la base de la grille quantitative (activity-based) et de la valeur monétaire des achats (spend-based). Les volumes sont multipliés par des facteurs d'émission précis, qui correspondent aux pratiques d'approvisionnement effectives. BKW dispose donc de grilles quantitatives établies et analysées de façon systématique pour 2023 et 2024.

Dans les prochaines années, BKW investira encore dans une meilleure couverture et elle est résolue à déterminer également les émissions des biens et services achetés dans le domaine d'activité Infrastructure & Buildings. Outre les émissions de la chaîne d'approvisionnement, il est également complexe de déterminer les émissions des produits vendus. En raison de l'amélioration de la couverture, BKW prévoit que les émissions du périmètre 3 continueront d'augmenter au cours des prochaines années.

Catégories du périmètre 3 couvertes selon le protocole des gaz à effet de serre

Catégorie du périmètre 3	Évolutions et situation en 2024
Catégories du périmètre 3 prises en compte	
3.1 Biens et services achetés	Élargissement de la collecte et amélioration de la qualité des données
3.2 Biens d'équipement	Aucun changement, véhicules et construction de centrales couverts
3.3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie	Aucun changement, calcul complet
3.4 Transport et distribution en amont	Aucun changement, lacunes en matière de données connues
3.5 Déchets	Élargissement de la collecte et amélioration de la qualité des données
3.6 Déplacements professionnels	Amélioration de la qualité des données
3.7 Trajets domicile-travail	Amélioration de la qualité des données, estimation sur la base de statistiques nationales sur les navettes
3.15 Investissements	Aucun changement, investissements financiers dans les centrales et participations de Power Grid couverts
Catégories du périmètre 3 non prises en compte	
3.8 Actifs en crédit-bail en amont	Déjà pris en compte dans les périmètres 1 et 2
3.9 Transport et distribution en aval	Analysés et considérés comme non pertinents
3.10 Transformation des produits vendus	Analysée et considérée comme non pertinente
3.11 Utilisation des produits vendus	Base de données actuellement insuffisante
3.12 Traitement de fin de vie des produits vendus	Base de données actuellement insuffisante
3.13 Actifs en crédit-bail en aval	Base de données actuellement insuffisante
3.14 Franchises	Analysées et considérées comme non pertinentes

Émissions de gaz à effet de serre de BKW en milliers de tonnes de CO_2e

kt CO_2e

	2022[39]	2023[39]	2024
Émissions du périmètre 1			
Sociétés du groupe du périmètre 1	63.4	44.1	48.0
Accords conjoints et sociétés associées du périmètre 1[40]	1054.1	780.4	833.5
Total des émissions du périmètre 1	**1117.5**	**824.5**	**881.5**
Émissions du périmètre 2			
Sociétés du groupe du périmètre 2 (location-based)	2.3	2.7	2.8
Accords conjoints et sociétés associées du périmètre 2 (location-based)[40]	8.3	6.6	6.4
Total des émissions du périmètre 2 location-based	**10.6**	**9.3**	**9.2**
Sociétés du groupe du périmètre 2 (market-based)	2.7	2.8	2.4
Accords conjoints et sociétés associées du périmètre 2 (market-based)[40]	0.0	0.0	0.0
Total des émissions du périmètre 2 market-based	**2.7**	**2.8**	**2.4**
Émissions du périmètre 3			
Émission en amont	321.7	342.9	396.7
3.1 Biens et services achetés	8.9	20.7	70.5
3.2 Biens d'équipement	n.a.	50.9	49.2
3.3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie	311.8	261.8	265.4
3.4 Transport et distribution en amont	0.4	0.2	0.2
3.5 Déchets	0.2	1.2	2.7
3.6 Déplacements professionnels	0.4	0.6	0.9
3.7 Trajets domicile-travail	n.a.	7.5	7.8
Émissions en aval	n.a.	30.4	33.0
3.15 Investissements	n.a.	30.4	33.0
Total des émissions du périmètre 3	**321.7**	**373.3**	**429.6**
Total des émissions des périmètres 1 à 3 location-based	**1449.8**	**1207.0**	**1320.3**
Total des émissions des périmètres 1 à 3 market-based	**1442.0**	**1200.5**	**1313.6**

Méthode d'élaboration de la comptabilité des gaz à effet de serre

L'inventaire des GES s'inspire des principes d'élaboration du bilan du protocole de Kyoto sur les GES et inclut tous les GES cités dans ce protocole[41]. Parmi les émissions du périmètre 2, une distinction est établie entre les émissions liées aux sites, qui résultent de la consommation du mix énergétique moyen dans une région (location-based), et les émissions liées au marché, qui résultent de l'achat effectif de produits énergétiques qui est régi contractuellement (market -based). Le bilan concerne tout le groupe BKW. Si les données n'ont pas pu être collectées pour l'ensemble de l'année, les données de l'année précédente ont été utilisées au prorata ou les données de l'année en cours ont été extrapolées. BKW définit les limites du système selon l'approche du contrôle opérationnel (conformément aux ESRS) et déclare ses émissions des périmètres 1 et 2 en fonction de l'étendue de ce contrôle: en complément aux émissions des sociétés du groupe, elle déclare la part des émissions des périmètres 1 et 2 des centrales dans lesquelles elle détient une participation et dont elle prélève et commercialise l'électricité. Cette part correspond en général au pourcentage de participation.

39 Les chiffres des exercices précédents ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base de nouvelles connaissances et/ou de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.

40 Approche du contrôle opérationnel (cf. encadré sur la méthode).

41 Dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), hydrofluorocarbures halogénés (HFCH), hydrofluorocarbures (HFC) et hexafluorure de soufre (SF_6).

ESRS E3

Utilisation de l'eau

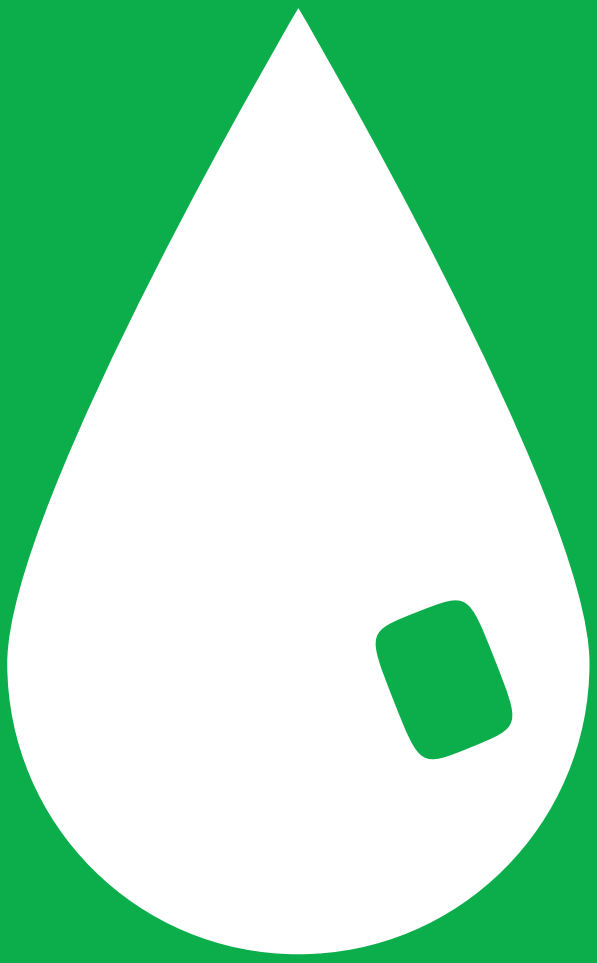

BKW utilise de grandes quantités d'eau, notamment pour ses centrales hydrauliques et thermiques. Cette eau est prélevée ou accumulée pour produire de l'énergie ou refroidir des installations, puis elle est rendue à l'environnement. Contrairement à l'utilisation de l'eau, la consommation d'eau au sein de BKW n'est pas soumise à une analyse spécifique conformément au principe de l'importance relative. Dans le cadre de ses nouveaux objectifs de durabilité, BKW se propose donc tout d'abord de quantifier son utilisation d'eau afin de mettre en place le fondement nécessaire pour la collecte de données et l'élaboration de mesures permettant d'accroître son efficacité à cet égard. La collecte de données sera ensuite affinée tout au long de la chaîne de valeur afin de mieux comprendre les risques et les opportunités connexes.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS 2 IRO-1

DESCRIPTION DES PROCÉDURES D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS LIÉS AUX RESSOURCES AQUATIQUES ET MARINES

Les incidences liées à la modification de l'utilisation d'eau douce sont analysées dans le cadre de l'approche LEAP[42]. Appliquée pour la première fois en 2024 sur la base de ressources secondaires[43], cette approche a servi à identifier les incidences potentiellement importantes des activités économiques de BKW. En 2025, le périmètre de l'évaluation a été élargi et s'étend désormais à une analyse à l'échelle de l'entreprise de différentes métriques des incidences, y compris l'utilisation de l'eau.

Dans le cadre de l'évaluation LEAP, tous les sites de production d'électricité des sociétés du groupe BKW et des activités communes ont été localisés et chaque site a été évalué à l'aide du Baseline Water Stress Index[44] de sa zone. D'après les premiers constats, BKW exploite 15 parcs éoliens terrestres, deux groupes de petites centrales hydroélectriques et une centrale thermique dans des régions soumises à un stress hydrique élevé.

La dimension des ressources marines n'est pas importante pour BKW, car le modèle économique de l'entreprise ne comporte aucun point de contact significatif avec ces ressources (en particulier, aucune éolienne offshore). L'utilisation de l'eau ne revêt pas non plus d'importance pour les éoliennes terrestres, car ces centrales n'engendrent pas d'incidences notables sur les ressources en eau. L'importance est également faible pour les petites centrales hydroélectriques, car si l'eau y est turbinée, elle n'est ni stockée ni consommée. L'accent sera donc mis en 2025 sur la centrale thermique. Les incidences importantes de ce site seront ainsi mesurées et évaluées selon l'approche LEAP. Les risques et les opportunités seront également répertoriés à la lumière des incidences substantielles. En fonction des résultats obtenus, des mesures pertinentes pour ces risques seront élaborées.

Les risques et les opportunités importants ont principalement été identifiés sur la base des conclusions de l'analyse de la double importance (cf. page 24 à 25). Il faudrait mener des travaux complémentaires pour comprendre parfaitement l'importance des risques et des opportunités recensés. Dans les prochaines années, BKW s'efforcera d'approfondir sa première évaluation et de quantifier au mieux les risques et les opportunités. L'analyse et la quantification exhaustives des incidences contribueront à cerner plus concrètement les risques et les opportunités.

Les procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités décrites sont appliquées à l'échelle du groupe. En complément, certaines divisions ont adopté ces dernières années leurs propres procédures pour surveiller leurs activités. Dans la division Hydro, plusieurs parties du portefeuille sont ainsi d'ores et déjà surveillées en temps réel sur une plateforme de données interne. L'année dernière, cinq centrales supplémentaires ont été connectées à ce système, et la connexion d'autres petites centrales hydroélectriques est prévue pour 2025. La plateforme de données interne révèle différents paramètres sur l'eau, tels que la température et les apports en eau, qui pourront alimenter de futures analyses des incidences.

42 Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: the LEAP approach – TNFD.
43 Méthodologie: cf. chapitre Biodiversité et écosystèmes à la page 54.
44 Sur la base de l'Aqueduct Baseline Water Stress | Resource Watch

ESRS E3-1

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'EAU

Le code de conduite du groupe BKW constitue le cadre de référence centralisé pour s'assurer qu'à la fois la direction et le personnel respectent leur engagement et assument leur responsabilité envers l'environnement et le climat. La politique environnementale et climatique de BKW établit les prescriptions pour la gestion des incidences dans le domaine de l'utilisation de l'eau. BKW respecte le principe de précaution en prenant des mesures préventives pour éviter autant que faire se peut, ou à défaut, réduire le plus possible les dommages pour l'environnement et le climat. Elle utilise l'eau avec parcimonie et efficience et oblige ses fournisseurs à assumer leurs responsabilités et à s'améliorer en permanence sur le plan écologique. Adoptée par le conseil d'administration, la politique environnementale et climatique est contraignante pour toutes les sociétés du groupe BKW.

C'est la direction du groupe qui a fixé les objectifs relatifs à l'utilisation de l'eau. Ses membres répondent de la réalisation de ces objectifs et de la mise en œuvre d'actions correspondant aux prescriptions dans leurs divisions respectives. Ils bénéficient à cette fin de l'aide du Sustainability Management au niveau du groupe.

Cibles

ESRS E3-3

CIBLES EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'EAU

En matière d'utilisation de l'eau, BKW s'est assigné pour objectif de créer d'ici 2026 une base de données sur l'utilisation de l'eau et l'efficacité de l'utilisation de l'eau sur tous ses sites. En 2025, l'équipe du Sustainability Management aidera les divisions impliquées à planifier la mise en œuvre. Il s'agira, dans un premier temps, de recueillir toutes les données sur l'utilisation de l'eau et les autres métriques pertinentes des sites concernés de BKW. Cette compilation de données sera ensuite élargie progressivement à toute la chaîne de valeur. Ce faisant, une attention particulière sera accordée aux activités grandes consommatrices d'eau dans les régions exposées à un stress hydrique élevé.

Cette orientation favorisera la gestion des incidences importantes de BKW. La bonne compréhension de ces incidences requiert une base de données couvrant l'ensemble de l'entreprise, qui est en cours de constitution. Il est impératif de collecter et de surveiller les données pertinentes pour appréhender les incidences importantes et quantifier les risques et les opportunités importants. De même, des actions ne peuvent être élaborées et déployées que s'il existe une base de données sur les métriques des incidences.

ESRS E4

Biodiversité et écosystèmes

La perte de biodiversité dans le monde fait partie des enjeux majeurs du XXIe siècle. Les centrales et les installations de réseau influencent également les paysages et les régions où elles sont construites. En parallèle, bon nombre d'installations du secteur énergétique sont tributaires de prestations liées à la nature (Ecosystem Services). BKW prend toute une série de mesures de compensation pour éviter et réduire les effets négatifs sur l'eau, les sols, l'air et les écosystèmes. En 2024, elle a examiné pour la première fois les incidences, les dépendances, les risques et les opportunités pour la nature à l'échelle du groupe. Cette analyse, fondée sur les observations de l'année dernière, procure un premier aperçu des liens entre le modèle économique de BKW et les causes qui provoquent directement les changements du milieu naturel et la régression de la biodiversité [45]. En 2024 également, le groupe a concrétisé des mesures grâce à un financement du fonds écologique BKW. Il contribue ainsi à la protection d'espèces menacées individuelles, de communautés d'espèces locales et d'écosystèmes entiers.

Stratégie

ESRS 2 SBM-3

INCIDENCES, DÉPENDANCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

Opérant dans le secteur de l'énergie et des infrastructures, BKW interagit inévitablement avec différents habitats, parmi lesquels des écosystèmes urbains et industriels, mais aussi alpins, des milieux aquatiques, des forêts et des prairies[46]. D'un côté, ses activités produisent des répercussions sur ces habitats, et de l'autre, cette interaction s'accompagne de risques, tels que les retards de projets dus à des recours. En même temps, la sensibilisation croissante aux problématiques de la biodiversité fait naître des opportunités pour BKW, car la demande de solutions pour des services de planification et de construction respectueux de l'environnement augmente également.

Sur le marché de l'énergie, BKW exploite, outre son réseau de distribution, des centrales hydroélectriques (centrales à accumulation, au fil de l'eau et petites hydrauliques), des installations solaires et éoliennes et des centrales thermiques. Désirant localiser ses incidences importantes sur la biodiversité et les écosystèmes, elle a cartographié en 2024 les sites se trouvant à proximité immédiate[23] de zones sensibles sur le plan environnemental. Elle s'est concentrée, dans ce cadastre de la biodiversité, sur les centrales des sociétés du groupe BKW et des entreprises communes.

D'après ce cadastre de la biodiversité, 42 centrales (58 %) se situent à proximité immédiate de zones sensibles sur le plan environnemental, ce qui n'implique toutefois pas nécessairement des incidences importantes. Les incidences et dépendances potentielles ont été identifiées et évaluées en termes qualitatifs pour chaque type de centrale sur la base de sources externes (base de données ENCORE, lignes directrices sectorielles de la TNFD et études scientifiques). D'importantes incidences potentielles ont été observées pour les installations de BKW en matière de changement d'affectation des terres, de changement climatique, de pollution et de consommation des ressources. D'importantes dépendances potentielles ont aussi été repérées, telles que le service écosystémique «Protection contre les interruptions» et la protection contre les inondations et les intempéries à travers l'effet de tampon et d'amortissement de la végétation naturelle et plantée. À ce jour, l'évaluation ne permet pas encore de formuler de conclusion globale sur l'importance effective des incidences et des dépendances pour chaque site installé dans une zone sensible. La gravité, l'étendue et l'ampleur des différentes incidences seront analysées en détail prochainement.

Centrales BKW à proximité immédiate (1 km) de zones sensibles sur le plan environnemental

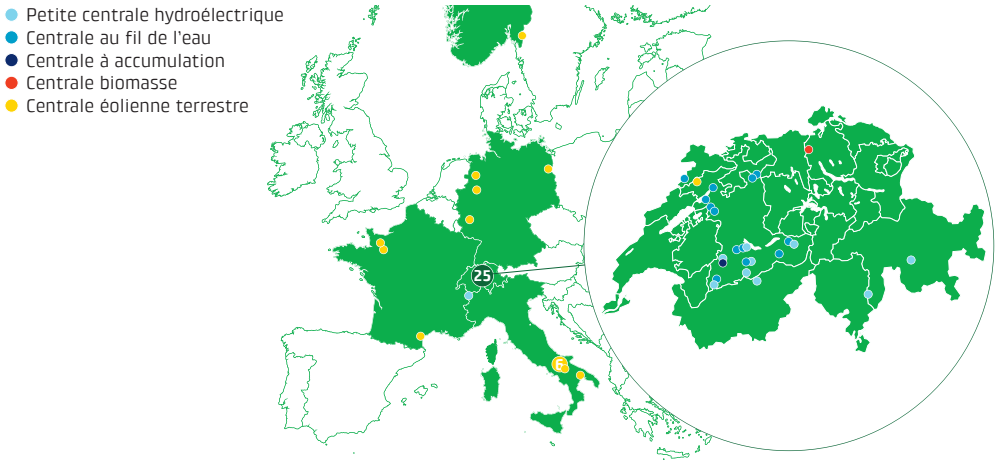

45 Changement climatique, espèces envahissantes, changement de l'affectation des terres, pollution et exploitation des ressources naturelles – Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services | IPBES secretariat.
46 Additional sector guidance – Electric utilities and power generators – TNFD. Les fonds marins, les déserts et les forêts tropicales sont sans incidence pour BKW.
47 Rayon de 1 km.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS 2 IRO-1

DESCRIPTION DES PROCÉDURES D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES INCIDENCES, RISQUES, DÉPENDANCES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

Afin d'analyser les incidences, dépendances, risques et opportunités importants, la première itération de l'évaluation LEAP[48] selon le cadre TFND[49] a été menée en 2024. Faute de données primaires, cette évaluation initiale repose principalement sur des données secondaires et des informations externes. Les incidences et dépendances importantes ont été identifiées sur la base des étapes décrites dans le processus LEAP.

Dans le cadre de l'étape «Locate», le cadastre de la biodiversité a été dressé au moyen d'une analyse interne des intersections du SIG. Les zones sensibles sur le plan environnemental ont été identifiées à partir des données de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), en prenant en considération les ensembles de données de Natura 2000 et des zones désignées au niveau national, qui comprennent les zones protégées nationales de toute l'Europe. La proximité immédiate a été définie comme la zone située dans un rayon d'un kilomètre de la zone protégée la plus proche. Aux fins du cadastre, les sites de centrales[50] des sociétés du groupe et des entreprises communes de BKW ont été analysés en priorité. Davantage de sites, comme des sous-stations, des immeubles de bureaux et d'autres sites de la chaîne de valeur, s'y ajouteront à une date ultérieure. Dans les prochaines années, les évaluations LEAP devraient ainsi refléter la chaîne de valeur tout entière et aboutir à des connaissances plus approfondies.

L'étape «Evaluate» s'est appuyée sur des informations issues de la base de données ENCORE et des lignes directrices sectorielles de la TNFD. Les données secondaires ont été validées en interne avec le concours de parties intéressées et de spécialistes. Les «TNFD Recommended Core Metrics» relatifs à la collecte de données primaires ont été examinés pour mesurer l'importance des incidences et des dépendances des différents sites. Au niveau du groupe, certaines lacunes ont été constatées à cette occasion dans les données, qu'il faudra combler dans les prochaines itérations LEAP. Dans les futures itérations, BKW a l'intention de collecter davantage de données primaires de façon à affiner encore la quantification des incidences et des dépendances et à permettre une analyse complète de l'importance.

L'étape «Assess» s'est fondée en majeure partie sur les résultats de l'analyse de la double importance (cf. chapitre 24–25). De plus amples analyses s'imposent pour comprendre parfaitement l'importance des risques et des opportunités recensés. Dans les années à venir, BKW s'efforcera d'approfondir sa première évaluation et de quantifier au mieux les risques et les opportunités afin de parvenir à une appréciation complète de l'importance. L'analyse et la quantification globales des incidences et des dépendances conduira à une plus grande précision dans l'identification des risques et des opportunités.

L'étape «Prepare» s'appuie pour l'essentiel sur les objectifs du nouveau cadre de durabilité de BKW (cf. section Cibles). D'autres cibles et actions, pour des activités et des divisions spécifiques, seront probablement définies dans de prochaines itérations de l'évaluation LEAP.

48 Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: the LEAP approach – TNFD
49 Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (tnfd.global)
50 Hors réseaux de chaleur à distance et installations solaires sur les toits de bâtiments

ESRS E4-2

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET D'ÉCOSYSTÈMES

Le code de conduite du groupe BKW constitue le cadre de référence centralisé pour s'assurer qu'à la fois la direction et le personnel respectent leur engagement et assument leur responsabilité envers l'environnement et le climat. La politique environnementale et climatique de BKW établit les prescriptions pour la gestion des incidences dans les domaines de la biodiversité et des écosystèmes. BKW respecte le principe de précaution en prenant des mesures préventives pour éviter autant que faire se peut, ou à défaut, réduire le plus possible les dommages pour l'environnement, et en particulier la perte de biodiversité et d'écosystèmes intacts, et pour contribuer activement à la restauration de la nature. Adoptée par le conseil d'administration, la politique environnementale et climatique est contraignante pour toutes les sociétés du groupe BKW.

C'est la direction du groupe qui a fixé les objectifs relatifs à la biodiversité et aux écosystèmes. Ses membres répondent de la réalisation de ces objectifs et de la mise en œuvre d'actions correspondant aux prescriptions dans leurs divisions respectives. Ils bénéficient à cette fin de l'aide du Sustainability Management au niveau du groupe.

ESRS E4-3

ACTIONS LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

Conformément à la réglementation applicable (en Suisse et dans l'UE), BKW fait exécuter des évaluations des incidences sur l'environnement (EIE) pour connaître l'impact de ses projets de construction sur la biodiversité et les écosystèmes. Ces EIE définissent les mesures de compensation à appliquer pour chaque projet. Les divisions de BKW ont notamment mis en œuvre les mesures et initiatives suivantes en 2024 (liste non exhaustive):

Cours sur les néophytes
En mai 2024, les collaborateurs de BKW ont pu suivre un cours sur les espèces néophytes. La problématique, les stratégies de régulation et plusieurs exemples pratiques ont été abordés en collaboration avec l'Association Environnement & Nature[51]. En contrôlant et en combattant ces espèces végétales exotiques et nocives, BKW peut protéger ses surfaces, les surfaces agricoles proches ou les réserves naturelles sensibles contre la propagation excessive des néophytes.

Espaces verts dans les sous-stations
Dans ses sous-stations, BKW entretient avec le plus grand soin les toits plats végétalisés et les prairies subsistant dans l'enceinte des installations ou aux alentours. En 2024, Power Grid a testé un nouveau concept d'entretien favorisant la biodiversité dans deux sous-stations: les surfaces ne sont que partiellement tondues, certaines zones étant délibérément conservées à l'état sauvage, y compris l'hiver. L'entreprise crée ainsi de précieux refuges pour les insectes et de petits animaux, ce qui renforce à long terme la diversité des espèces.

BelpmoosSolar
BelpmoosSolar est la plus grande installation photovoltaïque en plein air de Suisse. Dans ce projet, les partenaires poursuivent une approche globale, dans laquelle la biodiversité fait partie intégrante de la planification et jouit également d'une priorité absolue dans la construction et l'exploitation de l'installation. Une analyse préalable a permis de définir des mesures de compensation et de substitution détaillées pour préserver les surfaces naturelles affectées. Dès l'été 2023, les semences de la flore présente sur place ont été mises à l'abri pour être resemées ultérieurement sur une surface de compensation et sauvegarder ainsi l'état initial de la végétation.

Systèmes de montaison pour les poissons
Des systèmes d'aide à la migration des poissons ont été aménagés dans les centrales hydroélectriques de Bannwil, Brügg et Wynau. À Bannwil, la phase de gros œuvre s'est achevée en 2024, et à Brügg et Wynau, les dispositifs d'escalade seront terminés en 2025. Ces sortes d'échelles à poissons servent à rétablir la possibilité pour les poissons de franchir des cours d'eau où ils seraient autrement bloqués par des obstacles tels que des centrales hydroélectriques. S'ils peuvent migrer librement, les poissons peuvent également utiliser au mieux les ressources disponibles pour leur alimentation, leur croissance, leur reproduction et leur protection contre les prédateurs. La franchissabilité pour les poissons est donc fondamentale pour les populations de poissons.

51 AEN: Association Environnement & Nature (vun-aen.ch)

Cibles

ESRS E4-4

CIBLES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

BKW s'est dotée des ambitions suivantes en matière de biodiversité et d'écosystèmes:

- BKW réduit les incidences négatives de ses projets propres[52] d'énergie et d'infrastructures sur la biodiversité au-delà des exigences légales et vise un «impact positif net[53]» pour ses réalisations à partir de 2030.
- BKW gère de façon de plus en plus naturelle les surfaces qu'elle a en sa possession et en gestion (influence à long terme).

En 2025, l'équipe du Sustainability Management aidera les différentes divisions à planifier la mise en œuvre. En parallèle, les orientations seront étayées par une série d'analyses et de mesures. En premier lieu, les surfaces de BKW seront recensées systématiquement à l'échelle du groupe. Les itérations ultérieures de l'évaluation LEAP et la collecte de données pertinentes serviront de base pour mesurer la réalisation des objectifs. La collecte de données permettra par ailleurs de quantifier les incidences sur les activités économiques et de les publier dans les futurs rapports de durabilité.

52 Installations avec participation majoritaire de BKW.
53 L'impact positif net (IPN) est un objectif visant à équilibrer et surcompenser les incidences sur la biodiversité par des actions destinées à éviter et réduire ces incidences et à renaturer les espèces et les paysages affectés.

ESRS E5

Utilisation des ressources et économie circulaire

Pour ses activités dans les domaines Energy Solutions, Power Grid et Infrastructure & Buildings, BKW a besoin d'une multitude de matières premières naturelles. Sous l'angle de l'analyse de l'importance, les ressources entrantes occupent le cœur de l'attention pour une entreprise d'énergie et de services (cf. également p. 12). L'acquisition et l'utilisation de matières premières à haute efficacité représentent un facteur primordial pour BKW pour garantir l'excellence dans la fourniture de ses prestations et contrer les risques dans la chaîne d'approvisionnement. BKW entend en outre jeter les bases de l'économie circulaire. À l'inverse, BKW estime que les ressources sortantes revêtent une importance mineure, mais publie malgré tout son bilan des déchets afin de satisfaire aux exigences de transparence de différentes parties intéressées (cf. page 107).

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS 2 IRO-1

DESCRIPTION DES PROCÉDURES D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS LIÉS À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour identifier les risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement, BKW tient s'attend à de toutes les matières premières pertinentes pour ses cinq catégories de risques définies, à savoir les réseaux électriques, le photovoltaïque, l'énergie éolienne, la force hydraulique et les batteries de stockage. Outre la prévention des risques pour l'approvisionnement, l'analyse des risques écologiques et sociaux permet également une classification de base de l'efficacité des ressources. Sont notamment examinés les gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques, les substances de nature à polluer l'eau, l'extraction de matières premières abiotiques et biotiques et la consommation d'eau et de surfaces en lien avec les biens achetés. L'analyse des risques pour la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les méthodes, les hypothèses et les instruments utilisés à cette fin, sont décrits en détail dans la section Relations avec les fournisseurs, à la page 83. BKW a également identifié et évalué les incidences, les risques et les opportunités concernant les ressources entrantes et sortantes (y compris les déchets) dans le cadre de l'analyse de la double importance (cf. page 24 à 25).

ESRS E5-1

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE D'UTILISATION DES RESSOURCES ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le code de conduite du groupe BKW constitue le cadre de référence centralisé pour s'assurer qu'à la fois la direction et le personnel respectent leur engagement et assument leur responsabilité envers l'environnement et le climat. La politique environnementale et climatique de BKW établit les prescriptions pour la gestion des incidences dans les domaines de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire. BKW respecte le principe de précaution en prenant des mesures préventives pour éviter autant que faire se peut, ou à défaut, réduire le plus possible les dommages pour l'environnement et le climat. Elle entend développer et commercialiser de plus en plus des produits et services économes en ressources, adaptés à l'économie circulaire et respectueux du climat et elle oblige ses fournisseurs à assumer leurs responsabilités et à s'améliorer en permanence sur le plan écologique. Adoptée par le conseil d'administration, la politique environnementale et climatique est contraignante pour toutes les sociétés du groupe BKW.

Le code des fournisseurs de BKW et les critères de durabilité inscrits dans les appels d'offres exigent des fournisseurs qu'ils opèrent durablement. BKW demande à ses fournisseurs qui présentent des risques écologiques et sociaux potentiels d'atteindre une notation de durabilité au moins équivalente à la moyenne de la branche. Davantage d'informations à ce sujet figurent dans la section Relations avec les fournisseurs, à la page 83.

C'est la direction du groupe qui a fixé les objectifs relatifs aux ressources entrantes. Ses membres répondent de la réalisation de ces objectifs et de la mise en œuvre d'actions correspondant aux prescriptions dans leurs divisions respectives. Ils bénéficient à cette fin de l'aide des organisations d'achat concernées et de la fonction Groupe Procurement Services.

ESRS E5-2

ACTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des critères de durabilité sont imposés structurellement pour tous les approvisionnements dans les cinq catégories de risques. Les processus y afférents sont décrits dans la section Relations avec les fournisseurs, à la page 83. Deux approches qui mettent spécialement l'accent sur l'utilisation des ressources et l'économie circulaire ont été instaurées en 2024, renouvelant totalement les pratiques de BKW en matière d'approvisionnement.

Principe d'approvisionnement intégrant l'utilisation des ressources et l'économie circulaire pour les câbles de réseau de distribution
En plus des critères obligatoires pour prévenir les risques liés à la chaîne d'approvisionnement (cf. Relations avec les fournisseurs, p. 83), BKW a hissé l'utilisation consciente des ressources et l'économie circulaire au rang de principes fondamentaux pour toutes les marchandises. Les soumissionnaires doivent donc se conformer à différentes attentes sur les chutes de découpe de câbles, le profil environnemental de produit, les coûts du cycle de vie et l'adoption d'un concept d'économie circulaire. BKW accorde ensuite une note positive au respect de ces exigences dans ses décisions d'achat.

Recours généralisé au béton de recyclage dans les projets de construction des réseaux
En 2024, l'utilisation de béton de recyclage a été systématiquement contrôlée dans la mise au concours de travaux de bâtiment. L'accent a été placé sur la possibilité d'un prix plus élevé et la mise en œuvre technique du béton de recyclage. Il s'agit de pouvoir estimer soigneusement la préférence pour l'utilisation de béton de recyclage.

Il a pu être constaté dans les projets d'achats que l'utilisation de béton de recyclage doit impérativement être prise en considération dès le travail d'ingénierie et que les surcoûts sont négligeables. Par conséquent, le recours au béton de recyclage, fondamentalement économe en ressources, devient de plus en plus la norme.

Cibles et métriques

ESRS E5-3

CIBLES RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

BKW s'efforce de réduire les incidences environnementales de ses achats et de promouvoir activement l'économie circulaire. À cette fin, elle entend imposer d'ici 2027 un profil environnemental de produit à titre de critère d'acquisition[54] dans les cinq catégories de risques (réseaux électriques, photovoltaïque, énergie éolienne, hydraulique et batteries de stockage). De surcroît, une base de décision structurée doit être créée d'ici 2028, par la mise à disposition des coûts du cycle de vie pour l'Asset Management, afin d'optimiser la durée de vie dans les nouvelles constructions, le remplacement, la réparation des réseaux électriques, le photovoltaïque, l'énergie éolienne et hydraulique et les batteries de stockage. Les fondements seront ainsi en place pour concevoir une trajectoire de réduction fiable des émissions du périmètre 3, augmenter encore l'efficacité de l'utilisation des ressources et, qui plus est, progresser dans l'économie circulaire.

54 Évaluation environnementale objective standardisée des produits

ESRS E5-4

RESSOURCES ENTRANTES

En 2024, BKW a poursuivi ses travaux sur le recensement et la consolidation uniformes à l'échelle du groupe des flux de matières. Elle peut ainsi pour la première fois détailler les quantités de ressources entrantes pour les principaux biens des domaines d'approvisionnement de la production d'électricité et de l'exploitation du réseau.

Les ressources entrantes indiquées correspondent à la grille quantitative des émissions déclarées dans le périmètre 3 (activity-based). BKW s'attend à pouvoir détailler à l'avenir d'autres catégories de biens (p. ex. équipement informatique).

Ressources entrantes

	Biens moyens[55]		Biens lourds[56]		Total des biens achetés	
Ressources achetées en tonnes (t)	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Alu	240	109	269	287	509	397
Béton	961	1548	0	0	961	1548
Bois	313	344	0	0	313	344
Plastique	39	46	953	1095	992	1141
Cuivre	22	19	2662	3176	2684	3195
Huile minérale	255	68	79	146	333	215
Acier	847	307	169	276	1017	582
Autres[57]	45	33	0	0	45	33
Total des biens achetés	**2722**	**2475**	**4132**	**4980**	**6854**	**7455**

55 Transformateurs < 5 MVA; installations de distribution; cabines de réseau de distribution; stations sur mât.
56 Transformateurs > 5 MVA; câbles de réseau de distribution.
57 Acier chromé, résine époxy, laiton, SF_6.

Informations sociales

Initiative Électriciens de réseau
Lukas Schmocker, électricien de réseau, BKW Power Grid, au Centre de formation Énergie de Kallnach

TABLE DES MATIÈRES

64 Personnel

74 Clients et clientes
(thème central: protection des données)

ESRS S1

Personnel

Employant plus de 12 000 collaborateurs et collaboratrices, BKW accorde une grande importance à un développement du personnel tourné vers l'avenir et à une culture d'entreprise motivante et responsable. Sur le plan de la durabilité, les aspects essentiels sont à cet égard la sécurité au travail, la promotion de la santé, la diversité et l'inclusion, ainsi que les compétences spécialisées et de gestion. La protection des données du personnel suscite en outre une attention particulière au sein du groupe. Enfin, BKW applique des conditions d'engagement qui assurent une rémunération équitable, un temps de travail adéquat et une protection sociale juste, conformément au droit du travail du pays concerné.

Stratégie

ESRS SBM-3

INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS DANS LE DOMAINE DU PERSONNEL

En tant qu'entreprise du secteur de l'énergie et des infrastructures, BKW opère dans un milieu dynamique, marqué par l'évolution des besoins des parties intéressées, la nécessité de plus en plus aiguë d'efficacité dans l'utilisation de l'énergie et des ressources et la transformation rapide du système énergétique. Ces changements donnent naissance à de nouvelles opportunités pour BKW en tant qu'employeur, mais en même temps, le groupe est confronté à une pénurie croissante de personnel qualifié, en particulier, à cause de l'évolution démographique en Europe.

Il est impératif de recruter un nombre suffisant d'apprentis et de spécialistes qualifiés, notamment pour les professions liées à la transition énergétique et MINT[58]. Ces professions techniques accomplissent des tâches fondamentales dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sécurité d'approvisionnement, l'électromobilité, les techniques durables du bâtiment et les infrastructures intelligentes.

Le manque de personnel dans ces branches peut compromettre les prévisions de croissance du groupe BKW tout entier. De plus, l'entreprise risquerait de perdre un précieux savoir-faire, ce qui pourrait également affaiblir sa compétitivité.

Dans cette branche d'activité spécifique, un aspect à ne pas négliger concerne le risque d'accidents de travail des collaborateurs fixes et temporaires du groupe. Ce risque pèse spécialement sur les collaborateurs qui effectuent des tâches dangereuses en hauteur, près de l'eau ou sous une forte chaleur ou qui travaillent en contact avec l'électricité ou des substances nocives, comme l'amiante. BKW applique d'importantes mesures de prévention des accidents pour contrer ce risque.

Les autres risques, opportunités et incidences importants concernant le personnel figurent dans le tableau des pages 20 et 21.

58 Professions en Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Technique.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS S1-1

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE PERSONNEL

Le conseil d'administration assume la responsabilité ultime des incidences, des risques et des opportunités de BKW dans le domaine du personnel. Au niveau opérationnel, cette responsabilité incombe aux supérieurs hiérarchiques, soutenus à l'échelon du groupe par les fonctions Ressources humaines (RH), Sécurité au travail et protection de la santé (ST&PS) et Group Compliance, qui définissent les conditions-cadres applicables.

Dans le domaine des RH, la compétence appartient au premier degré à la fonction Group HR, qui soutient les organisations de RH des différentes divisions. Ces organisations coordonnent leurs activités tous les mois lors d'un comité RH et élaborent en partenariat la stratégie RH du groupe BKW. La responsable Group HR est membre de la direction élargie du groupe et préside le comité RH.

À la tête du domaine ST&PS au niveau du groupe se trouve l'ingénieure sécurité de BKW, qui est directement subordonnée au CEO. Elle dirige la fonction Sécurité au travail et protection de la santé du groupe ainsi que le service spécialisé ST&PS, mène des campagnes de prévention et des programmes de sensibilisation sur le thème, procède à des audits et communique avec les autorités. Dans le service spécialisé ST&PS, la fonction de la sécurité au travail du groupe, la gestion de la santé en entreprise (GSE) et les trois domaines d'activité de BKW sont représentés par des spécialistes, qui veillent à ce que les mesures décidées par les délégués à la sécurité et par les autorités soient mises en œuvre.

Les questions de protection des données relèvent du service spécialisé Privacy & Data Governance, qui fait partie de Group Compliance. Davantage d'informations à ce sujet figurent aux pages 75 et 76.

Conditions de travail
BKW attache une grande importance à ce que les conditions de travail de son personnel soient appropriées. Concrètement, elle respecte les droits de l'homme et garantit des emplois offrant une rémunération équitable, des temps de travail et de repos réglementés et une protection sociale contre les pertes de revenus dues aux événements majeurs de la vie. La gestion des RH se plie au droit du travail applicable dans le pays concerné. Le groupe BKW adhère en outre aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Les fondements sur lesquels reposent les conditions de travail appropriées en interne sont notamment la politique du personnel à l'échelle du groupe et la politique salariale, lesquelles s'appuient sur le code de conduite, comme tout le système normatif de BKW. Le code de conduite de BKW est l'expression de la culture d'entreprise, des valeurs et des principes que le groupe s'engage à respecter. Il exclut entre autres toute forme de violation des droits de l'homme. Pour le préciser, BKW a adopté en 2024 une politique relative aux droits de l'homme. Elle entend ainsi assurer des conditions de travail qui garantissent le paiement de salaires décents, ainsi que la sécurité physique et psychologique et la santé de ses effectifs. D'autres points clés sont la non-discrimination, la promotion de l'égalité des chances, le droit d'adhésion à des syndicats ou d'autres instances de représentation du personnel et l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains. Adoptée par le conseil d'administration, la politique relative aux droits de l'homme est contraignante pour toutes les sociétés du groupe BKW. Tout manquement peut être signalé au moyen du système d'alerte Integrity Line de BKW (cf. page 82).

Sécurité au travail et santé
BKW prend très au sérieux son obligation de prévention en tant qu'employeur. La sécurité au travail et la santé constituent donc une priorité absolue. BKW fait référence à ce titre aux mesures et pratiques visant à protéger la santé physique et psychologique des travailleuses et travailleurs, y compris une conception du lieu de travail aussi sûre que possible et des conditions de travail propices à la santé. Le service spécialisé Sécurité au travail et protection de la santé (ST&PS) collabore étroitement à cette fin avec la Gestion de la santé en entreprise (GSE). Illustrant l'importance de ces préoccupations, la sécurité

au travail est inscrite à l'ordre du jour de chaque séance mensuelle de la direction du groupe.

Interactions entre ST&PS et GSE

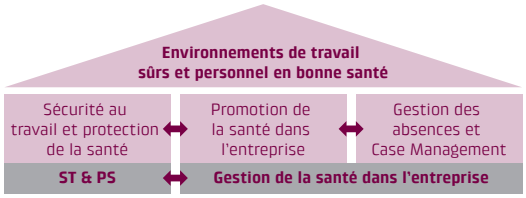

Dans le domaine ST&PS, BKW satisfait aux prescriptions réglementaires en vigueur au niveau national et international. Pour un management efficace dans le domaine de la sécurité au travail, il est fondamental de contrôler régulièrement les dangers effectifs et potentiels. Cette analyse, pilotée au niveau des domaines d'activité, se fait dans le cadre des systèmes de management et des audits. Le conseil d'administration détermine la politique sur la santé et la sécurité au travail à l'échelle du groupe, dans le cadre de la nouvelle gestion des directives, à la lumière des résultats obtenus. La politique du groupe sur la santé et la sécurité au travail et une directive de groupe ST&PS remaniée devraient être adoptées en 2025. Ces instruments sont communiqués à l'ensemble du personnel par le biais d'un système centralisé, et la diffusion des informations est également assurée au moyen de directives de travail, de check-lists et de fiches d'information.

Outre les dispositions légales propres à chaque pays, des engagements et des systèmes de sécurité et de management bien établis prévalent également au niveau du groupe BKW et de ses différentes sociétés:

- ISO 45001: un certain nombre de divisions ou sociétés de BKW spécialement exposées à des risques pour la sécurité au travail, telles que Power Grid, Arnold AG, LTB Leitungsbau GmbH et BKW Energy Solutions GmbH, étaient certifiées selon cette norme de management de la santé et de la sécurité au travail en 2024, et de nouvelles certifications sont prévues pour 2025.
- Charte de la SUVA: en signant cette autodéclaration applicable à l'ensemble du groupe, la direction du groupe se réclame d'une mise en œuvre systématique et efficace de règles de sécurité spécifiques à la branche et à l'entreprise elle-même.
- Normes minimales applicables à toutes les sociétés du groupe, qui comprennent des prescriptions sur le système de sécurité, sur les mécanismes d'alerte en cas d'événement dans l'entreprise et sur le reporting.
- Le système en 10 points de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail[59] est déployé sur tous les sites en Suisse.
- Des méthodes d'évaluation telles que la Safety Culture Ladder et les solutions de branche suissetec et Batisec sont appliquées.

Au final, tous les collaborateurs sont donc couverts par des systèmes de management pour la sécurité au travail et la protection de la santé.

En complément, BKW s'engage pour les collaborateurs en période d'absence de longue durée pour cause de maladie ou d'accident, dans une perspective d'insertion professionnelle, avec une gestion des cas interne et externe, des services de réinsertion internes et des postes de travail aménagés.

Diversité et inclusion

BKW s'engage pour la diversité et l'inclusion et satisfait à son devoir légal d'assistance. La notion de diversité englobe, pour BKW, l'âge, le genre, l'origine sociale ou ethnique, la couleur de peau, la nationalité, la langue, l'orientation sexuelle, la religion, les capacités physiques et mentales ou le mode de pensée. L'entreprise dispose d'un service spécialisé «Diversité et inclusion», qui formule la stratégie pour la diversité à l'échelle du groupe et organise des actions ciblées de formation et de sensibilisation pour installer une culture d'accueil dans le groupe et favoriser les catégories de personnes sous-représentées. Les activités de ce service sont guidées par le code de conduite de BKW, qui interdit toute forme de discrimination et encourage la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances.

59 EKAS 6508: Appel à des médecins du travail et à d'autres spécialistes de la sécurité au travail

Dans la mesure du possible, BKW propose des modèles de travail flexibles permettant de mieux concilier la vie professionnelle et personnelle. Dans tous les pays où elle opère, ses collaborateurs ont en outre droit à des congés de maternité ou de paternité et à des absences pour leurs obligations parentales ou la prise en charge de membres de leur famille.

Développer les talents, les compétences et le management
Les capacités et les connaissances de son personnel sont primordiales pour la compétitivité de BKW. L'entreprise insiste par conséquent sur les formations initiales et continues, et les programmes de stage y occupent une place grandissante. Elle offre la possibilité à chaque collaborateur et collaboratrice de progresser sur le plan professionnel et personnel en fonction de ses compétences, de ses qualifications et de son engagement propres. En 2024, BKW a posé les bases stratégiques des nouvelles activités qui doivent être lancées en 2025 dans le domaine Leadership & Development.

Protection des données du personnel
Lors du traitement des données de son personnel, BKW respecte le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) et la loi fédérale sur la protection des données (LPD). Elle ne traite ces données qu'en présence d'une base juridique claire ou d'un consentement, pour l'établissement, le maintien ou la cessation d'un rapport de travail, pour l'exécution d'un contrat, pour le respect d'obligations légales ou sur la base d'un intérêt légitime.

Au titre des nouvelles remarques du groupe sur la protection des données du personnel, les collaborateurs de BKW sont informés en détail sur le traitement de leurs données, y compris sur les finalités et les bases juridiques du traitement et les droits dont ils jouissent. Les collaborateurs en charge de ces traitements de données sont en outre spécialement formés à la gestion des données personnelles sensibles. Davantage d'informations sur la protection des données au sein de BKW figurent aux pages 75 à 78.

ESRS S1-2

PROCESSUS D'INTERACTION AU SUJET DES INCIDENCES AVEC LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE ET LEURS REPRÉSENTANTS

Par principe, l'implication des collaborateurs dans les thèmes qui les concernent est organisée séparément dans chaque division afin de tenir compte de l'hétérogénéité de BKW. Dans les grandes sociétés, leurs intérêts sont systématiquement pris en considération dans l'analyse et les mesures adoptées par l'intermédiaire de l'instance respective de représentation du personnel.

Dans le domaine ST&PS, les collaborateurs concernés participent à l'achat des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de travail et contribuent aux enquêtes sur les accidents. En matière de protection des données, les collaborateurs peuvent demander au Group Data Protection Officer (GDPO) que le traitement de leurs données personnelles soit contrôlé. Ils peuvent à tout moment obtenir des renseignements sur les données enregistrées à leur sujet et, sous réserve du respect des exigences légales, faire corriger ou supprimer les données personnelles les concernant.

ESRS S1-3

PROCÉDURES DE RÉPARATION DES INCIDENCES NÉGATIVES ET CANAUX PERMETTANT AUX TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE DE FAIRE PART DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

BKW encourage spécialement une culture de libre parole parmi son personnel. Sur la base de son code de conduite, elle a désigné l'Integrity Line de BKW comme mécanisme de réclamation dans la directive de groupe Whistleblowing. Ce canal de communication confidentielle pour les collaborateurs, les clients, les partenaires et les autres personnes ou organismes qui échangent avec BKW permet de déposer des réclamations et de signaler des infractions au droit applicable, à des principes éthiques ou à des directives de BKW, le tout dans l'anonymat si l'auteur le souhaite (cf. également page 82).

ESRS S1-4

ACTIONS CONCERNANT LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

BKW s'est dotée de mesures pertinentes pour tous les sujets importants liés au personnel (liste non exhaustive):

Conditions de travail
- Adoption d'une politique sur les droits de l'homme (cf. ci-dessus)
- Analyses de l'égalité des salaires

Sécurité au travail et santé
- Achèvement fin 2024 du déploiement de l'outil du groupe pour le reporting dans le domaine de la sécurité au travail. Des chiffres-clés pourront être publiés pour tout le groupe dès 2025.
- Établissement d'un cadastre des équipements de protection individuelle (EPI) pour les divisions Energy Production, Power Grid et Building Solutions. Extension aux autres divisions en 2025.
- Organisation des premières formations sur le thème «Résilience et sécurité au niveau de la direction» pour les cadres supérieurs «cols bleus».
- Campagne de sensibilisation axée sur les blessures aux mains dans les divisions comprenant des «cols bleus».
- Organisation des premières formations de sécurité routière pour les membres du personnel qui conduisent un véhicule dans le cadre de leurs fonctions.
- Actions d'accompagnement et de conseil individuels et formations sur la santé psychologique (4 séances pilotes des cours d'ensa «Premiers secours en santé mentale»)
- Nouveaux partenariats avec des tiers depuis 2024:
  - Santé24 de SWICA: soutien psychologique sous la forme de formations à l'entraide en ligne et de conseils télépsychologiques (domaines d'activité Energy Solutions et Power Grid et fonctions du groupe)
  - Netzwerk Case Management Schweiz et Compasso: offres d'insertion professionnelle (domaines d'activité Energy Solutions et Power Grid et fonctions du groupe)
  - Suva: accord pour la prévention avec cours à prix avantageux (pour les sociétés de BKW en Suisse)
  - Forum BGM Bern-Solothurn: promotion de la santé (domaines d'activité Energy Solutions et Power Grid et fonctions du groupe)
- Introduction d'un outil numérique professionnel de Case Management (domaines d'activité Energy Solutions et Power Grid et fonctions du groupe)

Diversité et inclusion
- Actions de sensibilisation sur la diversité et l'inclusion et nouveaux modèles de temps de travail, p. ex. ateliers durant les jours de début d'apprentissage, exposés pendant la semaine de l'apprentissage BKW et tables rondes sur les modèles de travail flexibles.
- Extension du travail des communautés BKW (communauté d'égalité, communauté Pride sur la thématique LGBTQ+ et communauté «Génération 50 plus») à un réseau interne de femmes.
- Augmentation des possibilités de travail à temps partiel pour permettre de mieux concilier la vie professionnelle et privée (p. ex. mise au concours de tous les postes de la division Energy Markets en tant que postes à temps partiel potentiels, avec un taux d'occupation de 50 à 100 % et une option de partage du travail et de direction partagée).
- Projet pilote de mentorat pour les femmes cadres supérieures (étendu à l'avenir à tous les collaborateurs, cf. colonne de droite).

Développer les talents, les compétences et le management
- Organisation d'une conférence «People» au niveau de la haute direction pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié et planifier la relève.
- Formations sur le code de conduite et la cybersécurité pour le personnel.
- Multiples possibilités de formations continues internes spécialisées pour le personnel.
- Réalisation de la formation d'installateur solaire CFC (dans toute la Suisse).
- Développement des programmes «Trainee»
- Élaboration d'un programme de mentorat pour la promotion des talents prometteurs.
- Sommet de leadership sur la durabilité et la pénurie de personnel qualifié.
- Divers cours sur le leadership pour les nouveaux cadres et les cadres expérimentés, p. ex. «Principes de base du leadership BKW», «Conduite forte dans l'artisanat et l'exploitation» ou «Culture du leadership valorisant».
- Lancement d'un programme obligatoire de développement du leadership (Development Center) pour le soutien individuel des hauts dirigeants.

Protection des données du personnel[60]
- Formation des collaborateurs des RH sur la conformité, l'accent étant placé sur la protection des données du personnel.
- Formation obligatoire sur la protection des données pour tous les collaborateurs.

60 Pour d'autres mesures concernant la protection des données, voir page 77

Cibles et métriques

ESRS 2 S1-5

CIBLES CONCERNANT LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

En ce qui concerne le personnel, le principal objectif de BKW est la création d'un environnement de travail sûr, qui favorise la satisfaction, la santé et l'engagement des collaborateurs. La priorité absolue reste d'éviter les accidents de travail graves et d'atteindre zéro décès lié au travail. BKW met l'accent sur la prévention et la promotion d'une culture de sécurité au travail. Tous les cadres supérieurs ont l'obligation de participer d'ici 2026 à des formations sur le thème «Résilience et sécurité au niveau de la direction». De plus, toutes les personnes conduisant un véhicule de service doivent avoir accompli d'ici 2026 un cours de sécurité routière d'une journée afin d'accroître la sécurité dans la circulation, de contribuer à la prévention des accidents et de prendre mieux conscience des pratiques de conduite écoresponsable.

Dans le domaine de la protection des données, BKW a pour ambition d'améliorer constamment la protection des données de ses collaborateurs lors du traitement de données à caractère personnel. Elle entend à cette fin instaurer d'ici 2028 un Privacy Information Management System uniforme et standardisé à l'échelle du groupe. Dans ce sillage, les lignes directrices de BKW sur la protection des données seront peaufinées et des formations supplémentaires seront organisées pour les collaborateurs afin d'accroître la sensibilisation aux atteintes à la protection des données.

ESRS S1-6

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE

En 2024, BKW employait 12 139 personnes (effectifs totaux)[61]. Une ventilation détaillée des données de base sur le personnel figure dans les tableaux ci-dessous. Le taux de fluctuation brut s'est élevé en 2024 à 15 % (1 620 personnes)[62], dépassant légèrement les 14 % de l'année précédente. Il reflète les départs volontaires et non volontaires, les départs à la retraite et les cessations de contrats à durée déterminée.

Collaborateurs par taux d'occupation

	Femmes		Hommes		Total		Part en %	
Taux d'occupation	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
<90 %	1 090	1 155	983	1 078	2 073	2 233	17 %	18 %
>=90 %	1 442	1 548	8 418	8 358	9 860	9 906	83 %	82 %
Total	**2 532**	**2 703**	**9 401**	**9 436**	**11 933**	**12 139**	**100 %**	**100 %**

Collaborateurs par âge

	Femmes		Hommes		Total		Part en %	
Âge	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Moins de 30 ans	587	623	2 468	2 466	3 055	3 089	26 %	25 %
De 30 à 50 ans	1 267	1 418	4 367	4 538	5 634	5 956	47 %	49 %
Plus de 50 ans	678	662	2 566	2 432	3 244	3 094	27 %	26 %
Total	**2 532**	**2 703**	**9 401**	**9 436**	**11 933**	**12 139**	**100 %**	**100 %**

Collaborateurs par nationalité

	Nombre (effectifs)		Part en %	
Nationalité	2023	2024	2023	2024
Suisses	5 903	5 731	49 %	47 %
Allemands	3 571	3 898	30 %	32 %
Français	365	377	3 %	3 %
Italiens	363	351	3 %	3 %
Autrichiens	356	333	3 %	3 %
Portugais	304	320	3 %	3 %
Espagnols	105	120	1 %	1 %
Autres nationalités[63]	966	1 009	8 %	8 %
Total	**11 933**	**12 139**	**100 %**	**100 %**

61 Collaborateurs des sociétés du groupe à la date de référence (31.12.2024), hors conseil d'administration, personnel externe et personnes exerçant une activité secondaire.

62 Taux de fluctuation calculés sur la base du nombre moyen de collaborateurs et collaboratrices au cours de l'année, hors conseil d'administration, personnel externe, personnes exerçant une activité secondaire, apprentis, stagiaires, trainees, intérimaires, bénéficiaires de crédits horaires, salariés ayant des contrats spéciaux, transferts internes et collaborateurs des sociétés cédées.

63 2023: 89 autres nationalités; 2024: 97 autres nationalités.

ESRS S1-9

MÉTRIQUES DE DIVERSITÉ

Collaborateurs par genre

	Femmes		Hommes		Total	
Ventilation des genres	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Personnel	2532	2703	9401	9436	11933	12139
Part en %	21 %	22 %	79 %	78 %	100 %	100 %
dont apprentis[64]	129	132	754	770	883	902
Part en %	15 %	15 %	85 %	85 %	100 %	100 %
dont cadres supérieurs[65]	18	24	103	130	121	154
Part en %	15 %	16 %	85 %	84 %	100 %	100 %

ESRS S1-14

MÉTRIQUES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

En 2024, BKW n'a déploré aucun décès dû à des accidents professionnels et aucun accident de travail grave parmi son personnel. De surcroît, 100 % de son personnel était couvert par des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité (cf. également page 67).

BKW a terminé fin 2024 la mise en place d'un outil de reporting sur la sécurité au travail pour l'ensemble du groupe. Elle pourra ainsi publier des chiffres-clés supplémentaires pour tout le groupe dès 2025.

64 Les chiffres de l'exercice précédent ont été recalculés avec effet rétroactif sur la base de l'amélioration de la qualité des données. Les indications peuvent donc être différentes de celles publiées dans le dernier rapport.

65 Deux niveaux d'encadrement les plus élevés sous la direction du groupe. Chiffres plus élevés en raison de la meilleure qualité des données.

ESRS S4

Clients et clientes (thème central: protection des données)

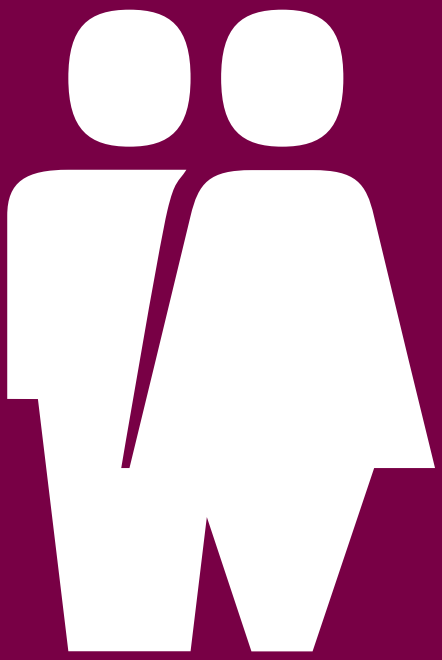

À travers ses investissements dans l'avenir énergétique et sa large gamme de prestations, BKW crée une valeur ajoutée diversifiée pour ses clients et clientes. De même, son engagement en matière de durabilité répond assurément à une attente de la clientèle. En ce qui concerne les incidences sociales de BKW sur les clients et clientes, l'analyse de l'importance met spécialement en exergue la protection de la vie privée et des données clients. La section consacrée aux clients et clientes se limite par conséquent à ce thème central. Si la numérisation, la mise en réseau et les modèles commerciaux basés sur les données donnent naissance à de nouvelles opportunités économiques, leur gestion est aussi particulièrement délicate. C'est pourquoi BKW accorde une grande attention à la protection des données de ses clients et clientes, tout comme de celles de ses collaborateurs et partenaires commerciaux. Au cours de l'exercice sous revue, BKW a renforcé les mesures prises pour assurer la protection de la vie privée de toutes ces personnes et prévenir tout accès non autorisé aux données personnelles.

Stratégie

ESRS 2 SBM-3

INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS DANS LE DOMAINE DES CLIENTS ET CLIENTES

BKW traite une multitude de données clients dans le cadre de ses activités commerciales. La perte, le vol, la manipulation ou l'utilisation abusive de ces données peuvent altérer l'autodétermination en matière d'information des clients et clientes, par exemple en cas d'usurpation d'identité, d'atteinte à la réputation ou de discrimination. Outre les conséquences sociales et sur la santé, les parties prenantes de BKW peuvent également en subir les répercussions financières. Afin de prévenir de telles incidences préjudiciables pour sa clientèle, BKW protège ses données clients et assure leur utilisation responsable, conformément aux prescriptions légales[66].

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS S4-1

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Aux yeux de BKW, la protection des données à caractère personnel est une composante fondamentale d'un système global de Data Compliance, qui inclut la conception durable de modèles commerciaux basés sur les données et une utilisation responsable des données, conforme au droit et à l'éthique, dans l'intérêt de la clientèle, du personnel et des partenaires commerciaux. Dans cet esprit, BKW applique une approche hybride et systématique: sur le plan organisationnel, le département Data Compliance associe la protection de la vie privée centralisée à l'échelle du groupe et les Local Privacy Officers désignés à un échelon décentralisé. Ses piliers sont la directive de groupe sur la protection de la vie privée et un Privacy Information Management System (PIMS) fonctionnel.

La direction du groupe a chargé le Group Data Protection Officer (GDPO) de vérifier que les exigences légales et réglementaires sont respectées dans le département Data Compliance. Le GDPO dirige le service spécialisé Privacy & Data Governance, qui fait partie du service Group Compliance, lequel dépend lui-même de la direction du groupe, du comité de contrôle financier et de gestion des risques (CCFGR) et du conseil d'administration. Le GDPO définit les mesures et les processus du PIMS et coordonne la mise en œuvre du programme de protection de la vie privée de BKW dans un rôle de soutien. Il a également dans ses attributions la réalisation annuelle d'une évaluation des risques liés à la conformité en matière de données, ainsi que du suivi correspondant, et l'élaboration de mesures pertinentes sur cette base. La mise en œuvre de ces mesures incombe ensuite à la direction des sociétés du groupe et des divisions de BKW concernées.

Pour contrôler que la protection de la vie privée est bien respectée, le GDPO est assisté par des coordinateurs de la protection de la vie privée désignés au niveau du groupe et par des personnes déléguées externes à la protection de la vie

66 Des informations détaillées sur la mise en œuvre des consignes dites de séparation («unbundling») sont disponibles à partir de la page 102

privée mandatées et déclarées aux autorités de surveillance. Il prend en outre en charge le traitement des plaintes et des incidents concernant la protection de la vie privée, ainsi que la communication avec les autorités de surveillance, et il exécute des actions de communication et de formation. Enfin, il conseille les responsables et les secteurs spécialisés sur toutes les questions ayant trait à la protection de la vie privée.

Directive du groupe sur la protection de la vie privée
La directive du groupe sur la protection de la vie privée scelle le droit de BKW à garantir une utilisation responsable des données à caractère personnel. Elle établit notamment que ces données ne peuvent être traitées au sein de BKW que selon les principes énoncés par la législation sur la protection des données. Le traitement des données clients s'effectue donc exclusivement de manière légale, en toute bonne foi, de manière compréhensible pour la personne concernée, exclusivement à des fins déterminées, claires et légitimes, dans une mesure appropriée à la réalisation de ces finalités, de manière objective, et en garantissant une sécurité, une intégrité et une confidentialité conséquentes. La directive du groupe sur la protection de la vie privée sera remaniée en 2025, à la lumière des prescriptions légales actuelles, pour aboutir à une nouvelle directive du groupe Privacy and Data Protection. Le conseil d'administration adoptera également cette année une Cyber Security & Privacy Policy.

Privacy Information Management System (PIMS)
Le Privacy Information Management System (PIMS) de BKW aide le groupe à mettre systématiquement en œuvre, en fonction des risques, des mesures et des processus permettant de respecter la protection de la vie privée. Le fil rouge est, pour les sociétés du groupe situées dans l'UE, le règlement général sur la protection des données (RGPD) et, pour celles situées en Suisse, la loi fédérale sur la protection des données (LPD). En dehors de l'UE, les règles de base résident dans les normes internes de BKW sur le respect de la protection de la vie privée et les législations locales sur la protection des données.

Le PIMS comprend le registre des activités de traitement au niveau du groupe, un canal dédié pour signaler directement au GDPO, en interne, tout incident lié à la protection de la vie privée, ainsi que la réalisation systématique de contrôles de la légalité, d'évaluations des risques et d'analyses d'impact au regard de la législation sur la protection des données. Ces processus systématiques sont destinés à identifier, analyser et évaluer les risques en matière de protection de la vie privée. Leurs résultats servent de base pour gérer les risques et les atténuer par le biais de mesures appropriées

ESRS S4-2 **ESRS S4-3**

PROCÉDURES VISANT À REMÉDIER AUX INCIDENCES NÉGATIVES ET CANAUX PERMETTANT AUX CLIENTS ET CLIENTES D'INTERAGIR ET DE FAIRE PART DE LEURS PRÉOCCUPATIONS.

Les clientes et clients de BKW peuvent à tout moment exprimer leurs observations sur la protection de la vie privée. Toute atteinte à la sécurité des données peut être signalée par téléphone ou e-mail ou au moyen du système d'alerte Integrity Line de BKW partout dans le monde. Ce canal de communication confidentielle pour les collaborateurs, les clients, les partenaires et les autres personnes ou organismes qui échangent avec BKW permet de déposer des réclamations et de signaler des infractions au droit applicable, à des principes éthiques ou à des directives de BKW, le tout dans l'anonymat si l'auteur le souhaite (cf. également page 82).

Gestion des incidents liés à la protection de la vie privée
Les signalements d'incidents en matière de protection de la vie privée sont traités par le GDPO et le service spécialisé Privacy & Data Governance. Les coordinateurs de la protection de la vie privée, les personnes déléguées externes à la protection de la vie privée et l'Incident Support Team de BKW aident le GDPO à éclaircir les faits. Dans le cadre du traitement, il s'agit de découvrir si

des données à caractère personnel ont été compromises, et en cas d'atteinte à la protection de la vie privée, d'en déterminer l'ampleur et la gravité afin de planifier des mesures adéquates pour y remédier. Parmi ces mesures, il convient de distinguer les mesures immédiates et à long terme. Les mesures immédiates sont destinées à limiter les dommages et à informer les personnes concernées le plus rapidement possible, tandis que les mesures à long terme ont pour but d'améliorer les protocoles de sécurité et de dispenser des formations supplémentaires pour prévenir la survenue de nouveaux incidents. Le processus de gestion des incidents liés à la protection de la vie privée est surveillé en permanence et son efficacité est régulièrement contrôlée.

Les indications d'atteintes potentielles à la sécurité des données reçues en 2024 ont été traitées par le Group Data Protection Officer, et au besoin, les signalements requis ont été effectués aux autorités de surveillance compétentes. Aucune mesure administrative n'a été prononcée et aucune procédure n'a été engagée contre BKW au cours de l'exercice sous revue.

ESRS S4-4

ACTIONS EN MATIÈRE DE DONNÉES CLIENTS

Activités internes de formation et d'information
Tous les collaborateurs de BKW sont tenus de suivre une formation sur la protection de la vie privée. En complément à cette formation obligatoire, BKW propose des formations à cette matière spécialement conçues pour chaque service et chaque fonction. Tous les cours sont accessibles dans un Learning Management System numérique. Les collaborateurs de BKW sont en outre informés sur la protection de la vie privée sur l'Intranet. Enfin, le GDPO organise des formations distinctes, sur le terrain et en ligne, pour le personnel des domaines particulièrement sensibles en termes de protection de la vie privée.

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA)
BKW a déployé une gouvernance en matière d'IA pour garantir une exploitation responsable de cette technologie. Cette gouvernance est constituée de deux éléments fondamentaux: une directive de groupe et une gestion des risques pour l'IA. Les principes inscrits dans la directive de groupe définissent une utilisation de l'IA responsable et conforme au droit, la protection de la vie privée des personnes concernées, ainsi que la sécurité et la fiabilité dans l'utilisation de systèmes d'IA. La protection contre la discrimination et la préservation de la vie privée y figurent également. BKW garantit que les décisions et les processus des systèmes d'IA sont traçables et transparents.

Contrôle de l'efficacité du Privacy Information Management System (PIMS)
BKW améliore en permanence son Privacy Information Management System (PIMS). À l'occasion de l'examen annuel qu'il impose, elle observe le degré auquel les mesures prévues ont été réalisées et les objectifs poursuivis ont été atteints. Pour l'exercice sous revue, cet examen annuel a conclu que la conception du PIMS était adéquate pour atteindre les objectifs de Data Compliance. L'efficacité opérationnelle des mesures pour la protection de la vie privée demeure toutefois problématique dans un certain nombre de sociétés du groupe et de divisions. Les lacunes repérées sont analysées et transférées dans un processus d'enseignements tirés.

Cibles

ESRS S4-5

CIBLES EN MATIÈRE DE DONNÉES CLIENTS

BKW a pour ambition d'améliorer constamment la protection de la vie privée de ses clientes et clients lors du traitement de données à caractère personnel. Elle entend à cette fin instaurer d'ici 2028 un Privacy Information Management System uniforme et standardisé à l'échelle du groupe. Dans ce sillage, les lignes directrices de BKW sur la protection de la vie privée seront peaufinées et des formhations supplémentaires seront organisées pour les collaborateurs afin d'accroître la sensibilisation aux atteintes à la protection de la vie privée.

Informations sur la gouvernance

Aéroport de Munich, terminal 1
Gregor Molnar, chef de projet, Assmann Beraten + Planen, BKW Engineering, en discussion avec Manfred Abler.

TABLE DES MATIÈRES

80 Pratiques commerciales responsables

ESRS G1

Pratiques commerciales responsables

BKW estime qu'il lui incombe d'adopter un comportement commercial équitable envers son personnel, sa clientèle, ses partenaires commerciaux et la société. C'est pourquoi le groupe accorde une attention prépondérante à une gestion d'entreprise intègre et responsable, des pratiques commerciales éthiques et une bonne gouvernance, conformément au code de conduite et aux politiques prévalant pour le groupe tout entier. En marge des bases du dispositif réglementaire de BKW et de son Compliance Management System, ce chapitre met l'accent, dans la perspective de l'analyse de la double importance, sur les relations avec les fournisseurs, ou en d'autres termes, l'engagement des organisations d'achat de BKW. Tout part d'une procédure basée sur les risques par laquelle BKW s'efforce d'accroître ses performances de durabilité en conjonction avec ses fournisseurs, en imposant par exemple des exigences ciblées dans ses projets d'achats. Elle minimise ainsi les risques dans son réseau de fournisseurs et trace un cadre pour une pratique d'approvisionnement responsable au sein du groupe.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

ESRS G1-1

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES RESPONSABLES

Le code de conduite, qui forme le socle de l'architecture de conformité de BKW, définit des normes éthiques contraignantes et des comportements conformes à la législation pour tout le personnel et tous les organes. La conformité, pour BKW, signifie le respect de l'ensemble des lois, des prescriptions internes et des normes internationales applicables.

Les principes de comportement inscrits dans le code de conduite procurent à tous les collaborateurs des lignes directrices claires pour leurs actes quotidiens et assurent une compréhension homogène de la conformité partout dans le groupe. Afin de donner davantage corps à ces principes, une actualisation des directives de groupe et des règlements internes a été lancée en 2024 dans le cadre d'un projet concernant tout le groupe.

Au terme de son remaniement, le dispositif réglementaire de BKW comprendra, en plus du code de conduite, neuf politiques du groupe qui remplaceront les documents applicables à ce jour. Le conseil d'administration a déjà adopté les politiques sur les droits de l'homme et sur le climat et l'environnement en 2024. Les politiques sur la gestion de l'entreprise, la santé et la sécurité au travail, la conformité, le personnel, les finances et le risques, la fiscalité, la cybersécurité et la protection de la vie privée suivront en 2025. À travers ces politiques entièrement neuves ou mises à jour, BKW se donne les moyens de définir les normes dans ces domaines à l'échelle du groupe et de réaliser ses objectifs stratégiques par des pratiques commerciales équitables et durables.

Le BKW Compliance Management System (CMS)
BKW dispose d'un outil efficace pour garantir le respect et la promotion de pratiques commerciales conformes à la loi et responsables: le BKW Compliance Management System (CMS). Afin de garantir la conformité, il regroupe toutes les prescriptions et mesures internes et externes au groupe, ainsi que les structures et les processus. Le CMS est composé du programme de conformité, de l'Integrity Line de BKW et du programme Compliance Awareness. Le secteur Group Compliance vérifie régulièrement l'efficacité du CMS et il coordonne et limite les risques de conformité à l'échelle du groupe.

Organisation et management
Le conseil d'administration assume la responsabilité ultime de l'organisation Compliance et du CMS. Il a délégué ses obligations liées au contrôle de la qualité et à la budgétisation du secteur Group Compliance à la direction du groupe et au CEO.

Les prescriptions internes et externes au groupe sont respectées en suivant le Modèle des trois lignes[67]. En première ligne, les collaborateurs et les cadres supérieurs des divisions doivent respecter les prescriptions de conformité. Le département Group Compliance, associé au secteur Risk Management et à d'autres fonctions de surveillance et de contrôle, constitue la deuxième ligne. En tant qu'organe indépendant, la fonction de révision interne représente la troisième ligne.

Le Head of Group Compliance assume la fonction de Chief Compliance Officer (CCO). Dans les affaires courantes, il est directement subordonné au CEO et au comité de contrôle financier et de gestion des risques (CCFGR) de BKW. Il tient en permanence la direction du groupe et le conseil d'administration au courant de toutes les questions importantes en matière de conformité.

La restructuration de l'organisation Compliance évoquée dans le rapport de l'année dernière a été menée à bien et les mesures de renforcement de la fonction Compliance du groupe ont été mises en œuvre. Dans le domaine d'activité

Pour plus d'informations:
www.bkw.ch/codedeconduite

67 Le «Modèle des trois lignes» a été élaboré par une organisation internationale de réviseurs, l'Institute of Internal Auditors (IIA). Il décrit des structures et des processus permettant d'assurer une gouvernance robuste et une gestion forte des risques.

Infrastructure & Buildings, des Compliance Managers seront nommés de manière décentralisée au cours de l'exercice 2025, tout comme des Compliance Partners dans les grandes sociétés. Ils assureront la mise en œuvre de la conformité au niveau opérationnel.

Integrity Line de BKW
BKW promeut une culture de libre parole, qui encourage les collaborateurs et les parties prenantes externes à signaler les infractions. Les parties prenantes internes et externes peuvent appeler anonymement son Integrity Line, un système d'alerte accessible au grand public, pour dénoncer, entre autres, des soupçons de corruption ou de fraude, des conflits d'intérêts, une discrimination, un harcèlement ou des manquements aux prescriptions sur l'environnement et aux normes sur la sécurité au travail.

BKW a pris des mesures pour protéger les lanceurs d'alerte contre les représailles internes ou autres préjudices. Les signalements sont examinés minutieusement. Les compétences et les processus en plusieurs étapes prévus pour enquêter sur les incidents internes signalés sont réglementés dans la directive de groupe «Enquêtes internes».

Le processus en plusieurs étapes garantit l'indépendance et l'objectivité des enquêtes. Un autre gage de ces principes tient à que le service Group Compliance est directement subordonné au CEO du groupe. Si nécessaire, Group Compliance peut par ailleurs confier certaines mesures d'enquête, ou même l'enquête entière, à des partenaires contractuels externes afin de protéger l'intégrité de la procédure.

Les conclusions des enquêtes sont communiquées au comité disciplinaire indépendant, qui décide d'éventuelles sanctions ou mesures disciplinaires. Selon la gravité de l'infraction, les sanctions internes peuvent aller jusqu'à des mesures fondées sur le droit du travail ou des mesures de droit civil ou pénal. Les conclusions des enquêtes et les décisions du comité disciplinaire sont notifiées à la direction du groupe, et le cas échéant, au conseil d'administration.

Programme de sensibilisation à la compliance
Il incombe au service Group Compliance de former régulièrement les membres du personnel de BKW, en fonction de leur niveau, dans tous les domaines relatifs à la conformité. L'objectif est de renforcer la prise de conscience des risques de non-conformité et des infractions en la matière, de prévenir les comportements fautifs et de promouvoir une culture de la conformité au sein de BKW. Tout le personnel a l'obligation de suivre tous les deux ans une formation sur les contenus du code de conduite. À la fin 2024, 90 % des collaborateurs avaient suivi cette formation obligatoire (53 % en 2023), et ce taux devrait encore augmenter en 2025.

Pour compléter la formation sur les contenus du code de conduite, BKW a élaboré un programme de formations spécifiques et continues pour différents secteurs spécialisés, qui est enrichi en permanence. De plus, des e-learnings sur mesure sur des thématiques pertinentes seront bientôt proposés à tous les collaborateurs. En 2025, la priorité sera accordée à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Afin d'appuyer ces mesures, les directives et règlements actualisés sur ces questions, ainsi que sur la gestion des conflits d'intérêts, seront publiés.

Le personnel de BKW peut à tout moment consulter les directives de groupe et les règlements sur l'Intranet. BKW teste actuellement une solution numérique pour transmettre les directives aux collaborateurs au moyen d'un outil. Si les essais de la phase bêta sont concluants, les directives pertinentes pour les collaborateurs leur seront attribuées automatiquement. Les changements éventuels seront également portés à leur connaissance.

ESRS G1-2

GESTION DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

BKW établit des relations de respect, d'estime et de confiance mutuelle avec ses fournisseurs. Dans ce cadre, la surveillance et la gestion des chaînes d'approvisionnement jouent un rôle essentiel pour garantir une conduite des affaires durable et responsable.

BKW compte cinq organisations d'achat: Procurement Services pour les domaines d'activité Energy Solutions et Power Grid et quatre autres organisations d'achat dans le domaine Infrastructure & Buildings. Pour établir une gestion complète de la durabilité dans le cadre de l'approvisionnement, BKW a consolidé les ressources humaines de l'organisation Procurement Services en 2023 et 2024 afin d'accélérer cette démarche à l'échelle du groupe. En tant que fonction Groupe, Procurement Services reçoit son mandat de la direction du groupe et lui soumet donc régulièrement un rapport sur ses projets et ses objectifs. Les organisations d'achat coordonnent leurs activités au sein du conseil ESG[68] Procurement, qui depuis 2024, se réunit plusieurs fois par an et peut être convoqué sur une base ad hoc en cas de problème avec un fournisseur. Au niveau spécialisé, la coordination se déroule au sein de l'organe de pilotage.

En collaboration avec ses fournisseurs, BKW œuvre résolument pour la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement afin de réduire les risques et de renforcer la résilience. En même temps, elle ne doit pas formuler ses exigences de durabilité dans des termes qui rétrécissent excessivement le marché ou qui dissuadent les fournisseurs de maintenir leur disponibilité.

Pour gérer ses incidences, risques et opportunités dans les achats, BKW s'est fixé les objectifs suivants:

- D'ici 2026, tous les fournisseurs qui présentent des risques écologiques et sociaux potentiels devront atteindre une notation de durabilité au moins équivalente à la moyenne de la branche[69].
- D'ici fin 2025, les pratiques d'achat responsables seront uniformisées à l'échelle du groupe, à travers un dispositif réglementaire solide, et dès 2026, elles seront mises en œuvre dans toutes les organisations d'achat.

Au titre du premier objectif, l'accent est mis à moyen terme sur l'onboarding et le développement de fournisseurs ESG afin de pouvoir, à plus longue échéance, couvrir tous les risques potentiels pour chaque produit et constituer un réseau de fournisseurs performants en termes de durabilité. Avec le deuxième objectif, l'attention se porte davantage sur les règles et processus internes des demandeurs et des organisations d'achat. La coordination est ainsi assurée à l'égard des fournisseurs, de sorte qu'il est possible de garantir le respect des obligations de diligence et de s'adapter facilement aux futures exigences réglementaires.

Analyse des risques de la chaîne d'approvisionnement

Depuis 2023, BKW analyse les risques des chaînes d'approvisionnement pour les achats des domaines de la production d'électricité et de l'exploitation du réseau. BKW a commencé par identifier les domaines d'activité pouvant présenter des risques potentiels. L'analyse a mis en lumière quatre catégories de risques (réseaux électriques, photovoltaïque, énergie éolienne et batteries de stockage) pour BKW, auxquelles la catégorie de la force hydraulique a été ajoutée en 2024. Dans toutes ces catégories, 25 matières premières[70] pertinentes pour BKW présentant des risques écologiques et sociaux potentiels ont été identifiées (cf. tableau ci-après).

68 Environnement, Social et Gouvernance
69 La moyenne de la branche a été calculée par BKW sur la base de données de 2023 et correspond à une notation EcoVadis de 56 points.
70 Antimoine, balsa, bauxite (aluminium), plomb, chrome, fer (minerai de fer), pétrole (plastique/matériaux synthétiques), germanium, graphite, cobalt, minerai de cuivre, lithium, magnésium, manganèse, molybdène, nickel, niobium (tantale), sable (ciment), sélénium, terres rares (néodyme, dysprosium, praséodyme, bore et terbium, scandium, lanthane, cérium, yttrium), argent, silicium (métallurgique), sel gemme (PVC: avec le pétrole / gaz naturel), zinc et étain.

Risques de durabilité étudiés par BKW dans la chaîne d'approvisionnement

Risques sociaux	– Travail des enfants – Travail forcé et toutes les formes d'esclavage – Protection insuffisante au travail et mise en danger de la santé sur le lieu de travail – Non-respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective – Discrimination – Conditions de travail précaires et privation d'un salaire décent – Risques de violation des droits humains liés à l'environnement – Conflits d'utilisation des terres et droits de propriété – Conflits et sécurité
Risques écologiques	– Émissions de gaz à effet de serre – Consommation d'eau et de surfaces – Extraction de matières premières abiotiques et biotiques – Émission de polluants atmosphériques – Apport de substances de nature à polluer l'eau – Déchets

Sur la base des catégories de risques et des biens et services achetés dans ces catégories, BKW a identifié les fournisseurs pour lesquels il pourrait exister des risques écologiques et sociaux (fournisseurs ESG). À cette fin, elle s'est renseignée auprès des fournisseurs sur les chaînes d'approvisionnement et l'origine des matières premières à risque, et en conclusion, elle a dressé un profil de risque ESG pour chaque fournisseur. L'équipe de gestion de la durabilité accompagne étroitement les projets d'achat impliquant ces fournisseurs ou des biens ou services présentant un risque moyen à élevé afin de minimiser les risques pour la durabilité.

Évaluation et progression des fournisseurs
BKW s'est fixé comme objectif que tous les fournisseurs comportant des risques écologiques et sociaux potentiels disposent d'une notation de durabilité au moins équivalente à la moyenne de la branche d'ici fin 2026. En concertation avec toutes les organisations d'achat, un partenariat a été mis en place avec ces fournisseurs ESG pour les accompagner dans l'intégration du processus de notation et leur progression. La plateforme EcoVadis établit une notation de durabilité fiable et garantit le développement des fournisseurs en fonction des thématiques de durabilité pertinentes.

En 2023, BKW a identifié 149 fournisseurs directs (Tier 1 – premier niveau de la chaîne d'approvisionnement) présentant des risques écologiques et sociaux (fournisseurs pertinents) dans les domaines d'achat de la production d'électricité et de l'exploitation du réseau. En 2024, 22 fournisseurs pertinents ont été ajoutés dans ces domaines, portant le total à 171. Ces fournisseurs couvrent plus de 75 % du chiffre d'affaires des catégories de marchandises concernées. L'année dernière, 32 fournisseurs pertinents ont en outre été identifiés dans le domaine d'achat de la construction (bureaux d'ingénierie et entreprises de construction), qui seront intégrés dans le processus de notation à partir de 2025.

Sur les 171 fournisseurs pertinents dans les domaines de la production d'électricité et de l'exploitation du réseau, 27 n'entretiennent pas de relation commerciale active avec BKW en ce moment et 17 autres doivent simplement fournir une auto-déclaration en raison de leur activité (faible pertinence des risques). Sur les 127 fournisseurs subsistants, 42 ont confirmé qu'ils possèdent déjà une notation EcoVadis:

– 30 se situent au-dessus de la moyenne de la branche,
– 12 n'atteignent pas encore la moyenne de la branche, mais ne déplorent pas de manquements graves dans leurs pratiques commerciales, et sont accompagnés pour se hisser à l'objectif fixé,

– aucun n'affiche un bilan de durabilité insuffisant et ne doit remédier immédiatement à des manquements graves.

Les activités que BKW a mises en œuvre pour accroître la durabilité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement lui ont permis de susciter en 2024 sept notations initiales et une réévaluation. Jusqu'à présent, aucun fournisseur n'a refusé de fournir des renseignements sur la durabilité.

BKW étend progressivement l'onboarding de fournisseurs ESG à tous les domaines d'achat et elle continuera à l'avenir d'encourager les fournisseurs existants à s'améliorer toujours plus.

Mesures dans les domaines à risque
Certaines exigences de durabilité générales sont appliquées dans toutes les catégories de risques (p. ex. clauses contractuelles, auto-déclaration et transparence de la chaîne d'approvisionnement). En 2024, des processus complémentaires ont été introduits dans trois de ces cinq catégories. Ils s'appliqueront dorénavant systématiquement pour prévenir les risques dans leur catégorie.

Catégorie de risque Réseaux électriques
D'après une analyse approfondie des risques de la chaîne d'approvisionnement, le cuivre présente une grande pertinence pour BKW sur le plan de la durabilité, en particulier dans le groupe de marchandises des câbles. En effet, il existe un risque de travail des enfants, de grandes quantités sont achetées et il existe des possibilités d'action directes à l'égard des producteurs. BKW a donc imposé des critères obligatoires rigoureux dans l'appel d'offres en cours pour l'achat de câbles pour le réseau de distribution (basse et moyenne tension). Les soumissionnaires ont dû divulguer leur chaîne d'approvisionnement et l'origine des matières premières. Il a ainsi pu être démontré que le minerai de cuivre ne provenait pour aucun d'eux de pays à risque pour le travail des enfants (République démocratique du Congo et Zambie). De plus, BKW a entamé un dialogue avec «The Copper Mark», la principale organisation de normalisation pour un cuivre responsable, pour resserrer la collaboration avec tous les fournisseurs.

Catégorie de risque Photovoltaïque
Dans cette catégorie, il convient de tenir compte de risques de travail forcé pour le silicium, car une grande partie de cette matière première dans le monde provient de la région du Xinjiang, en Chine. Des recherches méticuleuses ont été menées pour préparer un appel d'offres pour des modules photovoltaïques destinés à des installations alpines. Sur cette base, BKW a interrogé les fournisseurs potentiels sur les risques pour la durabilité, et spécialement le travail forcé, dans le cadre d'une étude de marché. Elle souhaitait ainsi comprendre les efforts déployés par les fournisseurs potentiels et attirer leur attention sur ses attentes.

Catégorie de risque Grandes batteries
Lors de l'achat de grandes batteries, des raisons réglementaires imposent de s'intéresser en particulier aux minerais provenant de zones de conflit (3TG)[71], ainsi qu'au cobalt et au lithium. Le Responsible Minerals Assurance Process (RMAP) de la Responsible Mining Initiative (RMI) est appliqué pour minimiser les risques. Il comprend un mécanisme de présentation de rapports pour les fournisseurs, selon lequel des mesures plus détaillées peuvent être désignées pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement de BKW.

Pratiques d'achat responsables
Les achats responsables reposent sur un arsenal réglementaire qui comprend la directive sur la gestion des achats, les conditions générales d'achat (CGA), le code des fournisseurs, le règlement relatif aux soumissions pour les appels d'offres (y c. formulaire d'auto-déclaration pour les fournisseurs et catalogue des critères) et divers instruments décentralisés au niveau des organisations d'achat. BKW a commencé à uniformiser cet arsenal à l'échelle du groupe en 2024, et les travaux devraient s'achever d'ici 2026.

71 Étain, tungstène, tantale et or.

Mécanismes de sanction
Dans le cas où les fournisseurs ne répondent pas aux exigences de durabilité de BKW, celle-ci a défini une procédure échelonnée (entretien avec les fournisseurs, blocage des produits jusqu'à la mise en conformité et cessation de la relation avec les fournisseurs). En complément, le conseil ESG Procurement est informé régulièrement des avancées dans l'onboarding et convoqué à titre exceptionnel en cas de soupçons ou d'infractions, c'est-à-dire lorsque des risques pour la durabilité surviennent chez des fournisseurs ou que des mesures nécessitent une remontée dans la hiérarchie. L'objectif consiste à trouver une solution efficace pour éliminer les abus.

Formations
En 2024, les acheteurs ont été formés sur les objectifs internes en matière de durabilité, les risques potentiels dans les chaînes d'approvisionnement de BKW et le processus d'onboarding. Dans les années à venir, ils suivront des formations complémentaires sur les règlements adaptés et les critères de durabilité.

Le personnel des Procurement Services a par ailleurs été sensibilisé aux normes éthiques et aux prescriptions légales dans le processus d'achat. Enfin, les acheteurs ont assisté à un cours obligatoire sur le droit de la concurrence et ils ont été informés que des règles de comportement plus strictes s'appliqueront dès 2025 sur l'impartialité dans les marchés publics.

ESRS G1-3

PRÉVENTION ET DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DES POTS-DE-VIN

BKW applique une tolérance zéro pour toutes les formes de corruption. Les risques de corruption sont abordés et réduits au moyen de formations et de sensibilisations périodiques des collaborateurs, parmi une multitude d'autres actions.

Un élément fondamental réside dans la directive de groupe sur la lutte contre la corruption. Pour assurer leur prise de conscience, BKW forme ses collaborateurs à ce sujet dès leur formation sur le code de conduite. L'année prochaine, ces formations seront élargies et approfondies.

De surcroît, BKW recourt à une limitation des compétences financières et mène des contrôles continus sur les processus pertinents. Ces mesures servent à repérer les risques potentiels et à y réagir de manière ciblée à un stade précoce.

Le service Group Compliance est le principal interlocuteur en cas de soupçons de corruption ou de pots-de-vin. Il gère un système d'alerte (Integrity Line de BKW, cf. page 82) accessible tant aux membres du personnel qu'aux personnes extérieures. Les lanceurs d'alerte sont protégés contre les représailles.

Métriques

ESRS G1-4

INFRACTIONS AUX PRESCRIPTIONS SUR LA CORRUPTION, LES POTS-DE-VIN, LES DROITS DE L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Aucune condamnation ni amende n'a été prononcée pendant l'exercice sous revue pour infraction à des dispositions sur la corruption, les pots-de-vin, les droits de l'homme ou l'environnement.

ESRS G1-6

PRATIQUES EN MATIÈRE DE PAIEMENT

BKW entretient une relation de partenariat avec ses fournisseurs, car l'équité, l'ouverture et le respect sont essentiels à un lien d'affaires solide. La gestion inclut également les conditions de paiement, qui figurent dans les conditions générales d'achat (CGA) et sont accessibles publiquement. Le délai de paiement habituel pour les contrats de fourniture est de 30 jours net. Les biens d'investissement plus importants (p. ex. contrats d'entreprise) peuvent être soumis à des conventions spéciales, qui prévoient généralement un paiement échelonné avec un premier versement de 30 % du montant. L'ensemble du trafic des paiements est soumis à la surveillance du contrôle financier. En 2024, il n'y avait aucune procédure en cours concernant les pratiques de paiement de BKW.

Aspects de durabilité spécifiques de l'entité

Arzberg
Stephan Fitze, chef de projet, BKW Energy Solutions GmbH, BKW Infra Services, dans une des plus grandes installations de stockage d'énergie d'Europe

TABLE DES MATIÈRES

142 Sécurité d'approvisionnement
146 Préparation aux cas d'urgence

Sécurité d'approvisionnement

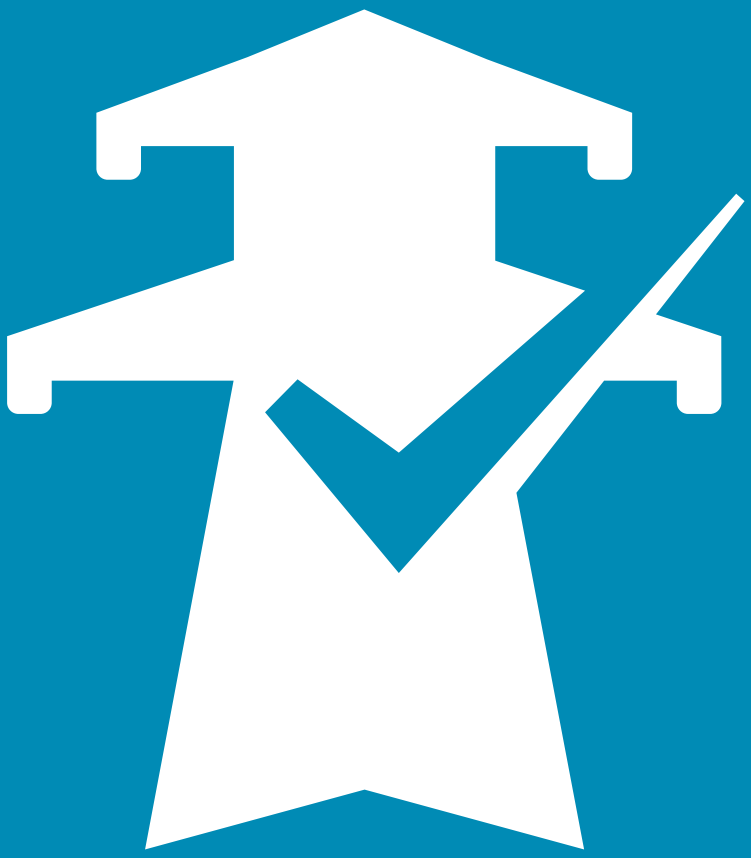

La fiabilité de l'approvisionnement en énergie est une condition essentielle à la prospérité, à la croissance économique et au développement social. BKW contribue grandement à la sécurité de l'approvisionnement en électricité en Suisse. En tant que prestataire de services énergétiques et d'infrastructures, BKW est résolue à garantir une disponibilité élevée du réseau de distribution et des centrales.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

Le groupe BKW poursuit une stratégie de maintenance prospective pour ses installations de production et de réseau. Sur la base d'analyses régulières des besoins et des risques, il procède en continu aux actions de maintenance et aux investissements nécessaires, garantissant ainsi un fonctionnement fiable des réseaux et des installations. En parallèle, BKW investit de manière ciblée dans la formation de son personnel. Les performances sont ainsi maintenues constamment à un niveau élevé de façon à assurer la fiabilité et la disponibilité des centrales et des réseaux.

En termes de disponibilité du réseau de distribution, la gestion des incidences, des risques et des opportunités de BKW incombe à la division Power Grid, tandis que la disponibilité des centrales est assurée par la division Energy Production. En matière de sécurité d'approvisionnement, ces divisions sont soumises à de nombreuses prescriptions légales. Citons notamment les lois fédérales suisses sur l'électricité, l'énergie et l'aménagement du territoire, l'ordonnance sur le courant fort, la norme suisse SN EN 50110-1:2013 et plusieurs directives spécifiques de l'ESTI, qui est l'autorité de surveillance et de contrôle des installations électriques. En outre, ces deux divisions satisfont à des normes nationales et internationales. Le réseau de distribution est notamment réglementé: il existe des prescriptions légales claires pour assurer que sa planification, sa construction et son exploitation soient sûres, performantes et efficientes, ainsi que des prescriptions pour réglementer l'obligation de raccordement.

Réseau de distribution

Conformément aux prescriptions légales susmentionnées, la responsabilité générale du réseau de distribution incombe à la direction de la division Power Grid. En outre, les fonctions, les responsabilités et les attributions sont définies dans différentes descriptions de rôles internes. Les processus commerciaux sont harmonisés et documentés dans le système de gestion intégré. Tous les membres du personnel y ont accès et doivent s'y conformer. Le système de gestion a obtenu les certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001. Le système de gestion intégré de Power Grid énonce des directives claires et définit comment planifier, mettre en œuvre, documenter et surveiller les processus opérationnels. Afin de garantir des améliorations continues et de remplir le mandat légal, les processus sont régulièrement vérifiés et adaptés. En tant que piliers essentiels du niveau de disponibilité élevé, la gestion des risques, la sécurité de l'information et le Business Continuity Management sont cruciaux pour tous les processus internes. Ils s'appuient sur les documents applicables à l'ensemble du groupe «Directive du groupe sur la cybersécurité» et «Directive du groupe sur la gestion des risques», qui sont intégrés dans les processus de Power Grid. Ensemble, la gestion des risques, la sécurité de l'information et le Business Continuity Management contribuent à renforcer la résilience opérationnelle et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie. En tant qu'exploitante de l'installation, Power Grid élabore un système de sécurité au sens de l'art. 12 de l'ordonnance sur le courant afin de garantir la disponibilité de personnel suffisamment qualifié. Des audits internes et externes réguliers garantissent l'efficacité et la mise en œuvre de ces processus. De plus, la fonction de révision interne mène des contrôles réguliers axés sur l'évaluation de la conformité, la gouvernance, la gestion et le contrôle financiers, la gestion des risques et les contrôles de sécurité informatique. La révision interne dispose d'un droit illimité d'information et de consultation des dossiers pour mener à bien ses missions.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution suisse, Power Grid est soumis au mandat légal qui consiste à assurer l'exploitation sûre, performante et efficiente du réseau de distribution. L'exploitation du réseau de distribution de BKW est dirigée depuis le centre d'exploitation (CE). Concernant la maintenance, le remplacement et l'extension du réseau de distribution, Power Grid adopte une approche globale et prospective afin de répondre efficacement aux exigences liées à l'entretien et à la transition énergétique. Pour cela, elle s'appuie notamment sur la planification

du réseau cible pour le réseau à moyenne et à haute tension et sur les prévisions formulées dans le cadre du développement des énergies renouvelables, de l'électrification des transports et de l'approvisionnement en chaleur. Sans oublier l'installation des smart meters, qui contribuent à la grande disponibilité en ce qu'ils permettent de mieux surveiller l'utilisation du réseau, ils soutiennent la planification du réseau grâce à des données de mesure plus précises et ils améliorent la qualité des prévisions.

Production d'électricité
La contribution de BKW à la sécurité d'approvisionnement repose non seulement sur la disponibilité élevée du réseau de distribution, mais aussi sur une grande disponibilité des installations de production d'électricité. Les installations de production de BKW sont gérées par la division Energy Production.

Le portefeuille des installations de production d'énergie de BKW, qui regroupe des technologies diverses, est structuré de manière à répondre aux exigences croissantes posées au système énergétique dans le cadre de la transition énergétique. Il comprend un mélange équilibré de centrales à régulation flexible (principalement des centrales hydroélectriques, mais aussi des participations dans des centrales à charbon et à gaz modernes et efficaces), d'énergie en ruban planifiable (p. ex. centrales au fil de l'eau, biomasse et participations dans des centrales nucléaires) et de nouvelles centrales renouvelables (éoliennes et centrales solaires). De plus, BKW prévoit d'investir dans des systèmes de batteries de stockage, qui augmenteront la stabilité du réseau et permettront d'intégrer au réseau électrique la production fluctuante des nouvelles sources d'énergie renouvelable.

L'exploitation fiable des centrales de BKW est assurée conformément aux exigences spécifiques de chaque technologie de production. Par exemple, un système de gestion spécifique régit les responsabilités, les processus d'exploitation et les actions de maintenance dans les centrales hydrauliques. Avec la certification ISO 9001, tous les sites disposent d'un système de gestion de la qualité, et la plupart sont aussi certifiés ISO 14001 (système de management environnemental). L'atelier de maintenance du secteur Centrales hydrauliques dispose en outre de certifications pour les travaux de soudage (EN 1090 EXC3 et ISO 3834-2).

ACTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

Investissements dans la maintenance et l'extension du réseau
En 2024, BKW a investi 160 millions de CHF dans l'entretien et l'extension du réseau, mais aussi dans l'utilisation de processus et de technologies modernes dans l'ensemble du système énergétique. Environ 15 000 smart meters ont notamment été installés jusqu'à fin 2024, ce qui a marqué le début du déploiement dans toute la zone de desserte.

Investissements dans les rénovations des centrales
Afin de maintenir le plus haut niveau de disponibilité possible à long terme des installations de production d'énergie, BKW a investi 14 millions de CHF dans des rénovations en 2024.

Flexibilisation des centrales au fil de l'eau et investissements dans des batteries de stockage
BKW investit dans la flexibilisation de ses centrales au fil de l'eau et prévoit d'investir dans des systèmes de batteries de stockage, notamment pour augmenter sa contribution à la sécurité d'approvisionnement.

Intégration d'installations solaires
BKW s'emploie à ce que les installations solaires soient construites et exploitées de manière à être compatibles avec le réseau. D'une part, elle s'engage politiquement pour que les installations solaires puissent être réglementées de manière flexible, et d'autre part, elle permet la flexibilisation de ses propres centrales solaires et de celles de tiers.

Cibles et métriques

CIBLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

BKW s'est fixé pour objectif de maintenir jusqu'à 2030 le niveau de disponibilité de son réseau de distribution, qui est déjà élevé depuis de nombreuses années. Pour cela, elle prévoit d'investir 1 milliard de CHF (CAPEX) dans l'extension et l'entretien de son réseau de distribution d'ici 2030. Cela comprend notamment la transformation et l'extension de 2500 km de réseau électrique, le renforcement ou la construction de 1600 transformateurs, ainsi que la mise en œuvre de processus et de technologies modernes dans l'ensemble du système énergétique, comme l'installation de plus de 400000 smart meters d'ici fin 2028. Concernant les centrales, BKW a pour objectif d'augmenter ses capacités de production d'électricité de 1300 MW (38%) d'ici 2030.

MÉTRIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

Réseau de distribution

En 2024, la disponibilité du réseau de distribution de BKW s'est élevée à 99,997%. Le temps moyen d'interruption, mesuré par le System Average Interruption Duration Index (SAIDI[72]), a été de 17 minutes pendant cette période. En 2024, des arrêts planifiés supplémentaires, trois défaillances techniques et les conditions météorologiques en été et en hiver ont influencé le niveau de disponibilité.

Temps moyen d'interruption du réseau de distribution (SAIDI[72])

	2022	2023	2024
Valeur BKW	12 min	11 min	17 min[73]
Benchmark suisse	16 min	18 min	Non disponible[74]

Production d'électricité

Concernant la disponibilité des centrales, BKW se concentre sur les centrales au fil de l'eau et la centrale thermique de Tamarete[75]. En 2024, la disponibilité économique des centrales au fil de l'eau était de 96%, comme l'année précédente. La disponibilité économique représente le volume d'énergie qui pourrait être produit si les machines étaient techniquement disponibles à 100%. Compte tenu des interruptions planifiées et non planifiées, la centrale à gaz de Tamarete, exploitée par BKW, a atteint en 2024 un taux de disponibilité de 87,4% (97,5% l'année précédente). La baisse de disponibilité par rapport à l'an dernier est principalement due à une panne dans une sous-station à haute tension en août/septembre 2024.

72 Calcul basé sur «l'ancienne méthode SAIDI», indépendamment du niveau de tension, pour permettre une comparaison avec le benchmark suisse.
73 Valeur indicative.
74 Le benchmark suisse ne sera disponible qu'après la publication de ce rapport.
75 BKW n'est pas chargée de la conduite de l'exploitation dans le cadre de ses participations dans les centrales à charbon, nucléaires et de pompage-turbinage, ainsi que de sa participation dans la centrale à gaz de Livorno Ferraris. Pour les centrales éoliennes et solaires, les interruptions de certaines turbines ou de certains panneaux sont négligeables pour la capacité de production du portefeuille.

Préparation aux cas d'urgence

La protection préventive des technologies, des processus, des organisations et des infrastructures critiques, notamment les installations de production d'énergie et les réseaux électriques, est une priorité. La numérisation s'accompagne de risques potentiels et réels de cyberattaques. Ainsi, BKW a mis en place une gestion de crise au niveau de la direction du groupe et une gestion des urgences au niveau des divisions, afin de garantir le bon fonctionnement des structures (critiques) d'approvisionnement en énergie, la sécurité des données, mais aussi la détection et la défense contre les cyberattaques.

Gestion des incidences, des risques et des opportunités

POLITIQUES ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX CAS D'URGENCE

BKW définit une crise comme un événement financier, lié à la sécurité ou portant atteinte à l'image de l'entreprise, qui, compte tenu de son ampleur, a le potentiel de porter préjudice à la population, à un large cercle de clients ou au personnel de BKW, et de mettre en danger l'entreprise, que ce soit dans sa totalité ou en partie. Par exemple, des événements naturels tels que de graves tempêtes et inondations, des pannes techniques majeures ou des cyberincidents à grande échelle peuvent déclencher une crise. Les ressources nécessaires pour faire face à une telle crise dépassent les capacités des divisions et nécessitent l'intervention de la cellule de crise centrale du groupe (KKS). En revanche, les événements moins graves qui peuvent être gérés avec les ressources de la division concernée sont considérés comme des urgences. Ils sont évités ou surmontés à l'aide du système de gestion correspondant.

Pour prévenir ou gérer d'éventuelles crises, BKW a mis en place une structure organisationnelle efficace: les décisions stratégiques pertinentes et celles d'une importance fondamentale pour l'entreprise sont prises par la gestion de crise (membre de la direction du groupe). C'est le CEO qui décide de déclarer l'état de crise ou non, à la demande du responsable de la cellule de crise du groupe.

Cellule de crise du groupe et gestion des urgences
La cellule de crise est l'instrument de gestion central du groupe au niveau opérationnel. Son activité est basée sur des principes et des concepts techniques spécifiques à BKW, mais aussi sur un manuel qui est volontairement accessible par voie analogique (en cas de panne d'Internet). En cas de crise, il est essentiel de réagir rapidement. Ainsi, le responsable de la cellule de crise du groupe a le pouvoir de prendre lui-même les mesures nécessaires lorsque l'urgence exige une action immédiate.

En fonction de l'évaluation de la situation, d'autres représentants des divisions et des experts externes peuvent être intégrés à une «cellule de crise élargie» (eKKS). Cette organisation, qui regroupe une expertise interne et externe, permet de traiter tous les types de crises selon un schéma de fonctionnement précis. La cellule de crise est soutenue par une équipe d'assistance et un «COM-Backoffice». Sur instruction de la direction de la KKS, cet Office se charge de la communication interne et externe, et assume la responsabilité des relations avec les médias sur le terrain. À l'échelle du groupe, environ 80 membres du personnel de BKW sont impliqués dans la gestion de crise.

Une gestion des cas d'urgence propre à chaque division est mise en place avec des cellules d'urgence spécifiques. Ces systèmes de gestion définissent et décrivent les responsabilités et les niveaux d'escalade, avec leurs processus et leurs flux d'informations respectifs. La sécurité des personnes reste la priorité de toutes les mesures d'urgence. Les divisions assurent également la gestion des menaces et des attaques virtuelles (cibles, processus et responsabilités en cas de cyberincidents et de cyberurgences). De plus, les plans de réaction d'urgence décrivent l'interaction avec les organisations d'urgence des autres divisions et avec la cellule de crise du groupe.

Cybersécurité
La direction du groupe assume l'organisation opérationnelle de la cybersécurité. Elle délègue la conception stratégique et tactique du système de gestion de la cybersécurité et la mise en œuvre opérationnelle de la cybersécurité à la fonction Group Security, sous la direction du Group Chief Information Security Officer (Group CISO). Ce dernier dépend du CIO, qui est lui-même subordonné au CFO. Le CISO agit sur le fondement de la directive du groupe sur la cybersécurité. Il développe la stratégie de cybersécurité, définit les principes de cybersécurité (cf. graphique à droite), met à disposition toutes les exigences en matière de sécurité de l'information et d'exploitation sûre des infrastructures informatiques et opérationnelles, et vérifie régulièrement qu'elles sont bien respectées. À l'avenir, les directives de gestion de la cybersécurité à l'échelle du groupe seront également définies dans la Cyber Security & Privacy Policy qui sera adoptée en 2025. Les tâches opérationnelles liées à la cybersécurité sont exécutées de manière décentralisée par les délégués à la sécurité locaux (Local Security Officers) dans les sociétés BKW.

Afin d'identifier et de prévenir d'éventuels cyberincidents et de contrer les attaques réelles, BKW a mis en place une stratégie à quatre piliers. Cette dernière est mise en œuvre à l'aide de l'Information Security Management System (ISMS) (cf. illustration). Les cibles de cette stratégie sont fixées en tenant compte de la stratégie du groupe et de la situation de menace actuelle. Les critères essentiels sont la disponibilité des prestations, mais aussi la confidentialité et l'intégrité des données dans les domaines de la technologie, des processus et de l'organisation.

Aperçu de la stratégie de cybersécurité

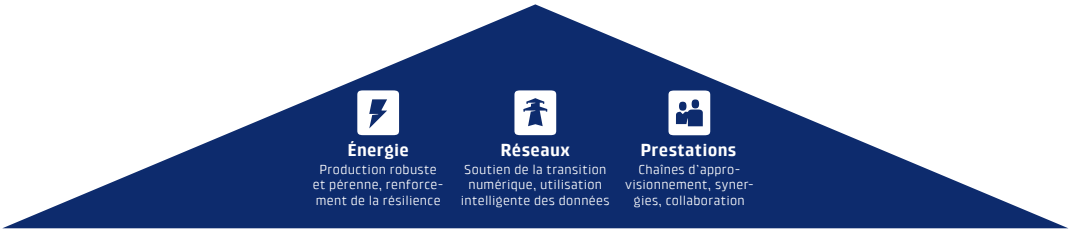

Marque
Simplicité et fiabilité

Governance by design

Un système d'encadrement et de classement permet de prendre des décisions sur les risques et d'appliquer et préserver ainsi les valeurs de l'entreprise à long terme et pour l'avenir. La responsabilité est réglementée, y compris de manière décentralisée.

Données
Protection des centres de données

Data centric security

Les données commerciales sont classées et protégées contre les manipulations inappropriées, les fuites et les abus tout au long de leur cycle de vie. Il ne s'agit pas seulement de protéger les systèmes, mais aussi et surtout les données, qui de plus en plus, sont traitées dans des services décentralisés et dans le cloud.

Infrastructures
Renforcement de la résilience

Cyber Resilience

En collaboration avec d'autres unités, nous avons renforcé la résilience et la protection de base dans nos réseaux et nos produits et services, ainsi que dans notre organisation et nos processus. Les menaces et les points faibles sont identifiés à un stade précoce et des contre-mesures adaptées sont mises en place rapidement.

Personnel
Augmenter la numérisation

Human centric security

Dans notre entreprise en transformation, les nouveaux processus et technologies, les méthodes agiles et la collaboration en réseau avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs sont sécurisés. Tous les collaborateurs sont aptes à détecter et écarter les dangers.

Les principes de la cybersécurité: vue d'ensemble

Chez BKW, la cybersécurité est exercée selon les normes de sécurité internationalement reconnues NIST Cybersecurity Framework (CSF)[76] et ISO/IEC 27001/27002:2022, IEC 62443, et conformément aux standards de la branche édictés par l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Pour analyser et évaluer le niveau de sécurité, le NIST CSF est appliqué, accompagné à intervalles réguliers par des tests de résistance et des audits internes et externes.

BKW est particulièrement attentive à la sécurité des données et de l'information. L'ISMS comprend des processus imbriqués pour déterminer le niveau de sécurité et mettre en œuvre les spécifications nécessaires, ainsi que pour vérifier, optimiser et rapporter les mesures implémentées. BKW collabore en outre étroitement avec des autorités et des organismes dans le contexte de la stratégie de cybersécurité nationale, et définit en grande partie les exigences et recommandations de sécurité dans la branche suisse de l'énergie. Elle contribue notamment à définir les niveaux légaux de résilience permettant d'atteindre des valeurs de maturité cybersécuritaire minimales dans le secteur de l'énergie.

76 Le NIST Cybersecurity Framework propose des bonnes pratiques et des orientations pour aider les entreprises du secteur privé à améliorer leur gestion des risques liés à l'information et à la cybersécurité.

ACTIONS EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX CAS D'URGENCE

En 2024, BKW a mené de nombreuses actions, que ce soit au niveau de la cellule de crise du groupe ou de la cybersécurité (liste non exhaustive):

Cellule de crise du groupe

- Chaque année, 30 à 40 collaborateurs, dont tous les membres de la cellule de crise du groupe, sont formés dans différentes disciplines. Les formations s'articulent autour d'exercices de crise basés sur des scénarios avec un accompagnement externe, l'équipement adéquat d'une salle de crise et des moyens de communication alternatifs. En 2024, le scénario a simulé le chantage exercé par un hacker. Chaque scénario est utilisé deux fois, et les scénarios sont renouvelés tous les deux ans.
- Les nouveaux membres bénéficient d'une formation approfondie d'une demi-journée, basée sur des études de cas et leur analyse.

Cybersécurité

Le programme annuel de cybersécurité dédié à l'ensemble du groupe BKW comprend une multitude de projets, dont les suivants, entre autres, ont été réalisés en 2024 (liste non exhaustive):

- Actions de sensibilisation, formations et communication via différents canaux, qui s'adressent à diverses parties prenantes (Awareness Communication)
- Expansion du programme Bug Bounty
- Simulations d'hameçonnage au niveau du groupe
- Security benchmarking au niveau du groupe (sondages et analyses du degré de maturité)
- Augmentation des capacités de détection et de réaction par le recours ciblé à de nouvelles technologies
- Mise à niveau opérationnelle du système de gestion (ISMS), désormais apte à la certification ISO/EC 27001:2022, certaines sociétés du groupe sont déjà certifiées
- Augmentation de la sécurité des applications et des données par l'utilisation de nouvelles procédures et technologies
- Audits internes et externes complets
- Réorganisation de la fonction Group Security

Cibles et métriques

CIBLES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX CAS D'URGENCE

La préparation aux cas d'urgence des divisions de BKW doit être encore renforcée. Afin de garantir des réactions rapides et efficaces à des situations en constante évolution, mais aussi à des incidents imprévus qui affectent l'exploitation, les plans de réaction d'urgence doivent être enrichis en permanence dans toutes les divisions. Des formations seront dispensées aux collaborateurs concernés de toutes les divisions à partir des plans de réaction d'urgence.

En outre, BKW a pour priorité de consolider en permanence ses capacités à détecter et à contrer les cyberattaques, mais aussi à limiter les dommages. Pour ce faire, les moyens financiers et humains de la fonction Group Security seront encore renforcés. De plus, des formations et des campagnes annuelles de cybersécurité doivent être proposées à tout le personnel et continuellement développées.

MÉTRIQUES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX CAS D'URGENCE

En 2024, BKW a enregistré chaque mois en moyenne près de 1500 événements liés à la cybersécurité et quelque 50000 tentatives d'hameçonnage. Sur l'ensemble des événements pertinents pour la sécurité, une moyenne mensuelle d'environ 40 incidents effectifs avec intervention a été constatée. Pour l'aider à maîtriser ces incidents liés à la cybersécurité, BKW recourt à des prestations externes au titre de SOCaaS (Security Operation Center as a Service).

En 2024, 72 % des collaborateurs ayant accès à un ordinateur ont suivi un programme d'apprentissage en ligne sur la cybersécurité.

Annexe

Lindt & Sprüngli, Olten
Marc Hasler, chef de projet, Sigren, BKW Building Solutions, contrôle les armoires de couplage du Cocoa Center.

TABLE DES MATIÈRES

102 Mise en œuvre de l'unbundling chez BKW – pour une concurrence équitable

107 Bilan des déchets

108 Indice ESRS

112 Indice TCFD

113 Contribution de BKW aux Objectifs de développement durable

Mise en œuvre de l'unbundling chez BKW – pour une concurrence équitable

Avec des solutions globales pour l'énergie, le bâtiment et l'infrastructure, BKW s'engage pour des espaces où il fait bon vivre. Avec sa stratégie à trois piliers (cf. p. 16 du rapport de gestion), elle opère dans les domaines d'activité «Infrastructure & Buildings» (qui comprend les divisions «Building Solutions», «Engineering» et «Infra Services»), «Energy Solutions» (avec les divisions «Energy Markets» et «Energy Production») et «Power Grid».

Alors que BKW est en complète concurrence avec les autres acteurs du marché dans les deux premiers de ces domaines d'activité, ses missions relèvent du monopole dans le domaine d'activité Power Grid, avec l'exploitation du réseau de distribution et la fourniture d'électricité aux clients en approvisionnement de base. Ces missions comprennent, d'une part, le secteur Réseaux (y compris l'obligation de raccordement des consommateurs, des accumulateurs et des producteurs) et, d'autre part, la fourniture d'énergie aux clients en approvisionnement de base au sein de sa zone de desserte: les consommateurs dont la consommation annuelle est inférieure à 100 MWh sont liés à leur gestionnaire de réseau pour l'approvisionnement en énergie et ne peuvent pas choisir librement leur fournisseur d'électricité. Par conséquent, BKW dispose dans ces domaines d'activité d'une position de monopole prévue par la loi.

Les pages suivantes démontrent comment BKW s'assure, par la mise en œuvre des consignes dites de séparation («unbundling»), que les domaines d'activité de BKW soumis à la concurrence ne tirent aucun avantage de ses missions en monopole.

Exigences légales de «séparation»
Du point de vue de la théorie de la concurrence, une position de monopole peut entraîner des conséquences négatives: il existe un risque qu'elle soit exploitée pour obtenir des avantages par rapport aux concurrents dans des domaines concurrentiels. Cela peut par exemple prendre la forme de subventions croisées, notamment si des recettes excessives sont engrangées dans le domaine concerné par le monopole afin de soutenir les activités concurrentielles. Mais il peut aussi s'agir d'exploiter des avantages concurrentiels en mettant à profit des informations sur les clients issues d'activités de monopole, dont les concurrents ne disposent pas.

Lors de la promulgation de la loi sur l'approvisionnement en électricité («LApEl»), le législateur était conscient de cette problématique. C'est la raison pour laquelle l'art. 10 de la LApEl prévoit des règles de séparation des activités de monopole et de concurrence:

1. Les entreprises d'approvisionnement en électricité doivent assurer l'indépendance de l'exploitation du réseau. Les subventions croisées entre l'exploitation du réseau et les autres secteurs d'activité sont interdites.

2. Sous réserve des obligations de renseigner prévues par la loi, les informations économiques sensibles obtenues dans le cadre de l'exploitation des réseaux électriques doivent être traitées confidentiellement et ne pas être utilisées dans d'autres secteurs d'activité par les entreprises d'approvisionnement en électricité.

3. Les entreprises d'approvisionnement en électricité doivent séparer au moins sur le plan comptable les secteurs du réseau de distribution des autres secteurs d'activité.

BKW a mis en œuvre ces prescriptions par le biais de ses structures internes en termes de droit des sociétés, d'organisation et de systèmes, mais aussi au moyen de consignes internes (directives, règlements), auxquelles son personnel est formé.

Séparation légale des divisions de services
Au sein de BKW SA, les divisions «Building Solutions», «Engineering» et «Infra Services» forment des groupes d'entreprises juridiquement autonomes et détachés du secteur Réseaux. Avec la séparation légale du domaine d'activité «Infrastructure & Buildings» des activités réglementées, BKW va au-delà des exigences de la LApEl, puisque ces activités de services sont fournies par ses propres sociétés, qui sont indépendantes au niveau de leur personnel, organisées

de manière autonome et disposent de leur propre structure de direction. Comme chaque société doit établir ses propres comptes, les activités commerciales correspondantes sont entièrement séparées des secteurs réglementés sur le plan comptable et les prestations entre différentes sociétés du groupe sont facturées conformément aux exigences du droit fiscal, notamment le principe de pleine concurrence.

Séparation organisationnelle du secteur Réseaux et du secteur Énergie
Pour des raisons historiques, les domaines d'activité «Energy Solutions» (qui comprend les divisions «Energy Markets» et «Energy Production») et «Power Grid» sont réunis au sein de BKW Energie SA. D'un point de vue organisationnel, ces domaines sont toutefois indépendants l'un de l'autre: chacun a sa propre direction, qui est responsable de la gestion opérationnelle des activités commerciales attribuées au domaine. Les domaines d'activité disposent de leurs propres collaborateurs et de leur propre organisation, qui agissent indépendamment, sous réserve de l'utilisation de Shared Services proposés par les fonctions du groupe.

Shared Services
Pour réaliser des économies d'échelle, diverses fonctions du groupe proposent certains services à l'ensemble du groupe, et ces derniers sont utilisés par tous les domaines d'activité (y compris le domaine d'activité Power Grid). Cela comprend notamment des services dans les domaines suivants: Corporate Human Resources, Legal & Compliance, IT Services ou Communication. Ces services sont facturés au sein du groupe aux différents domaines d'activité sur la base de critères prédéfinis de manière uniforme, en tenant notamment compte des exigences réglementaires.

Séparation comptable et affectation des coûts
Coûts imputables du réseau de distribution
En application de l'art. 10, al. 3, de la LApEl, le secteur du réseau de distribution est séparé de la comptabilité financière des autres domaines d'activité de BKW Energie SA par le biais d'un périmètre comptable distinct. Tous les coûts imputés au secteur du réseau de distribution sont traités par le biais de processus comptables distincts et saisis dans des éléments d'imputation spécifiques propres. Ainsi, les coûts facturés aux utilisateurs du réseau par le biais des tarifs d'utilisation du réseau et d'approvisionnement de base sont clairement définis et compréhensibles.

Les coûts imputables liés à l'exploitation du réseau de distribution sont définis dans la loi et l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et établis dans les documents de la branche, mais aussi dans les directives de l'autorité de régulation (Commission fédérale de l'électricité, ElCom) concernant le reporting annuel des coûts.

Les coûts pouvant être facturés aux consommateurs finaux par le biais de la tarification du réseau comprennent les coûts d'exploitation et les coûts de capital d'un réseau sûr, performant et efficace:

- les coûts d'exploitation imputables comprennent les coûts d'exploitation et de maintenance du réseau de distribution, le raccordement au réseau, la mesure, la mise à disposition des données et la facturation de l'utilisation du réseau, ainsi que les coûts du réseau en amont, les pertes de réseau, les redevances et les impôts directs.
- Les coûts de capital imputables sont composés des amortissements et des intérêts calculés. Ces derniers résultent de l'actif nécessaire à l'exploitation (valeur résiduelle de l'actif immobilisé, y compris les installations en cours de construction et l'actif circulant net), multiplié par le coût du capital réglementaire (WACC) à appliquer, qui est défini par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Les coûts imputables selon les dispositions réglementaires sont attribués aux différents niveaux du réseau et facturés aux groupes de consommation concernés par le biais des tarifs d'utilisation du réseau.

Coûts imputables de l'approvisionnement de base
L'approvisionnement de base en énergie comprend la fourniture d'électricité dans la zone de desserte de BKW aux consommateurs finaux captifs et aux consommateurs finaux qui renoncent à l'accès au réseau. L'approvisionnement de base étant également un monopole de droit et de

fait, les recettes autorisées sont aussi réglementées: le tarif est aligné sur les coûts de revient d'une production efficace et sur les contrats d'achat à long terme du gestionnaire du réseau de distribution (art. 4 OApEl). Ainsi, le gestionnaire du réseau de distribution doit tenir une comptabilité analytique séparée (art. 6, al. 4, LApEl).

Pour l'approvisionnement de base, les tarifs d'énergie de BKW se basent sur les coûts de revient du parc de centrales suisse et sur les contrats d'achat à long terme de BKW, sur les coûts résultant de l'obligation de reprise et de rétribution de la production d'électricité décentralisée dans la zone du réseau de distribution de BWK, et sur les coûts d'approvisionnements en énergie supplémentaires auprès de tiers, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires pour garantir un approvisionnement sans interruption. BKW détermine ces éléments de coûts à partir des prescriptions légales et des recommandations de la branche de l'AES.

Les coûts de revient imputables de la production propre comprennent les coûts d'exploitation et de capital, mais aussi les taxes liées à la production les prestations fournies aux collectivités publiques:

- Les charges d'exploitation regroupent tous les coûts directement liés à la production. Cela concerne notamment les coûts d'approvisionnement en énergie pour couvrir les besoins propres et la maintenance des installations de production.
- Les coûts de capital imputables comprennent les amortissements comptables et les intérêts calculés sur les actifs nécessaires à la production. Ils sont basés au maximum sur les coûts initiaux d'acquisition ou de fabrication. Le WACC du secteur Production détermine les intérêts calculés des valeurs résiduelles des installations. Celui-ci inclut de manière adéquate les risques liés à la production d'électricité.

Outre les coûts de production, les coûts imputables pour la fourniture d'énergie dans le cadre de l'approvisionnement de base comprennent un montant reconnu par l'ElCom conformément à sa directive 03/2022, pouvant atteindre 60 CHF par destinataire de facture et par an, pour les coûts d'administration et de distribution. Ce montant couvre toutes les dépenses qui sont liées directement à l'achat et à la distribution d'énergie, y compris pour la direction, le secrétariat, la comptabilité, les rappels et le recouvrement, le Controlling, les ressources humaines, l'informatique, le standard téléphonique et les pertes sur débiteurs. Les coûts de gestion et d'administration, les impôts sur le bénéfice et le capital, mais aussi les intérêts calculés sur l'actif circulant net sont également pris en compte.

Surveillance exercée par l'ElCom
BKW estime chaque année à l'avance les coûts imputables pour les réseaux de distribution et l'approvisionnement de base pour l'année tarifaire suivante et les communique à l'ElCom conformément aux prescriptions réglementaires. L'ElCom peut demander des informations supplémentaires et lancer une procédure de contrôle des comptabilités analytiques.

En 2018, l'ElCom a ouvert une procédure de contrôle des coûts de l'approvisionnement de base à l'encontre de BKW Energie SA et de la Société des Forces Électriques de La Goule SA, qui est encore pendante à ce jour auprès du Tribunal administratif fédéral. BKW et l'ElCom ont des avis divergents sur plusieurs sujets conceptuels, notamment sur la question de savoir si et comment les volumes de livraison et les coûts d'approvisionnement issus de contrats commerciaux et générés par le négoce d'énergie doivent être pris en compte dans les coûts de revient, quel WACC est approprié pour la rémunération du capital engagé dans la production, et si un tarif unique pour l'approvisionnement de base est admissible pour l'ensemble du groupe BKW.

Utilisation des bénéfices issus de l'activité réglementée
Conformément aux explications ci-dessus, les recettes de BKW issues de ses activités réglementées découlent des coûts imputables. BKW réalise un bénéfice réglementé grâce à la rémunération du capital investi dans les réseaux de distribution et la production propre, conformément aux taux définis pour les coûts de capital, mais aussi grâce à une marge par rapport au coût maximal prescrit par l'ElCom en ce qui concerne les coûts de distribution et d'administration dans l'approvisionnement de base. Pour ce qui est de l'utilisation de ces bénéfices réglementés, il

n'existe aucune prescription réglementaire, et BKW est en principe libre d'en disposer à sa discrétion.

Au niveau des comptes IFRS du groupe BKW, le résultat des activités réglementées est inclus dans les résultats de différents domaines d'activité: le résultat régulé issu de l'approvisionnement de base fait partie du résultat du domaine d'activité Énergie, car il s'agit de recettes provenant de la fourniture d'électricité. En revanche, le résultat régulé des réseaux de distribution est comptabilisé dans le domaine d'activité Power Grid. Les coûts et recettes imputables selon les dispositions réglementaires sont présentés dans un périmètre comptable distinct de la division Power Grid, qui correspond aux «Comptes annuels réglementaires du réseau de distribution de BKW Energie SA»[77] publiés. Ces derniers se distinguent des comptes annuels établis selon les normes IFRS et présentés dans le rapport de gestion, notamment en raison d'écarts dans la présentation des charges et des produits, qui n'ont pas d'incidence sur l'EBIT (par exemple, directives différentes pour la comptabilisation des produits et des charges résultant de la rétribution de l'injection à prix coûtant, ou RPC). D'autre part, le résultat du domaine d'activité Power Grid présenté dans le rapport de gestion comprend également d'autres résultats qui ne sont pas liés aux activités réglementées de ce domaine. Au total, on constate toutefois que le résultat obtenu à partir des activités réglementées correspond dans une large mesure aux investissements que BKW effectue dans l'entretien et l'extension de l'infrastructure de réseau afin de garantir une exploitation impeccable du réseau de distribution (cf. [référence dans le rapport de gestion]).

Séparation des informations
La séparation des informations indique que BKW ne doit pas bénéficier d'un avantage sur le marché par rapport à ses concurrents grâce aux données et aux relations clients acquises dans le secteur Réseaux. Il lui est par exemple interdit d'utiliser sur le marché libre de l'énergie des données spécifiques aux clients à des fins de prospection et d'établissement d'offres. C'est notamment le cas des courbes de charge, que le gestionnaire de réseau enregistre en tant que responsable de la métrologie.

Dans sa directive du groupe relative à la séparation, BKW a mis en place des actions complètes pour garantir la séparation des informations. L'ensemble du personnel doit se conformer à cette directive. Elle est publiée sur l'Intranet et ainsi accessible à tous en interne. De plus, le service juridique du groupe organise régulièrement des formations sur ce thème à l'attention des collaborateurs qui travaillent dans des domaines susceptibles d'être concernés par les obligations de séparation. En outre, les collaborateurs désignés du service juridique du groupe se tiennent à disposition pour répondre à toute question spécifique sur l'utilisation des données ou toute demande d'informations. Le système de conformité mis en place à l'échelle du groupe permet de signaler les éventuelles violations de la directive sur la séparation. Aucun cas n'a été signalé lors de l'exercice sous revue.

Restrictions d'accès aux données du gestionnaire de réseau
Les données économiques sensibles liées à l'exploitation du réseau ne sont accessibles qu'aux collaborateurs qui en ont besoin dans le cadre de leur activité au sein du secteur Réseaux (principe du «need to know»). Les autres collaborateurs de BKW n'ont pas accès à ces données.

Par exemple, cette exigence de base est également mise en œuvre lors de l'utilisation de données de mesure au sein du domaine d'activité Power Grid: chaque utilisation doit être vérifiée et validée par le responsable des données de mesure. Pour cela, il accorde une attention particulière au respect des exigences réglementaires et de la neutralité concurrentielle: ainsi, les données de mesure sont fournies au domaine d'activité «Energy Markets», qui en a besoin pour gérer le groupe-bilan de BKW Energie SA concernant les clients approvisionnés par BKW, exactement de la même manière qu'à tout autre fournisseur d'électricité approvisionnant des clients dans la zone de desserte de BKW, conformément aux normes et processus d'échange de données en vigueur dans la branche.

Contact avec les clients et service client
En vertu de la séparation des informations, les contacts avec les clients dans le secteur réglementé ne doivent pas non plus être utilisés

77 Voir: https://www.bkw.ch/fr/energie/publications-legales/comptes-annuels-reseaux-de-distribution-de-bkw-energie-sa

simultanément pour le démarchage concernant des prestations en concurrence. À cet effet, BKW vérifie régulièrement les contenus qu'elle publie dans le domaine des activités réglementées (p. ex. sites Internet). Les futures actions de communication sont contrôlées par le service juridique de BKW avant leur publication. Cela concerne aussi bien les actions ponctuelles que les informations récurrentes destinées aux clients (p. ex. le magazine clients flash!).

Chez BKW, les demandes des clients sont traitées par un centre de service à la clientèle, qui est organisé pour répondre aux besoins de la clientèle réglementée et du marché libre, conformément aux prescriptions d'unbundling:

- Les clients qui achètent leur électricité via le réseau de BKW et qui relèvent en même temps du monopole d'approvisionnement de BKW sont pris en charge par un centre de service à la clientèle spécifique au sein du domaine d'activité Power Grid. Il existe un numéro de service pour ces clients.
- Les clients qui achètent leur électricité via le réseau de BKW, mais qui ont choisi librement leur fournisseur, sont pris en charge, si leur fournisseur est BKW, par le service à la clientèle du domaine d'activité Energy Markets. Si leur fournisseur n'est pas BKW, les clients sont pris en charge du côté du réseau par le service de conseil aux clients du réseau.

Il est ainsi garanti que les clients qui achètent leur électricité via le monopole de distribution de BKW et qui exercent leur libre accès au marché sont suivis par des collaborateurs différents pour l'énergie et le réseau. Les données de ces clients sont conservées dans des systèmes différents et les collaborateurs concernés sont formés en interne aux règles de séparation applicables.

Si des clients du réseau adressent d'autres demandes au centre de service à la clientèle de Power Grid, les collaborateurs ont pour consigne de ne pas donner d'informations sur les prestations de BKW et de ne pas les recommander. Par exemple, si un client interroge le service concernant des prestataires d'installations photovoltaïques, les collaborateurs sont tenus de le renvoyer vers les moteurs de recherche habituels sur Internet ou vers le site Internet de Swissolar, qui contient un registre des installateurs solaires. Cette mesure permet de s'assurer que les contacts avec les clients dans le secteur réglementé ne sont pas utilisés pour placer des prestations dans les domaines concurrentiels.

Bilan des déchets

Quantité de déchets destinés à la récupération, par procédé de valorisation[78]

Quantité en tonnes (t)	2023	2024
Déchets dangereux évités		
Préparation en vue d'une réutilisation	0	0.9
Recyclage	42.3	114.4
Autres procédés de récupération	0	1.9
Total des déchets dangereux évités	**42.3**	**117.2**
Déchets non dangereux évités		
Préparation en vue d'une réutilisation	0	62.5
Recyclage	2863.7	3908.9
Autres procédés de récupération	3.3	529.9
Total des déchets non dangereux évités	**2867.1**	**4501.3**
Total des déchets évités	**2909.4**	**4618.5**

Quantité de déchets destinés à l'élimination, par procédé de traitement[78]

Quantité en tonnes (t)	2023	2024
Déchets dangereux		
Incinération (avec récupération d'énergie)	395.7	468.2
Mise en décharge	0	0
Autres procédés d'élimination	0.4	12.8
Total des déchets dangereux	**396.1**	**483.1**
Déchets non dangereux		
Incinération (sans récupération d'énergie)	0	0
Incinération (avec récupération d'énergie)	1783.2	1876.4
Dont détritus flottants[79]	1482.0	1590.5
Mise en décharge	115.6	83.6
Autres procédés d'élimination	0.9	8.16
Total des déchets non dangereux	**1899.8**	**1968.1**
Déchets urbains	**n.a.**	**2795.6**
Total des déchets	**2295.9**	**5246.8**

BKW produit à la fois des déchets urbains ordinaires et des déchets d'exploitation. La saisie et la consolidation uniformes à l'échelle du groupe des quantités de déchets constituent toujours un défi important, car dans certains domaines d'activité, notamment en dehors de la Suisse, l'élimination des déchets est réglementée et traitée de manière décentralisée. En Suisse, les données relatives aux déchets d'exploitation sont principalement collectées en collaboration avec les entreprises d'élimination des déchets mandatées par BKW. La granularité des données varie selon les domaines d'activité et reste parfois encore incomplète.

L'augmentation des quantités de déchets par rapport à l'année précédente est principalement due au comblement de lacunes dans les données. Désormais, BKW présente également une estimation des déchets urbains produits par ses bureaux[80]. Ces déchets ne sont pas directement éliminés par une entreprise d'élimination des déchets, mais ils sont récupérés par le biais de la collecte communale, puis généralement brûlés dans des usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM). BKW ne cesse d'augmenter le traitement de ses déchets et elle vise un bilan complet dans les prochaines années.

78 Déchets pour Energy Production, Energy Markets, Power Grid, Infra Services, parties des divisions Engineering et Building Solutions; Suisse uniquement ; déchets radioactifs exclus.
79 Troncs et branches ainsi que matériaux organiques produits notamment par les centrales au fil de l'eau. BKW s'acquitte de son obligation d'éliminer cette fraction de déchets produite en dehors de ses activités d'exploitation.
80 Valeur moyenne de 270 kg de déchets urbains par ETP et par année | Swissrecycle.ch

Indice European Sustainability Reporting Standards (ESRS)

Les tableaux suivants énumèrent toutes les exigences de publication issues de l'ESRS 2 et des dix normes ESRS thématiques. Ils indiquent également où trouver les informations correspondantes dans le rapport de gestion. Les normes thématiques E2, S2 et S3 ne sont pas importantes pour BKW (cf. page 17) et n'ont donc pas été incluses dans le rapport («non important»). Les obligations de déclaration issues du Code des obligations suisse font exception à cette règle. En outre, d'autres points de données issus des normes thématiques applicables à BKW n'ont pas été inclus dans le rapport, car ils ne concernent pas des incidences, des risques ou des opportunités significatifs. D'autres informations n'ont pas non plus été incluses («non inclus dans le rapport») en raison de l'évolution actuelle de la mise en œuvre des ESRS.

Informations générales

Exigence de publication		Pages Rapport de gestion 2024
ESRS 2 Informations générales à publier		
BP-1	Base générale d'établissement des déclarations relatives à la durabilité	60
BP-2	Publication d'informations relatives à des circonstances particulières	60
GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	61 173-198
GOV-2	Informations transmises aux organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise et questions de durabilité traitées par ces organes	62
GOV-3	Intégration des résultats en matière de durabilité dans les systèmes d'incitation	62-63 212-213
GOV-4	Déclaration sur la diligence raisonnable en matière de durabilité	63
GOV-5	Gestion des risques et contrôles internes de l'information en matière de durabilité	24-25 63
SBM-1	Position de marché, stratégie, modèle(s) économique(s) et chaîne de valeur	16-21 64-67
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	67-68
SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et leur lien avec la stratégie et le ou les modèles économiques	29-30 69-75
IRO-1	Description des procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants	76-77
IRO-2	Exigences de publication au titre des ESRS couvertes par les déclarations relatives à la durabilité de l'entreprise	160-163

Informations sur l'environnement

Exigence de publication d'informations		Pages Rapport de gestion 2024
ESRS E1 Changement climatique		
ESRS 2 GOV-3	Intégration des résultats en matière de durabilité dans les systèmes d'incitation	62-63
E1-1	Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	83
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	70 84-86
ESRS 2 IRO-1	Description des processus permettant d'identifier et d'évaluer les incidences, risques et opportunités importants liés au changement climatique	87-88
E1-2	Politiques liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	89
E1-3	Actions et ressources en rapport avec les politiques en matière de changement climatique	90-91
E1-4	Cibles liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	92-93
E1-5	Consommation d'énergie et mix énergétique	94-96
E1-6	Émissions brutes de GES de périmètres 1, 2, 3 et émissions totales de GES	97-99

Exigence de publication d'informations		Pages Rapport de gestion 2024
E1-7	Projets d'absorption et d'atténuation des GES financés au moyen de crédits carbone	Non inclus dans le rapport
E1-8	Tarification interne du carbone	Non inclus dans le rapport
E1-9	Incidences financières escomptées des risques physiques et de transition importants et opportunités potentielles liées au changement climatique	Non inclus dans le rapport
ESRS E2 Pollution		
ESRS 2 IRO-1	Description des procédures de recensement et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants en matière de pollution	76-77
E2-1	Politiques en matière de pollution	Non important
E2-2	Actions et ressources relatives à la pollution	Non important
E2-3	Cibles liées à la pollution	Non important
E2-4	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	Non important
E2-5	Substances préoccupantes et substances extrêmement préoccupantes	Non important
E2-6	Incidences financières escomptées des incidences, risques et opportunités liés à la pollution	Non important
ESRS E3 Ressources aquatiques et marines		
ESRS 2 IRO-1	Description des procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants liés aux ressources aquatiques et marines	101
E3-1	Politiques en matière de ressources aquatiques et marines	102
E3-2	Actions et ressources relatives aux ressources aquatiques et marines	Non inclus dans le rapport
E3-3	Cibles en matière de ressources aquatiques et marines	103
E3-4	Consommation d'eau	Non inclus dans le rapport
E3-5	Incidences financières escomptées des incidences, risques et opportunités liés aux ressources aquatiques et marines	Non inclus dans le rapport
E4 Biodiversité et écosystèmes		
E4-1	Plan de transition et prise en considération de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle économique	Non inclus dans le rapport
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	71 105
ESRS 2 IRO-1	Description des procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants liés à la biodiversité et aux écosystèmes	106
E4-2	Politiques liées à la biodiversité et aux écosystèmes	107
E4-3	Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes	108
E4-4	Cibles liées à la biodiversité et aux écosystèmes	109
E4-5	Métriques d'incidence liées à l'altération de la biodiversité et des écosystèmes	Non inclus dans le rapport
E4-6	Incidences financières escomptées des risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	Non inclus dans le rapport
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire		
ESRS 2 IRO-1	Description des procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	111
E5-1	Politiques en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	111
E5-2	Actions et ressources relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	112
E5-3	Cibles relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	113
E5-4	Ressources entrantes	114
E5-5	Ressources sortantes	Non important Bilan des déchets: 159
E5-6	Incidences financières escomptées des incidences, risques et opportunités liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	Non inclus dans le rapport

Informations sociales

Exigence de publication		Pages Rapport de gestion 2024
ESRS S1 Effectifs de l'entreprise		
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	67-68
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique	72-73 117
S1-1	Politiques liées aux effectifs de l'entreprise	118-120
S1-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les effectifs de l'entreprise et leurs représentants	120
S1-3	Procédures de réparation des incidences négatives et canaux permettant aux travailleurs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations	121 134
S1-4	Actions concernant les incidences importantes, approches visant à atténuer les risques importants et à saisir les opportunités importantes concernant les effectifs de l'entreprise, et efficacité de ces actions et approches	121-122
S1-5	Cibles liées à la gestion des incidences négatives importantes, à la promotion des incidences positives et à la gestion des risques et opportunités importants	123
S1-6	Caractéristiques des salariés de l'entreprise	124
S1-7	Caractéristiques des travailleurs non salariés faisant partie des effectifs de l'entreprise	Non inclus dans le rapport
S1-8	Couverture des négociations collectives et dialogue social	Non inclus dans le rapport
S1-9	Métriques de diversité	125
S1-10	Salaires décents	Non inclus dans le rapport
S1-11	Protection sociale	Non important
S1-12	Personnes handicapées	Non inclus dans le rapport
S1-13	Métriques de la formation et du développement des compétences	Non inclus dans le rapport
S1-14	Métriques de santé et de sécurité	125
S1-15	Métriques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Non inclus dans le rapport
S1-16	Métriques de rémunération (écart de rémunération et rémunération totale)	Non inclus dans le rapport
S1-17	Cas, plaintes et incidences graves en matière de droits de l'homme	140
ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur		
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	Non important
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et interaction avec la stratégie et le modèle économique	Non important
S2-1	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	Non important
S2-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les travailleurs de la chaîne de valeur	Non important
S2-3	Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations	134

Exigence de publication		Pages Rapport de gestion 2024
S2-4	Actions concernant les incidences importantes sur les travailleurs de la chaîne de valeur, approches visant à gérer les risques importants et à saisir les opportunités importantes concernant les travailleurs de la chaîne de valeur, et efficacité de ces actions	Non important
S2-5	Cibles liées à la gestion des incidences négatives importantes, à la promotion des incidences positives et à la gestion des risques et opportunités importants	Non important
ESRS S3 Communautés touchées		
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	Non important
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et interaction avec la stratégie et le modèle économique	Non important
S3-1	Politiques relatives aux communautés touchées	Non important
S3-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les communautés touchées	Non important
S3-3	Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux communautés touchées de faire part de leurs préoccupations	134
S3-4	Actions concernant les incidences importantes sur les communautés touchées, approches visant à gérer les risques importants et à saisir les opportunités importantes concernant les communautés touchées, et efficacité de ces actions	Non important
S3-5	Cibles liées à la gestion des incidences négatives importantes, à la promotion des incidences positives et à la gestion des risques et opportunités importants	Non important
ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finals		
ESRS 2 SBM-2	Intérêts et points de vue des parties intéressées	67-68
ESRS 2 SBM-3	Incidences, risques et opportunités importants et interaction avec la stratégie et le modèle économique	73 127
S4-1	Politiques relatives aux consommateurs et utilisateurs finals	127-128
S4-2	Processus d'interaction au sujet des incidences avec les consommateurs et utilisateurs finals	128-129
S4-3	Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux consommateurs et utilisateurs finals de faire part de leurs préoccupations	128-129
S4-4	Actions concernant les incidences importantes sur les consommateurs et utilisateurs finals, approches visant à gérer les risques importants et à saisir les opportunités importantes concernant les consommateurs et utilisateurs finals, et efficacité de ces actions	129
S4-5	Cibles liées à la gestion des incidences négatives importantes, à la promotion des incidences positives et à la gestion des risques et opportunités importants	130

Informations sur la gouvernance

Exigence de publication		Pages Rapport de gestion 2024
ESRS G1 Conduite des affaires		
ESRS 2 GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	61 173-198
ESRS 2 IRO-1	Description des procédures d'identification et d'évaluation des incidences, risques et opportunités importants	76-77
G1-1	Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires	133-134
G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	135-138
G1-3	Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin	139
G1-4	Cas avérés de corruption ou versements avérés de pots-de-vin	140
G1-5	Influence politique et activités de lobbying	Non important
G1-6	Pratiques en matière de paiement	140

Indice TCFD

Recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) sur la publication d'informations liées au changement climatique

	Pages Rapport de gestion 2024
Gouvernance	
a. Décrire la manière dont le conseil d'administration supervise les risques et opportunités liés au changement climatique	61 182
b. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques liés au changement climatique	61 76-77 182
Stratégie	
a. Décrire les risques et opportunités liés au changement climatique à court, moyen et long terme pour l'entreprise	70 85-86
b. Décrire l'impact des risques et opportunités liés au changement climatique sur les activités, la stratégie et la planification financière	84
c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation vis-à vis de différents scénarios liés au changement climatique, y compris un scénario 2 °C ou inférieur	84-85
Gestion des risques	
a. Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques climatiques	87-88
b. Décrire les processus de gestion des risques climatiques	24-25
c. Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques sont i ntégrés dans le système général de gestion des risques de l'entreprise	24-25 87-88
Chiffres-clés et cibles	
a. Publier les indicateurs utilisés pour évaluer les risques et opportunités climatiques dans le cadre de la stratégie et du processus de gestion des risques	119-120 (dans la version allemande)
b. Publier des indicateurs sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les risques connexes dans les périmètres 1 et 2, et si pertinent, le périmètre 3	99
c. Décrire les objectifs fixés pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs	92-93

Contribution de BKW aux Objectifs de développement durable

Outre les principes du Pacte mondial des Nations Unies, BKW adhère aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Elle soutient l'Agenda 2030 de diverses manières grâce à son modèle économique et à ses activités en faveur de la durabilité. Avec la stratégie «Solutions 2030» et les actions et objectifs de durabilité qui y sont définis, elle contribue principalement à quatre objectifs de développement durable (liste non exhaustive):

Orientation stratégique	Objectifs de développement durables (ODD) liés de l'Agenda 2030	Contribution de BKW
Climat	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions 13.1: Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Chapitre Changement climatique et transition énergétique, pages 30-47
Énergie	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable 7.1: D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable 7.2: D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial 7.3: D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	Chapitre Changement climatique et transition énergétique, pages 30-47
Nature	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable 15.5: Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction	Chapitre Biodiversité et écosystèmes, pages 52-57
Être humain	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous 8.5: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale 8.8: Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	Chapitre Collaborateurs, pages 64-73

Mentions légales

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Les résultats réels peuvent donc différer des attentes et déclarations prospectives exprimés dans ce rapport. Ce rapport est publié en allemand, français, anglais et italien, la version allemande faisant foi.

Mentions légales

Rédaction
Group Finance,
Sustainability Management,
Group Communications, Berne

Conception, composition et production
NeidhartSchön SA, Zurich
www.neidhartschoen.ch

Traduction
Tradeo, Court
www.tradeo.ch

Photographie
Beat Schweizer (p. 5, 27, 63, 79)
Johannes Mink (p. 7, 89)
Remo Buess (p. 101)

ISSN 2297-8119 (Online)

BKW SA
Viktoriaplatz 2
CH-3013 Berne
Téléphone +41 58 477 51 11
www.bkw.ch